Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de "L'Action Catholique" un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

Vingt-sixième année — No 8074 — *QUEBEC — Canada* — Jeudi, 26 janvier 1933 — Membre de l'A. B. C.— Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

CALENDRIER

Soleil lever, 7.23—Coucher, 4.51

QUARANTE-HEURES Ste-Marie

Max. 24 Min. 6

Beau et plus froid.

UNE MAJORITE DE 163 AU CABINET BONCOUR

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

BENEDICTION PAPALE

MONTREAL, 26. — Lors de son conseil fédéral, l'A. C. V. adressait à S. E. le cardinal secrétaire, cité du Vatican, Rome, le câblogramme suivant : "Association catholique voyageurs commerce du Canada, réunie en conseil fédéral, offre au Souverain Pontife hommage de son amour filial. Implore Bénédiction." Signé : Louis Lalande, S.J., aumônier général.

Par l'entremise de l'archevêché, le cardinal Pacelli vient d'adresser la réponse suivante : "Agréant hommages Association catholique voyageurs commerce Canade réunie en conseil, Saint-Père remercie et envoie bénédiction implorée." Signé : card. Pacelli.

NOUVELLE EGLISE . . . . . .

MONTREAL, 26. — La bénédiction solennelle de l'église St-Denis, aura lieu dimanche, 29 janvier, à la grand'messe de 11 heures, S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, présidera la cérémonie. Cette bénédiction coincidera avec le deuxième anniversaire de l'incendie de la première église et le 34e anniversaire de la célébration de la première messe paroissiale en St-Denis.

LE C. N. R. A PAYE SES FRAIS AU COURS DE 1932

Montréal, 26.—Un journal de Montréal publié le matin, dit que le Canadien National perd un million par semaine dans l'exploitation de son réseau; ceci sans tenir compte des intérêts. Ceci est faux. En 1932, le Canadien National a payé tous ses frais d'exploitation et a eu un surplus net d'exploitation de près de 10 millions de dollars, soit plus de deux millions et demie de plus qu'en 1931. Le déficit d'exploitation des lignes de l'Est du Canadien National dont les livres sont tenus séparément en vertu de l'acte concernant les tarifs des marchandises dans les provinces Maritimes, s'est élevé en 1932 à $4,200,000. Une amélioration de $2,200,000, si nous comparons avec 1931.

UNE REVISION DANS LE SENS DE LAUSANNE

Déclaration de sir Henry Coshen au sujet des dettes. — L'abandon du nationalisme excessif fera cesser la crise, dit-il.

UN DISCOURS

Londres, 26. — U.P. — Sir Henry Cashen, parlant devant les directeurs de la Banque Provinciale Nationale, dont il est le président, a demandé une révision des dettes de guerre dans le sens de l'entente de Lausanne.

Lorsque le peuple américain et le Congrès auront été guéris de ce nationalisme excessif qui fait que les Etats-Unis, par un tarif élevé, ont fermé leurs portes aux marchandises étrangères, que la marine américaine, soutenue par les taxes du peuple américain, fait concurrence aux marines des autres pays, qui exigent le paiement des dettes, exigeant des autres pays le paiement en or, ce qui est impossible, alors seulment, dit Sir Henry, luira l'aube d'un nouveau jour pour l'Amérique, pour ses débiteurs et pour ses clients.

Si, à la prochaine conférence économique mondiale, les pays d'Europe consentent à renoncer à un semblable nationalisme, qui leur fait nuire au commerce international en les appauvrissant eux-mêmes, le monde pourra alors espérer une reprise économique.

CONDAMNE HIER

Trois-Rivières, 26. — Treffié Deslauriers, de cette ville, a été condamné à douze mois de prison, hier, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir commis un vol à la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Narcisse, Québec.

UNE SAISIE DE LA POLICE PROVINCIALE

A l'imprimerie du "Spartakus" prétendu organe des chômeurs de la Métropole. — Diffamations et blasphèmes.

DES EXEMPLES

Montréal, 26. — Munis d'un mandat de perquisitions, des officiers de la police provinciale ont opéré une descente hier après-midi, vers quatre heures trente, à l'imprimerie nommée "la Coopérative d'Imprimerie Spartakus", située à 2036 rue Fayard, et où est rédigé, imprimé et édité le journal "Spartakus", prétendu organe officiel des chômeurs à Montréal. Les officiers y ont saisi un grand nombre de circulaires, de chansons révolutionnaires et des matrices d'impression. Des mandats d'arrestation doivent être servis bientôt à la suite de cette saisie.

Le chef Louis Jargaille a fait opérer cette descente à la suite d'une plainte logée contre le journal "Spartakus", accusant ce journal d'avoir publié des articles diffamatoires et blasphématoires.

Dans la saisie, nous avons remarqué plus de cinq cents copies de la chanson révolutionnaire "L'Internationale", dont nous signalons les passages suivants: Il n'est pas de sauveurs suprêmes : Ni dieu, ni César, ni Tribun; producteurs, sauvons-nous nous-mêmes! l'Etat comprime et la loi triche. L'impôt saigne le malheureux; nul devoir ne s'impose au riche. Le droit du pauvre est un mot creux. C'est assez languir en tutelle. L'égalité veut d'autres lois : Pas de droits sans devoirs, dit-elle; Egaux, pas de devoirs sans droits. "C'est la lutte finale".

IL DEMANDE L'ANNULATION D'UNE ELECTION

Hull P. Q., 26. — M. Honoré Latour, électeur de la municipalité de Portland-Est, dans le district de Hull, et candidat défait à la récente élection, à la mairie, demandé à la Cour par l'entremise de son avocat, Me. Jean D'Aoust, de déclarer illégale l'élection de son adversaire, M. St-Amour.

La votation pour la mairie a eu lieu, dans la dite municipalité, le 16 janvier dernier. M. A. St-Amour a remporté la victoire sur M. Honoré Latour par trois voix de majorité.

Le candidat défait soutient qu'il y a eu plusieurs irrégularités dans cette élection.

DES PROJETS D'ANNEXION SONT SOUMIS

A la commission Métropolitaine.— La ville St-Michel et la Pointe-aux-Trembles. — Administration qui coûte trop cher.

DES DEFICITS

Montréal, 26. — Annexera-t-on la ville St-Michel à Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles à Montréal-Est? Voilà deux questions dont on discuta longuement hier après-midi chez la membres de la Commission Métropolitaine. M. Alfred Filion, conseiller municipal de Montréal, s'étant enquis des pouvoirs que la commission possède en matière d'annexions des municipalités qui sont sous sa juridiction.

"Je recommande fortement que Montréal-Nord et St-Michel soient annexés, ajoute-t-il, car l'administration de ces deux municipalités coûte trop cher, à la longue. Les déficits de ces deux villes doivent ensuite être comblés par les autres municipalités de banlieue, et comme échevin de Montréal, je me crois en droit de déclarer que c'est la métropole qui paie le plus. Il est temps que cela finisse".

UNE DECISION DU RECORDER

Montréal, 26. — Rendant un jugement dans une cause type, le recorder Leblanc a décidé hier que la Maison Forget et Forget, dont l'un des membres fait partie de la Bourse de Montréal et l'autre du Curb, doit payer 200 dollars de permis soit $100 pour chaque membre car le règlement des compagnies vise les membres de cette compagnie et non le groupe.

MALADIE GRAVE DE CARMONA

Lisbonne 26 (U. P.) — Le général Antonio Carmona, âgé de 63 ans, président de la république du Portugal, est très gravement malade. Il souffre de pneumonie et il est considéré comme en danger de mort, des complications étant survenues au coeur et aux reins.

Le président Carmona gouverne le Portugal comme un véritable dictateur depuis quatre ans.

LA DEFENSE DU FRANCAIS

Le manifeste de la Jeune Génération

Nous nous adressons pour la seconde fois à la jeunesse canadienne-française. Elle a répondu à notre premier appel avec enthousiasme. Nous avons polarisé des énergies jusque-là inactives et qui ne demandaient qu'une occasion de se mettre en valeur. Nous la leur avons donnée. Nous fournissons un nouveau but à cet effort collectif et nous désirons un moment d'audience auprès de cette authentique jeunesse (on nous qualifiait récemment de jeunes vieillards) afin qu'elle prenne connaissance de notre seconde initiative et des raisons qui nous l'ont fait adopter.

LE MANIFESTE DE LA JEUNE GENERATION

Les journaux français de la province ont presque tous publié le Manifeste de la Jeune Génération; on l'a commenté, depuis Québec jusqu'à Ottawa, à peu près partout favorablement. Il n'indique donc pas que le désir d'un groupe de jeunes gens de Montréal, mais un état d'esprit qu'il convient de souligner fortement.

C'est ce manifeste que nous soumettons maintenant au public du Canada français tout entier. Nous lui demandons de le relire sans hâte de l'appuyer de sa signature.

Nous rappelons ici nos principales réclamations.

CE QUE NOUS DEMANDONS

1. — Le français est langue officiel, le du Canada autant que l'anglais. Ce qui n'empêche point certaines publications fédérales d'être rédigées exclusivement en anglais. Autre anomalie et non moins grave: la monnaie d'un état bilingue est unilingue. Nous protestons contre cet état de choses.

(Suite à la page 9, 3e col.)

MORT DE L'ABBE L.-P. TANGUAY

Roxton Falls, 26 — M. l'abbé Ls-Philippe Tanguay, assistant de M. le curé de Lynn, Mass. est décédé mardi matin, à l'âge de 52 ans.

Il était fils de feu M. Amédée Tanguay, ex-Inspecteur d'écoles dans le Comté de Beauce, et de Mme Clara Wood de cette paroisse.

M. l'abbé Tanguay laisse dans le deuil sa vénérable mère, trois soeurs Mme Roy, Mme De Cotret et Mlle Juliette; trois frères MM. Victor, Maurice et Eugène.

Les funérailles auront lieu samedi à 19 hrs à Roxton Falls.

LES ELECTIONS IRLANDAISES

Les premiers résultats connus donnent une avance aux Républicains.— De Valera et Cosgrave ont été réélus ainsi que M. O'Kelly.— 35 rapports sur 153.

Dublin, 26. — (U.P.) — Les partisans de M. Eamon de Valera réclament la victoire à la suite des élections générales de mardi, dans l'Etat libre d'Irlande. Les rapports, à mesure qu'ils arrivent, des divers circonscriptions, donnent une majorité au parti de M. de Valera, le Fianna Fail. Les candidats du Fianna Fails sont généralement élus par de très fortes majorités. L'augmentation de la majorité des Républicains semble être un fait saillant de la dernière élection.

LES RAPPORTS

Dublin, 26. — Ce matin, les rapports connus des élections de mardi, dans l'Etat Libre d'Irlande, sont les suivants :

Républicains	20
Travaillistes	2
Nationalistes	9
Indépendants	3
Centriste	1

Ces chiffres sont pour 35 divisions sur un total de 153.

Les Républicains de M. de Valera sont donc en avance sur leurs concurrents.

Le président Eamon de Valera et son principal rival, l'ex-président William-T. Cosgrave, chef nationaliste, ont été élus sans misère dans leurs comtés respectifs, M. de Valera dans Clare, et M. Cosgrave dans Cork. Le premier a amélioré son vote dans Clare de 50 pour cent sur celui de l'élection de février 1932, tandis que M. Cosgrave a vu le sein diminuerr considérablement dans Cork.

M. Sean-T. O'Kelly, vice-président, qui fut à la tête de la délégation irlandaise à la conférence impériale d'Ottawa, ainsi que M. Sean Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce, ont été réélus.

Il est encore impossible de prédire la victoire pour un parti plutôt que pour l'autre, et ce n'est que samedi que les lignes pourront être définitivement tracées.

A l'Université Nationale, les républicains ont fait élire Mme H. Concannon, qui battit le nationaliste M. Hayes, ancien président du Dail.

Elus par acclamation

Victoriaville, 26 — La nomination des candidats à la charge de maire et d'échevins de cette ville, était fixée à hier. D'un commun accord, tous, maire et echevins, ont été déclarés élus par acclamation, n'y ayant aucune opposition.

Le Conseil se compose donc de Son Honneur le maire, M. J.-D. Gagné, et de MM. les échevins Alfred Bergeron, J.-Alfred Boissonnault, Charles Deus Jutras, Hervé Marcoux, Médéric Pepin, Alfred Rosario Roux.

RECLAMATION DE LA PART DES PROPRIETAIRES

Montréal, 26. — Des propriétaires de la rue St-Vallier et de la rue Châteaubriand, viennent de réclamer $55,000 à la ville de Montréal, relativement à des dégats subis à leurs immeubles lors des explosions de l'automne dernier, dans le nord de la ville. Le comité exécutif prendra une attitude définie, bientôt après avoir pris connaissance de certains rapports d'ordre technique sur la nature et la cause des explosions.

LE CONGRES DE L'ASSOCIATION DE LA PULPE

Montréal, 26. — M. Harold Crabtree, président de l'Association Canadienne de la Pulpe, a présidé hier l'ouverture du Congrès de l'Association. Il a dit son optimisme pour la nouvelle année et quoique les perspectives ne soient des plus brillantes, il dit que l'on n'enregistre pas des défectuosités comme celles des dernières années. M. Crabtree ajoute que la crise pour l'industrie du papier a sûrement atteint son plus bas niveau.

LA POPULATION DE L'ESPAGNE

Madrid, — (C. Sp.) — Selon le dernier recensement, la population de l'Espagne, est de 23,563,867 habitants, ce qui porte la densité de la population à 46,84 habitants par kilomètre carré. Il y a dix ans, on comptait dans ce pays 19 millions 943,000 habitants.

Les provinces les plus peuplées sont celles de Barcelone, avec 1,800,638 habitants et de Madrid avec 1,383,951.

Par province, la densité de population maxima par kilomètre carré se trouve à Barcelone avec un quotient de 234,12 habitants; puis viennent la Biscaye : 224,07 et Madrid : 172,92.

Il existe 11 villes dont la population dépasse 100,000 habitants; deux d'entre elles ont plus de 500,000 habitants.

LA COLOMBIE EST APPUYEE PAR GENEVE

La S. D. N. demande au Pérou de respecter le territoire colombien dont fait partie le port de Leticia.— Des messages de Genève.

UN AVERTISSEMENT

Genève, 26. — U.P. — La Société des Nations a pris position dans le différend au sujet de Leticia. La S.D.N. approuve la prétention de la Colombie qui veut expulser les Péruviens de ce petit port de l'Amazone que la Société des Nations considère comme territoire colombien.

Le Conseil a approuvé un télégramme au Pérou l'avertissant de cesser toute intervention militaire sur le territoire colombien. Le message demande au Pérou de voir à ce que ses chefs militaires ne prennent pas d'autres actions que celles nécessaires à la défense du territoire du Pérou et que la Colombie ne soit pas lésée dans ses droits de souveraineté sur un territoire reconnu comme sien par les traités.

Le Conseil a aussi adressé un message à la Colombie, l'avertissant de l'envoi d'un message au Pérou et lui demandant de ne rien faire qui puisse être une violation du territoire du Pérou.

L'action de la S.D.N. a causé quelque surprise, le Pérou ayant lui-même soumis ce différend au Conseil. La décision du Conseil a été prise par suite du fait que le seul traité enregistré par le Pérou à Genève reconnait Leticia comme faisant partie du territoire de la Colombie.

ON PROJETTE LA VENTE DE TROIS NAVIRES DU C. N.

Montréal, 26. — On projette actuellement la vente du Prince David et du Prince Henry, deux vapeurs à passagers, construits il y a trois ans en Angleterre pour la Canadian National Steamships. Ces vaisseaux, actuellement à Halifax, ont été visités récemment par les représentants d'une compagnie maritime française opérant entre Marseille et Alger, mais leur première offre fut considérée comme insuffisante.

Le Prince Robert, le troisième d'un teto destiné à servir sur la côte canadienne du Pacifique, est actuellement à Vancouver, et il sera vendu si l'on en trouve un prix abordable.

SUGGESTION DU DEPUTE DE TEMISCOUATA

Pour faire des économies sans réduire les salaires.— Une causerie de M. Pouliot, à Ottawa. —Chez les jeunes libéraux.

DES ELECTIONS

Ottawa, 26. — Le député Jean-François Pouliot, C.R., a adressé la parole hier soir à la cinquième réunion annuelle du club de la jeunesse libérale du XXème siècle, d'Ottawa. Il a suggéré au gouvernement des moyens à prendre pour faire des économies sans réduire les salaires. Il a déclaré que les barrières tarifaires doivent disparaître si l'on veut assurer le succès du commerce canadien.

M. Pouliot était venu de la Rivière-du-Loup, spécialement pour porter la parole à cette assemblée. L'hon. Peter Heenan fut aussi au nombre des orateurs. On fit l'élection des officiers pour le nouvel exercice. L'hon Mackenzie King, les députés E.-R.-E. Chevrier et Frank Ahern, d'Ottawa, sont au nombre des présidents honoraires.

LES ELECTIONS A MONTREAL-EST

Montréal, 26. — Voici le résultat de la mise en nomination des candidats dans Montréal-Est : à la mairie, M. J.-Albert Berthiaume, réélu; à l'échevinage, M. Elzéar Fournier, réélu; MM. Ernest Chartrand, se fond la lutte et Ernest Chartrand, Narcisse Desrochers; se font la lutte: quartier contre, siége No. 1: MM. Napoléon Courtemanche, sortant de charge, et Hormisdas Quintal; siége No. 2, M. J.-Olivier Tétreault, sortant de charge, et Joseph Pépin; siége No. 3, MM. Adélard Rivet, sortant de charge, et Jean-Baptiste Proulx.

PROPOSITION D'UN ECHEVIN DE MONTREAL

M. Auger propose à Ottawa d'autoriser une émission de "bons de chômage" qui serait négociable comme du papier-monnaie.

TIMBRE DE 3 SOUS

Montréal, 26. — L'échevin Henry-L. Auger et d'avis qu'il serait assez facile d'induire les marchands, particulièrement ceux dont la clientèle se recrute en partie chez les sans-travail, à verser eux-mêmes leur obole à la caisse de secours aux chômeurs. M. Auger croit de même que le public en général y souscrirait volontiers, et que les dépenses énormes faites pour venir en aide aux sans-emploi pourraient être défrayées, dans une large mesure, par les citoyens de toutes catégories, commençants et autres. Le représentant du quartier Saint-Jacques va plus loin. Il assure qu'en adoptant le plan qu'il préconise, il y aurait amélioration du pouvoir d'achat. Plus encore : sa suggestion mise en pratique, écarterait toute velléité de recourir à l'inflation monétaire.

PROJET SOUMIS A OTTAWA

Sans l'approbation d'Ottawa, le plan

(Suite à la page 9, 1ère col.)

PAS D'OPPOSITION

Montréal, 26. — Tous les candidats en lice à la mise en nomination pour les élections municipales de la Pointe-aux-Trembles furent proclamés élus, faute d'adversaires: à la mairie, M. Wilfrid Saint-Pierre (réélu); à l'échevinage, M. Albert Barette, M. Victor Castonguay, M. Joseph Champagne, Marcel Monette, M. Jean-Baptiste Pigeon.

A la Chambre française des députés, ce matin, à la reprise de la discussion sur le budget de 1933.— Une motion de l'ancien ministre Flandin est rejetée. — La victoire du gouvernement est due à la reprise du cartel.

VOTE DE 368 A 205

Paris, 26. — (U.P.) — Le gouvernement de M. Paul-Boncour a obtenu aujourd'hui un vote de confiance de la Chambre des Députés, au début de la reprise du débat sur le budget de 1933. Le vote a été de 368 à 205.

Cette victoire du gouvernement a été rendue possible par la résurrection du cartel des socialistes, des radicaux-socialistes et des républicains socialistes qui ont décidé d'appuyer le ministre des Finances, M. H. Chéron, au moins jusqu'à ce qu'on commence l'étude en détail du budget.

Le vote de confiance fut donné lorsque la Chambre rejeta une proposition du député Flandin, ancien ministre des Finances, demandant de retourner le budget à la Commission des Finances. Ce vote permet à la Chambre de commercer dès aujourd'hui l'étude du budget.

Le premier ministre Paul-Boncour a indiqué son intention de négocier avec l'opposition dans le but de sauver le gouvernement.

M. H. DUSSAULT EST DECEDE A ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 26 (D.N.C.) — M. Henri Dussault, ancien manufacturier de cette ville, autrefois de la maison F.-X. Bertrand & Cie, est décédé à St-Hyacinthe, à l'âge de 60 ans. Le défunt était malade depuis longtemps. Il était veuf et ne laisse qu'un fils et une fille: M. Louis-Prosper Dussault, de cette ville, et Mme Jean Mercier (Rose), de Québec. Il laisse aussi deux frères, Noé et Rodrigue, de Montréal. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de cette ville. M. le Chanoine P.-N. Desmarais, curé, chanta le service funèbre.

MORT DE M. H. VAILLANCOURT A MONTREAL

Il était directeur de la Société canadienne d'opérette dont il fut un des fondateurs.— Deuil pour le monde artistique.

AGE DE 40 ANS

Montréal, 26. — M. Honoré Vaillancourt, directeur de la société canadienne d'opérette, dont il fut l'un des fondateurs, est décédé hier soir, à l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 40 ans et deux mois.

Ce décès plonge le monde artistique dans un deuil cruel, car M. Honoré Vaillancourt était non seulement un brillant artiste de la scène, un chanteur sympathique et un fin diseur, mais il avait consacré plusieurs années de sa trop brève carrière au mouvement artistique canadien-français.

En plus de prendre part aux spectacles, M. Honoré Vaillancourt en organisa plusieurs qui firent époque à Montréal et ailleurs, il contribua activement à la fondation de la société canadienne d'opérette, dont il fut l'administrateur, puis le directeur depuis 1923, poste qu'il occupait encore au moment de sa mort. La Société Canadienne d'Opérette lui doit la construction du studio de la rue St-Denis qui fut exécutée en 1924. Il laisse sa femme et sept enfants.

UNE ARRESTATION

Montréal, 26. — Albert St-Martin, sténographe officiel, à la Cour Supérieure, a été arrêté ce matin, pour libelle blasphématoire en rapport avec la publication de l'organe "Spartakus" saisi hier.

PAR ACCLAMATION

Montréal, 26. — Il y a eu mise en nomination, pour les charges municipales, hier, à Montréal-Ouest. Tous les candidats furent proclamés élus, faute d'adversaires, savoir : à la mairie, M. Harry Aird; à l'échevinage, MM. Georges-C. Templeman, W.-E. Gladwish, Dr G.-G. Armitage et J.-R. Pearson.

L'ANCIEN CHEF DE POLICE EST MORT

Montréal, 26. — L'ex-chef de police Hulbrit Langevin, prédécesseur de Me Fernand Dufresne, est mort ce matin de bonne heure après une longue maladie, à l'âge de 59 ans. M. Langevin avait été 21 ans au service de la police et nommé chef en 1928. Il démissionna en 1931.

LE PRESIDENT VEUT DONNER SA DEMISSION

M. Gabias part bientôt pour l'Europe où il séjournera quelques mois.— L'exécutif ne l'accepterait pas, dit-on.

IL EST MALADE

Montréal, 26. — M. J.-D.-Maurice Gabias, président du Comité Exécutif de Montréal, s'embarquera la semaine prochaine pour l'Europe, où il séjournera quelques mois. Avant son départ, il a l'intention de remettre au greffier de la ville sa démission comme président du Comité Exécutif.

On prête à M. Gabias l'intention de démissionner comme président de l'Exécutif, mais non comme membre de ce comité. Dans le cas, le conseil serait invité à élire un nouveau président, ainsi que le stipule la charte.

Toutefois, il est improbable que la démission de M. Gabias comme président soit acceptée, et plusieurs conseillers municipaux s'emploient déjà à dissuader le président de démissionner.

La démission de M. Gabias serait-elle déposée chez le greffier, M. J.-Etienne Gauthier, et lue à la séance du conseil, le 13 février prochain, quelle ne serait pas acceptée. C'est du moins l'opinion exprimée par tous les conseillers municipaux à qui nous avons causé de la chose hier. Tous sont d'avis que M. Gabias doit être maintenu à la présidence, malgré sa maladie, quitte à reprendre ses fonctions après son rétablissement.

M. A. THURBER EST ELU MAIRE DE LONGUEUIL

Montréal, 26. — La mise en nomination des candidats aux élections municipales à Longueuil, fixées au 1er février prochain, a eu lieu à deux heures hier après-midi, et en voici le résultat : à la mairie M. Alex Thurber, ex-député du comté de Chambly à l'Assemblée législative, qui, n'ayant pas d'adversaire, a été proclamé élu. A l'échevinage, M. Hilaire Dubuc, échevin sortant et M. Louis Lamarre, furent également proclamés élus, faute d'adversaires; dans les autres quartiers les candidats sont MM. Edgar Bouvier et Henry Holmes; MM. John-E. Taylor, échevin sortant de charge, et Alexandre Lincourt.

L'INVITATION EST ACCEPTEE PAR LONDRES

L'Angleterre discutera la question des dettes avec les Etats-Unis.— Ce qui devra faire le sujet de la conférence.— Les décisions.

AU MOIS DE MAI

Londres, 26. — En acceptant officiellement la discussion des dettes avec les Etats-Unis, l'Angleterre a nettement limité la portée de toute décision qui pourra être prise à Washington aux questions concernant les dettes dues par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis.

L'Angleterre dit qu'elle sera "heureuse d'échanger des vues avec M. Roosevelt sur d'autres problèmes économiques mondiaux dans lesquels les deux gouvernements sont intéressés", mais qu'une "décision ne pourra naturellement pas être prise" avant la conférence économique mondiale.

Cette attitude est interprétée ici comme ayant un double aspect : premièrement l'Angleterre ne veut pas s'engager trop avant dans une discussion générale des problèmes économiques mondiaux à Washington; deuxièmement, elle veut sauvegarder les buts et objectifs de la conférence économique mondiale dont le premier ministre Ramsay MacDonald a été nommé président par la commission préparatoire de Genève, hier même.

On s'attend à ce que la conférence économique mondiale s'assemble ici le plus tôt possible après la discussion des dettes à Washington. Des observateurs croient que ceci se fera probablement en mai.

LE FILS REMIS AUX POLICIERS PAR SON PERE

Morrisburg, Ont., 26. — Arnold Redmond, écolier d'Iroquois, âgé de 16 ans, réfléchissait, hier soir, dans une cellule de la prison de Cornwall sur les conséquences de son attaque d'avant-hier sur son professeur, M. Fred. Breaupré qu'il blessa d'un coup de couteau de chasse dans le côté.

Accompagné de son père, Redmond se présenta hier matin aux quartiers-généraux de la police ici. Le magistrat John McCormick renvoya l'enquête à huit jours, et le procureur de la couronne, John G. Harkness refusa de l'admettre à caution, et il fut soutenu par le tribunal, en attendant une décision finale du département du Procureur général.

DISCOURS DE M. LAPOINTE A TORONTO

L'ancien ministre de la Justice critique les accords d'Ottawa, en vue de la prochaine conférence économique mondiale.— Un débat.

A "HART HOUSE"

Toronto, 26. — "Le Canada s'est lié les mains avant d'aller à la conférence économique mondiale, et c'est là le pire résultat de la conférence économique impériale d'Ottawa", a déclaré hier soir, l'hon. Ernest Lapointe, C.R., M.P., ancien ministre de la Justice, au cours d'un débat oratoire à Hart House.

"Le gouvernement", dit-il, "a agi comme un jardinier qui engraisserait les branches supérieures et les feuilles, et négligerait les racines. On nous demande de faire l'essai de ces accords. Mais laisseriez-vous faire un poison qui tuerait votre frère? Quelle attitude prendront nos représentants à la conférence mondiale? Nous n'avons plus qualité pour prêcher la coopération mondiale, après avoir établi un tarif qui nous empêche, sous bien des rapports, de faire quelque chose pour un commerce plus libre".

La question à débattre était celle-ci : "Cette Chambre considère que l'application des idées libérales est le meilleur moyen de restaurer la prospérité au Dominion". Elle fut soutenu par M. Lapointe, et elle obtint 151 "oui" et 60 "non".

LE JUGE SURVEYER

Montréal, 26. — Par un ordre en conseil d'Ottawa, le Juge E. Fabre-Surveyer, de la cour supérieure, a été nommé comme représentant de Québec, dans la commission des monuments et sites historiques, en remplacement de M. Maréchal Nantel, C.R., démissionnaire.

SUR LES GLACES DU LAC ONEIDA

Oneida, N.-Y., 26. — Une cinquantaine de pêcheurs ont été sauvés, hier soir, après avoir été emportés vers le large, sur les eaux du lac Oneida, lorsqu'une banquise sur laquelle ils se tenaient se détacha du rivage, et dériva vers le nord. Une foule d'embarcations de toute sorte se portèrent à leurs secours, et quelques heures plus tard tous ces pêcheurs étaient sains et saufs à terre.

RADIO

PROGRAMMES DE JEUDI, 26 JANVIER

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF etc)

4.00 p.m.—ORCHESTRE.
4.20 p.m.—W.W. ROBYN, ténor, et trio instrumental.
4.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
5.00 p.m.—DUO DE PIANO par Schirmer et Schmitt.
5.15 p.m.—ORCHESTRE Whiteman.
5.30 p.m.—GENIA FONARIOVA, mezzo-soprano.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
6.30 p.m.—Causerie.
6.35 p.m.—D. NOVIS, ténor.
6.45 p.m.—COMEDIE.
7.00 p.m.—JANE FOMAN et sa Fanfare.
7.15 p.m.—DRAME.
7.30 p.m.—CHOEUR.
7.45 p.m.—COMEDIE par les Goldbergs.
8.00 p.m.—HEURE FLEISCHMAN. — Orchestre sous la direction de Rudy Vallée.
9.00 p.m.—CONCERT MAXWELL. — Lanny Ross, ténor; Jules Bledsoe, baryton; Annette Hanshaw et Mabel Jackson, sopranos; Choeur et Fanfare.
10.00 p.m.—LUCKY STRIKE. — Orchestre.
11.00 p.m.—ORCHESTRE.
11.30 p.m.—ORCHESTRE Bernie.
12.00 (minuit)—CHANT par R. Kirbery, baryton.
12.05 a.m.—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—HOLLWOOD. — Orchestre et solistes.

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

4.00 p.m.—FANFARE de l'Armée américaine.
4.45 p.m.—CAUSERIE.
5.00 p.m.—BEN ALLEY, ténor et orchestre.
5.15 p.m.—CAPITAINE JACK.
5.30 p.m.—SKIPPY.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—LES NOUVELLES.
6.15 p.m.—PROGRAMMES DE LA SOIREE.
6.15 p.m.—W. O'NEAL, et orchestre aux postes WADC, WCAO, WQAM, etc.
6.20 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Don Redman.
6.30 p.m.—CHANT par V. de Leath.
6.45 p.m.—PROGRAMME.
6.45 p.m.—ORCHESTRE. Aux postes WADC, WCAO, WCAU, CFRB, etc.
7.00 p.m.—DUO.
7.15 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432.
7.30 p.m.—PROGRAMME de chants populaires.
7.45 p.m.—CAUSERIE.
8.00 p.m.—CANADA DRY. — Jack Benny, comédien et orchestre.
8.15 p.m.—SERENADE. Au poste WPG.
8.30 p.m.—LA PALINA.
8.45 p.m.—ORCHESTRE.
9.00 p.m.—CONCERT. Ruth Elling et orchestre.
9.15 p.m.—LES FRERES MILLS.
9.30 p.m.—CHANT par W. O'Neal et orchestre.
10.00 p.m.—CONCERT.
10.30 p.m.—NOUVELLES.
10.45 p.m.—CHANTS par Cha Carlile, ténor.
11.00 p.m.—SYMPHONIE sous la direction de Howard Barlow.

Programme :—
Intermezzo du 3e acte des "Bijoux de la Madone" (Wolf-Ferrari); Calme (Honegger); De la 1ère Symphonie (Brahms); 3e mouvement: Un poco allegretto — grazioso; Finale: Adagio; allegro non troppo.
10.30 p.m.—I. Bayley, soprano.
11.30 p.m.—ORCHESTRE.
12.00 (minuit)—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—ORCHESTRE RIVIERA.
1.00 a.m.—ORCHESTRE ROSELAND
1.30 a.m.—ORCHESTRE.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ etc)

4.00 p.m.—PROGRAMME.
4.15 p.m.—CONCERT SPECIAL. — Chant et orchestre.
5.00 p.m.—DUO harmonique.
5.15 p.m.—H. VAN HORNE, pianiste.
5.30 p.m.—CHANTS ET HISTOIRES
5.45 p.m.—PROGRAMME pour les enfants.
6.00 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Joe Furst.
6.25 p.m.—CAUSERIE.
6.30 p.m.—CONCERT. — Paule Hominghaus, contralto; Arthur Billings Hunt, baryton; Lowell Patton, organiste.
6.45 p.m.—NOUVELLES par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—PEPSODENT. Amos et Andy, comédiens.
7.15 p.m.—Concert.
7.30 p.m.—LOUISE BERNHARDT, contralto.
7.45 p.m.—CAUSERIE et orchestre.
8.00 p.m.—CHOEUR de 16 voix.

Choisissez votre programme pour ce soir

6.30—Chant (WEAF)
7.15—Concert (WJZ)
8.00—Heure Fleischman WEAF Choeur (WJZ)
8.15—Concert (WJZ)
9.00—Choeur (WABC) Concert (WEAF)
8.30—Concert (WJZ) Chant et orch. (WABC)
10.00—Lucky Strike (WEAF)
10.45—Chant et orch. (WEAF) Concert (WABC)
11.00—Symphonie (WEAF)
11.15—Orchestre (WJZ)
11.30—Chant et piano (WABC)
12.00—Chant (WEAF)

8.15 p.m.—CHANTS.
8.30 p.m.—RIN TIN TIN. — Programme dramatique.
8.45 p.m.—LE MAGICIEN.
9.00 p.m.—DRAME et orchestre.
9.30 p.m.—Orchestre et chant.
10.00 p.m.—TRIO.
10.15 p.m.—WIFRID GLENN, basse.
10.30 p.m.—J. BARLEY, soprano.
11.00 p.m.—TRIO nègre.
11.15 p.m.—CAUSERIE et concert par un orchestre sous la direction de Cesare Sodero.
12.00 (minuit)—ORCHESTRE sous la direction d'Anson Weeks.
12.30 a.m.—ORCHESTRE sous la direction de Frankie Masters.

PROGRAMMES DE VENDREDI, 27 JANVIER

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF etc)

4.00 p.m.—TRIO et chant.
4.15 p.m.—QUATUOR à cordes Rice
4.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
5.00 p.m.—SERENADES.
5.15 p.m.—PROGRAMME.
5.30 p.m.—LA FAMILLE VOLANTE du col. G. Hutchinson.
5.45 p.m.—DRAME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
6.30—CHANT.
6.45 p.m.—COMEDIE.
7.00 p.m.—CHANT.
7.15 p.m.—HARMONICA.
7.30 p.m.—ORCHESTRE.
7.45 p.m.—COMEDIE par les Goldbergs.
8.00 p.m.—CONCERT CITIES SERVICE. — Jessica Dragonette, soprano, et les Cavaliers; — Henry Shope et Frank Parker, ténors; John Seagle, baryton; Elliot Shaw, basse; Lee Montgomery, pianiste; Frank Banta et Milton Rettenberg, pianistes (duo); Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon.
9.00 p.m.—A ETRE ANNONCE.
9.30 p.m.—PROGRAMME POND. — Orchestre sous la direction de Leo Reisman.
10.00 p.m.—CONCERT Chevrolet avec Al Jolson.
10.30 p.m.—DISCOURS.
10.45 p.m.—LANNY ROSS, ténor.
11.00 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel St-Regis.
11.30 p.m.—ORCHESTRE Olsen.
12.00 (minuit)—CHANT par Ralph Kirbery.
12.05 a.m.—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—ORCHESTRE LOPEZ

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

4.00 p.m.—VARIETES.
4.30 p.m.—FANFARE de l'Armée américaine.
5.00 p.m.—BOBBY BENSON.
5.15 p.m.—CHANT par J. Kelvin, ténor.
5.30 p.m.—SKIPPY.
5.45 p.m.—HISTOIRES SAUVAGES.
6.00 p.m.—CHANTS POPULAIRES par Vaugh de Leath.
6.15 p.m.—CAUSERIE.
6.15 p.m.—ORCHESTRE. Aux postes WADC, WCAO, WGR, WEAN, etc
6.20 p.m.—ORCHESTRE.
6.30 p.m.—CHANT.
6.45 p.m.—PROGRAMME.
7.00 p.m.—DUO.
7.15 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432
7.30 p.m.—QUATUOR et orchestre.
7.45 p.m.—CAUSERIE.
8.00 p.m.—CHANT et ORCHESTRE
8.15 p.m.—PROGRAMME BARBASOL
8.30 p.m.—DRAME.
8.30 p.m.—ORGUE par Ann Leaf.—Aux postes WQAM, WLAC, etc.
9.00 p.m.—DUO et Orchestre.
9.15 p.m.—DUO de piano
9.30 p.m.—MARY EASTMAN, soprano, choeur et orchestre symphonique.
10.00 p.m.—MORTON DOWNEY, ténor.
10.15 p.m.—EASY ACES.
10.30 p.m.—REVUE.
10.45 p.m.—ORCHESTRE.
11.00 p.m.—SYMPHONIE sous la direction de Howard Barlow avec Nino Martini, ténor.
11.30 p.m.—ORCHESTRE.
12.00 (Minuit)—ORCHESTRE
12.30 a.m.—ORCHESTRE.
12.45 a.m.—ORCHESTRE.
1.00 a.m.—ORCHESTRE.
1.30 a.m.—ORCHESTRE.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ etc)

4.15 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
4.45 p.m.—CONCERT. — Efna Kellogg, soprano; Cyril Pitts, ténor; Ennio Bolloglni, violoncelliste; Harold Van Horne, pianiste.
5.15 p.m.—ROMANCE.
5.30 p.m.—CHANTS et HISTOIRES.
5.45 p.m.—PROGAMME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Don de Forest.
6.15 p.m.—CAUSERIE.
6.30 p.m.—CHANT et ORCHESTRE
6.45 p.m.—NOUVELLES par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—PEPSODENT. — Amos et Andy, comédiens.
7.15 p.m.—CHANT et orchestre.
7.30 p.m.—DRAME.
8.00 p.m.—PROGRAMME NESTLE.—Ensemble vocal et instrumental sous la direction de Phil Spitalny.
8.30 p.m.—PROGRAMME HORLICK. —Causerie.
8.45 p.m.—LE MAGICIEN.
9.00 p.m.—CHANT et ORCHESTRE.
9.30 p.m.—PROGRAMME ARMOUR —Eddie et Ralph, artiste Armour, Orchestre sous la direction de Roy Shields; Quatuor vocal.
10.00 p.m.—ALICE JOY, contralto et orchestre.
10.15 p.m.—ORCHESTRE de Concert sous la direction de Roy Shields R. Lyon, soprano et C. Pitts, ténor, solistes.
10.30 p.m.—TRIO NEGRE.
10.45 p.m.—MILDRED BAILEY, chant.
11.00 p.m.—CAUSERIE HUMORISTIQUE.
11.15 p.m.—CHANT par A. Stanley, soprano et orchestre.
12.00 (Minuit)—ORCHESTRE sous la direction de Cab Calloway.
12.30 a.m.—ORCHESTRE sous la direction de Joe Furst.

HUDSON SEAL $125.00
sur mesures, avec manchon
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU — TEL.: 6584
(près des Pères Franciscains)

GRATIS
500 Permanents
SEULEMENT $1.00 pour l'ondulation à l'eau
RIEN AUTRE CHOSE A PAYER
SPECIAL
Permanent à l'huile, $5, deux pour $5
Shampoo et ondulation à la main .75
SALON LIDO
84, DORCHESTER
(Coin ST-JOSEPH)
TEL.: 9404

LES PRINCIPAUX POSTES EMETTEURS

N. B. C.			COLUMBIA			N. B. C.		
STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY
WEAF	454.3	660	WABC	548.6	860	WJZ	394.5	760
WGY	379.5	792	WPG	272.6	1100	KDKA	305.9	980
WTIC	282.8	1060	WMAL	470.9	630	WBZ	302.8	990
WTAM	280.8	1070	WJAS	232.4	1290	WLW	428.3	700
WRC	315.6	950	WOAU	256.3	1170	WHAM	360.7	1150
WWJ	526.9	970	WFBM	241.8	1230	WJR	399.8	750
WSAI	325.4	1330	WOWO	266.5	1100	WENR	344.6	870
WMC	364.4	780	WSBM	546.1	550	WBAL	282.8	1060
KGW	491.5	620	WOR	545.1	550	KWK	222.1	1350
WREN	333.1	900	WNAC	243.8	1210	CKGW	356.9	840
WCAE	245.5	1220	WCAO	499.7	600	WSM	461.3	650
WOO	299.8	1000	WGN	416.4	720	KYW	295.9	1020

CHRC
QUEBEC, — 465.1 METRES

JEUDI

P.M.
5.00—L'Heure du Thé.
5.30—Folklore.
6.00—L'Heure du Crépuscule.
7.00—Programme.
7.15—Concert.
7.30—Au Chalet du Pont de Québec.
7.45—Concert.
8.00—Programme.
8.15—Musique variée.
8.30—Programme de Réseau.
9.00—Musique d'orchestre.
10.00—Orchestre.
10.15—Programme de Réseau.
10.45—Popular Song Composers
11.00—Récital d'Orgue avec Marcel Chouinard.
11.30—Heure Tavannes. (Silence).

VENDREDI

A.M.
9.00—Orchestre.
9.30—Chansonnettes Françaises.
10.00—L'Heure Ensoleillée.
11.00—Concert.
11.30—La Laiterie.
P. M.
12.00—Concert.
12.30—Concert.
1.00—Nouvelles.
1.30—Demandes Spéciales.
2.00—Silence.
5.00—L'Heure du Thé.
5.15—Programme.
5.30—Musique.
6.00—L'Heure du Crépuscule.
7.00—Programme.
7.15—Concert.
7.30—Programme.
7.45—Le Baryton Inconnu avec orchestre.
8.15—Programme de Réseau.
8.30—Programme varié.
9.00—Programme de la Commission de la Radio.
9.45—Musique variée.
10.00—Orchestre.
10.30—Cha E. Rouette avec son orchestre.
11.00—Le reporter.
11.15—Heure Tavannes. (Silence).

CKCV
QUEBEC. — 340.7 METRES

CE SOIR

6.30—Musique en soupant.
7.00—Musique
7.30—Cours de diction par le professeur Joseph Dumais, du Conservatoire.
9.00—Trio Instrumental.
9.30—2ième épisode du grand drame "La femme X".
10.00—Musique.
10.30—Réseau.

VENDREDI

12.00—La musique que vous aimez.
12.30—Poèmes Symphoniques.
1.00—Rex Battle.
1.30—Programme du midi de l'Epicier du coin.
6.30—Variétés.
7.00—Musique
7.30—Programme spécial de l'Epicier du coin.

CKAC
MONTREAL — 411 METRES

JEUDI 26 JANVIER

2.00 p.m.—Chant.
2.15 p.m.—Causerie.
2.30 p.m.—Concert.
4.30 p.m.—Bourse.
5.00 p.m.—Orchestre.
5.30 p.m.—Orchestre.
5.50 p.m.—Causerie.
6.30 p.m.—Nouvelles.
6.15 p.m.—Programme.
6.45—Causerie sportive.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7.00 p.m.—Programme.
7.15 p.m.— Orchestre.
7.30 p.m.—Concert.
7.45 p.m.—Programme.
8.00—Concert Lambert.
8.30 p.m.—Concert Lasalle.
9.00 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.30 p.m.—Orchestre.
10.45 p.m.—Orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles et résultats de la N.H.L.

VENDREDI 27 JANVIER

7.45 a.m.—Réveil.
8.00 a.m.—Déjeuner.
9.00 a.m. —Concert.
9.1 a.m. — Chanson française.
9.30 p.m.—Orgue.
1000 a.m.—Mélodies populaires.
10.30 a.m.—L'ouverture de la bourse
10.45 a.m.—Fanfare.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques
11.30 p.m.—Musique légère.
11.45 a.m. — Opéra.
12.00 p.m.—Trio.
12.30 p.m.—Bourse.
12.45 p.m.— Causerie agricole.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.30 p.m. — Orgue.
4.30 p.m.—Bourse.
4.45 p.m.—Concert.
5.00 p.m.—Orchestre.
5.30 p.m. — Orchestre.
6.00 p.m.—Mélodies.
6.30 p.m.—Concert.
6.45 p.m.—Concert.
7.00 p.m.—Concert.
7.30 p.m.—Orchestre
8.00 p.m.—Heure provinciale.
9.00 p.m.—Causerie.
9.30 p.m.—Orchestre.
10.30 p.r.—Orchestre.
10.45 p.m. — Orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m. — Nouvelles au Nord.

SI VOTRE RADIO
Ne vous donne pas entière satisfaction, appelez 9387; nous vous donnerons un service prompt et garanti et de plus vous ne serez pas exploités.
CAULIN-TANGUAY LTEE
371, rue ST-JOSEPH
QUEBEC, QUE.

POSTE CKCV

Cours de diction française du professeur Joseph Dumais. 8ème leçon. Phonétique et diction. Les voyelles nasales: AN, ON et UN. Nos défauts d'énonciation. Exemples. Exercice pratique.
Audition de morceaux choisis
Péri en mer. . . . Théodore Botrel
Ma fiancée. . . . Sully-Prudhomme
La lune . Francine et Xavier Privas,
La tirade des nez, (Cyrano)
Edmond Rostand

STE-MARGUERITE-MARIE

NOTES HISTORIQUES (Suite)

LIMITES DE LA MUNICIPALITES SCOLAIRE

Ste-Marguerite-Marie, Matapédia — La municipalité scolaire érigée en 1917 comprenait d'abord le territoire suivant : Chemin Kempt Est, les lots 19-46; Chemin Kempt Ouest 20-40. Total de 56 lots. Ce nom de Forunierville fut changé en celui de Sainte-Marguerite-Marie, le 3 mars 1921 à la demande du président de la Commision, M. Edmond St-Gelais. En 1926, le 29 mai, M. l'abbé J.-B. Beaupré, vicaire à Causapscal et desservant de la mission fit annexer aux limites déjà existantes le territoire suivant : Chemin Kempt Est, lots 1-19, C. Kempt Ouest, lots 1-19 Rang V, lots 24-29, rang VI, 11-21, rang VII, 11-25, rang VIII, 11-27, rang 11-53. En 1931, le 4 novembre une autre annexion fut demandée par M. le curé J.-B. Beaupré, celle des rangs du nouveau canton Lavérendrye. Rang I, 1-10, rang VII, 10-15, rang IX, 1-15, rang X, 2-15, et les lots 4, 3, 2. Rang Ouest Chemin Kempt, réserve, les lots 50 à 54 rang Nord Assemetquagan.

Les limites scolaires sont les mêmes que les limites civiles et religieuses, c'est-à-dire, un total de 235 lots.

LES ECOLES

La première école fut construite en 1917, par corvées. C'est l'école No 1, qui servit de chapelle de 1917-28. La deuxième école No 2, fut construite en 1920 encore par corvées. Elle fut fermée en 1931 et remplacée par l'école du village. L'école No 3 fut construite en 1928, au rang V, avec un octroi du gouvernement de $1,200. L'école No 4, fut construite en 1931 ainsi que l'école du village avec les octrois du gouvernement.

Il y a actuellement quatre écoles. Il en faudra construire deux dans les rangs du canton Lavérendrye, une au rang VII, une au rang VIII, une au rang IX, canton Causapscal. En tout il faudra encore cinq écoles.

POUR L'HOTEL-DIEU

M. François St-Gelais vient de conduire sa femme à l'Hôtel-Dieu de Campbellton pour y subir une opération.

BAPTEMES

Le 22, Joseph-Antoine, enfant de Patrickk Marquis. Parrain et marraine: M. et madame Hermel Thibeault.

—Le 22, Anne-Anita, enfant de Ovila Landry. Parrain et marraine: M. François Carrier, fils de Paul et Marie-Anne Vaillancourt.

—Le 22, Marie-Reine, enfant de Jos.-P. Rioux. Parrain et marraine: Patrick Rioux et Marthe Rioux.

RAQUETTEURS !
Profitez de votre visite à Montréal à l'occasion de la Convention en demeurant au Queen's.
La location du Queen's est particulièrement accommodante, étant à proximité des deux lignes de chemin de fer.
Chambre des plus confortables. Repas savoureux.
Chambre $1.50 — Repas à partir de 40c.
L'HOTEL QUEEN'S
MONTREAL
DONAT RAYMOND, Président
ADELARD RAYMOND
Vice-président et directeur-gérant

LA DIFFERENCE ENTRE UNE RECEPTION MOYENNE ET UNE BONNE RECEPTION EN RADIO . . .
LE PRINCIPE 'BI-ACCOUSTIQUE' TEL QUE TROUVE PAR
VICTOR

LE MODELE R-54
10 lampes, Bi-Acoustique, Super-Hétérodyne avec amplification classe "B", contrôle de volume automatique perfectionné, contrôle du son à pleine portée, haut-parleurs dynamiques améliorés. Lampes nouvelles, portée musicale étendue.
$129
Termes faciles.
$10. comptant et $7. par mois.
AUTRES MODELES VICTOR DEPUIS $69.50
LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS
E.-H. DROLET—Gérant
201-203, RUE ST-JEAN QUEBEC.

OIES.... 8 à 12 lbs
JAMBON ROULE Sans couenne 2½ à 5 lbs
AGNEAU Quartier derrière 6 lbs et plus
PORC FESSE Complète ou moitié
10c la lb
W.-E. BEGIN
142, Rue Richardson Tél.: 8196
475, " St-Jean " 4-1455
121, Ave. Taschereau " 8519
Service de Livraison dans toute la ville

FEUILLETON de L'ACTION CATHOLIQUE

LA MINE D'OR INFERNALE

Par Georges PRICE

Reproduction autorisée par la maison Mame, de Tours.

No. 18

"—Je suis au comble de la douleur. Je viens de recevoir une lettre me disant que mon père est mourant à Lourenço-Marquez et qu'il me réclame. J'ai voulu partir de suite. On m'a refusé un passe-port, sous prétexte que je puis faire un soldat bien que je n'en aie pas l'âge. J'ai alors essayé de m'enfuir par terre. Mais j'ai été arrêté à la frontière, et l'on m'a menacé de me mettre en prison à la première tentative nouvelle. Or il faut que je parte. Toi seul peux m'aider à quitter Wilhelmstadt par mer. Tu as un bon bateau, tu es un habile marin. Nous sommes à vingt milles des eaux portugaises; en quelques heures le voyage aller et retour peut se faire. La nuit est noire, la mer forte. Personne ne saura que c'est toi qui auras favorisé ma fuite. Permets-moi d'accomplir un devoir sacré".

"Rimpo tourne vers moi ses yeux pour me demander conseil.

"—Que ferais-tu, lui dis-je, si j'étais mourant loin de toi ?

"—C'est bien, dit-il à Benjamin Brussart. Viens avec moi".

"Il m'embrassa, prit avec lui le jeune blanc et disparut dans la nuit. Je ne devais plus le revoir...

—Comment ?...

—Il conduisit Brussart en terre portugaise et revint. Comme l'avait dit le jeune homme, le voyage s'effectua rapidement. Mais, en débarquant, mon fils trouva des soldats qui le guettaient. Il avait été vu et dénoncé. Deux heures plus tard, il passait devant une commission militaire et, "pour avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier ennemi", il était condamné à mort. A 8 heures du matin, il était fusillé".

Zélou s'arrêta. Les sanglots contenus étreignaient sa gorge, et de grosses larmes roulaient de ses joues noires sur sa barbe grise.

"... Alors, messieurs, reprit péniblement le vieux nègre, j'ai juré que je vengerais mon fils assassiné par les Allemands. Je suis devenu l'ennemi de tout ce qui leur est ami et l'ami de tout ce qui leur est ennemi. J'ai quelque influence sur ceux de ma race : cela tient à ce que j'ai pu souvent les soulager dans leurs misères et les consoler dans leurs peines. De plus, j'ai étudié les traditions sacrées de ma secte, et mes frères ont bien voulu adopter mes interprétations. Aussi ont-ils pour moi quelque chose de plus que de l'amitié. C'est à ce sentiment que je dois d'avoir pu intervenir en faveur des consuls et de leurs familles. La bande qui les attaquait était commandée, il est vrai, par un déserteur portugais qui n'avait aucune raison de m'écouter. Mais il ne pouvait aller contre la volonté de tous ses hommes. Et quand ceux-ci apprirent que les Allemands avaient tué mon pauvre Rimpo, qu'ils connaissaient et aimaient tous, quand ils surent que les voyageurs qu'ils avaient assaillis étaient aussi des victimes des Allemands, ils décidèrent de les respecter.

"C'est encore à ces relations avec mes frères que je dois les renseignements exacts que je vous ai donnés. Ce sont elles enfin qui me permettront, si vous voulez bien, de vous rendre d'autres services et de vous aider dans la lutte que vous allez avoir à soutenir contre les troupes de Goluwayo.

—Nous acceptons votre aide de grand coeur, dit Clifford, car vous avez déjà prouvé ce que vous pouviez faire.

—Et nous serons heureux, ajouta Lesserteur, si nous pouvons vous aider à tirer vengeance du meurtre de votre fils. Allez-vous rester avec nous ?

—Non, je vous serai plus utile ailleurs qu'ici. Mais vous me verrez de temps en temps et vous aurez de mes nouvelles. Quand un messager viendra de ma part, il prononcera mon nom et celui de Rimpo. Et vous saurez que vous pouvez avoir confiance en lui".

Zélou salua ses hôtes, serra la main qu'ils lui tendaient et sortit, grave, drapé dans son large caftan bleu. En chemin, il croisa, avant de sortir, quelques ouvriers noirs. Et les ingénieurs virent que ceux-ci, en passant près de ui, inclinaient la tête et mettaient la main sur leur poitrine.

"Ma fois, dit Lesserteur, je crois que nous avons là un rude allié.

— Certes ! Mais je crois aussi que nous en aurons besoin, répondit Clifford. Dorénavant, nous n'avons plus à compter sur une aide extérieure. Ami Lesserteur, il va falloir organiser sérieusement la défense.

— Nous l'organiserons," répondit le Français.

Ce dialogue avait lieu à haute voix, près de la porte du hall de réunion où les deux amis se rendaient en quittant Zélou. Les dernières paroles furent entendues par de Jussy et Destenay qui en sortaient.

"Oh ! oh ! dit de Jussy. Du moment qu'on organise la défense, c'est qu'il n'y a plus autre chose à faire.

— Vous l'avez dit."

Et Clifford mit brièvement les deux officiers au courant des renseignements apportés par le vieux noir.

"On va donc se battre ? dit Destenay. Ma foi, du moment que nous allons nous battre contre les Allemands, nous n'avons plus à regretter de rester ici. N'est-ce pas, de Jussy ?

— Je suis de votre avis, commandant. Ce sera même bien plus original. Nous aurons notre guerre à nous tout seuls.

— Eh bien ! messieurs, reprit Destenay, puisque vous parliez d'organiser la défense, je vous prie de croire que la mission Destenay vous y aidera.

— Et son chef fera plus que nous y aider, commandant, dit Clifford, il la dirigera. Car nous voici maintenant sur le terrain militaire; vous êtes le plus élevé en grade des officiers présents à la mine c'est vous qui devez nous commander. Je suis sûr que Lesserteur pense comme moi.

— Certes !

— Alors vous acceptez ?

— *All right !* Nous ne serons pas nombreux. Nous n'aurons pas de troupes bien exercées. Mais je crois pourtant que nous allons donner du fil à retordre aux Allemands.

— Du fil à retordre.. et même du "sans fil", dit en riant de Jussy. N'est-ce pas, commandant ?"

IX

NOUVEAUX HOTES, ET QUELS HOTES !

Le soir même, on tint une grande réunion à laquelle assistaient tous les hôtes blancs de la mine. L'avis de Destenay avait été de dire maintenant la vérité tout entière à tout le monde. Clifford et Lesserteur partageaient cette opinion. Le commandant s'avança dans l'assemblée et, le plus simplement du monde, sur le ton de la causerie, prit la parole en ces termes :

"Nous sommes, pour le moment, séparés de Prétoria et de Johannesburg. Mais cette séparation est temporaire. Il faut que le gouvernement du Tranvaal ait le temps de réunir les troupes suffisantes pour forcer le passage malgré les bandes insurgées, et venir nous délivrer. Cette éventualité est certaine, et c'est seulement une question de temps. Si notre situation était ainsi strictement définie, nous n'aurions qu'à nous enfermer dans notre coquille, comme une tortue dans sa carapace, et à attendre. Mais il y a autre chose, et je vous le dis avec une entière franchise, parce que je sais que je puis compter sur le courage de tous: nous allons être attaqués par les Allemands de Goluwayo. Le problème se pose donc de la façon suivante : Il faut tenir contre les Allemands jusqu'au moment où les troupes du Transvaal viendront à notre secours et nous permettront non seulement de nous défendre, mais, je l'espère bien, de les battre définitivement."

Nous devons dire que la netteté virile de cet exposé fut bien accueillie. Personne ne manifesta d'émotion, et les femmes furent les premières à donner l'exemple de la sérénité et de la confiance. Nous savons, d'ailleurs, que tous les assistants étaient habitués aux courses lointaines toujours entourées de dangers, aux grands voyages qui comportent des aventures, et nous n'ignorons pas que beaucoup avaient traversé de graves périls.

Il n'y eut, dans l'assemblée, aucune démonstration bruyante, mais seulement ce léger frémissement qui, dans les réunions nombreuses, trahit le sentiment du devoir et la calme énergie des résolutions. Cependant un mouvement spontané souleva les applaudissements lorsque M. de Puyselles, se levant et embrassant d'un large retard l'assistance, dit simplement d'une voix forte :

"Commandant, nous sommes tous avec vous !"

(A suivre)

IMPRIMERIE ALLIE

Aux chrétiens d'être partout les premiers à se pencher sur la misère, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit, à désirer la soulager, à vouloir "élever" au-dessus de leur condition inférieure tous les malmenés de la vie.
R. P. Raoul PLUS.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

L'histoire est là pour établir que le destin de la civilisation se confond avec celui de l'Eglise et que les saints sont les plus grands bienfaiteurs de l'humanité.
Mgr MOUSSARON.

Vingt-sixième année — No 8074 — QUEBEC — Canada — Jeudi, 26 janvier 1933 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Premier Québec

L'"Action Nationale"

Une revue canadienne-française et catholique

Jeudi, 26 janvier 1933

La première livraison de l'*Action Nationale* est parue depuis quelques jours. La nouvelle publication n'a désappointé aucun de ceux qui l'attendaient.

Un exposé sommaire du programme de la revue, par son directeur; un magistral article de S. E. Mgr Courchesne sur le problème de la terre; une page vigoureusement éducative de M. l'abbé Groulx sur le problème canadien-français; un plaidoyer en faveur de la nature canadienne auprès de nos littérateurs, par M. Harry Bernard; quelques sages réflexions de M. Wilfrid Guérin en marge de la dernière Semaine Sociale; une mise en garde des parents et des enfants contre le cinéma, par le R. P. Archambault; un regard de Pierre Hornier sur notre vie nationale; quelques notes sur le présent et l'avenir de l'"Action Nationale", tel est le menu abondant et substantiel que sert la nouvelle revue à ses abonnés. Il faudrait se montrer difficile pour ne pas en être satisfait.

Un mot du programme de l'"Action Nationale".

* * *

L'"Action Nationale" sera essentiellement canadienne-française. Voici ce que nous lisons dans l'exposé de son programme :

> "La revue sera canadienne-française. Ce terme doit être pris dans son sens le plus large. Il n'implique pas de doctrines desséchantes, ni aucune forme de nationalisme restreint ou stérile. Nous saurons tenir compte de notre époque de ses besoins, de ses aspirations et de l'évolution des idées chez nous, depuis un quart de siècle. En d'autres mots, la revue sera éveillée, combative, constructive. Elle sera de son temps. Elle s'occupera, il va sans dire, de tout ce qui intéresse notre originalité ethnique et l'avenir de notre peuple. Elle mettra au premier plan le respect des droits constitutionnels des nôtres et défendra énergiquement, dans tous les milieux, la langue française en Amérique du Nord."

L'"Action Nationale" sera patriote, rien n'est plus évident; mais son patriotisme ne sera pas païen. Les directeurs de la revue ont assez vécu pour savoir que le patriotisme et le civisme n'édifient rien de durable sans le concours d'une métaphysique profondément religieuse.

Sans remonter jusqu'au déluge ni aller à l'antipode, on peut facilement trouver une démonstration de ce principe. En effet, la crise présente est-elle autre chose que la résultante d'une série d'actes collectifs et individuels posés par un monde économique qui prétendait avoir du civisme, même du patriotisme, mais qui avait abandonné peu à peu ses traditions religieuses ? Voici ce que dit, à ce propos, le programme :

> La revue sera catholique. Elle ne sera pas pour cela ce qu'on appelle une revue religieuse. Soit dit seulement qu'elle envisagera sur le plan catholique les problèmes qui sollicitent notre peuple, qu'elle mettra au premier rang de ses préoccupations le catholicisme au Canada français et les rapports intimes du catholicisme avec la vie sociale, politique, économique, artistique et littéraire, voire scientifique, de notre pays.

Et parce qu'elle veut exercer une influence véritable sur son temps, parce que l'agitation et les paroles stériles ne l'intéressent nullement, l'"Action Nationale" ira livrer combat là où sont en jeu les destins du peuple qu'elle a juré de servir.

En ces derniers temps, nos défaites se sont multipliées dans le domaine économique. Malgré certains discours que l'on nous sert comme de la morphine à un malade, l'influence de nos compatriotes a profondément diminué dans le domaine économique de ce château-fort canadien-français qu'est Québec. Nous avons été vaincus; nous avons retraité; quelques-uns d'entre nous seraient même prêts à capituler.

Eh! bien, c'est cette déchéance qu'il faut éviter. La prochaine génération devra coûte que coûte regagner le terrain perdu par celle qui n'a pas pu tenir, malgré le travail héroïque de quelques-unes de ses unités. Ce n'est pas une capitulation, mais une avance, que nous devons préparer pour demain sur le terrain économique. Et cela, en attendant une victoire décisive, qui nous vaudra une vie paisible dans une atmosphère de justice, de respect et de sympathie convenant mieux que toute autre aux peuples mixtes.

A propos de patriotisme dans les affaires, le programme contient la phrase suivante : "L'époque paraît toute désignée pour que l'on traite sérieusement des grands problèmes économiques et sociaux qui confrontent notre pays".

* * *

La vie nationale d'un peuple est quelque chose de bien complexe. On ne la traite pas sans toucher à toutes les forces vives qui en constituent les cellules vivantes. C'est pourquoi l'"Action Nationale" dit, dans son programme :

> Nous discuterons à l'occasion des choses de l'enseignement, tant dans le domaine supérieur que dans les milieux secondaire et primaire. Nous accorderons aussi une attention plus grande que jamais aux questions d'art, de littérature, de sciences. Non seulement il importe de réclamer partout nos droits, mais il faut aussi souligner, dans les divers milieux intellectuels, l'excellence du travail qu'accomplissent les nôtres.
>
> La revue s'occupera aussi de la chose politique. Il n'est pas possible d'ignorer ce domaine. Il est entendu dès à présent, toutefois, qu'elle traitera des problèmes politiques en dehors de toutes préoccupations des partis ou des hommes au pouvoir.

En voilà suffisamment, croyons-nous, pour faire comprendre ce que sera l'"Action Nationale", revue "ouverte à tous ceux des nôtres qui savent tenir une plume et pensent droitement".

* * *

Avec beaucoup d'autres, nous voyons en l'"Action Nationale" une oeuvre rigoureusement nécessaire.

Depuis plusieurs décades, notre peuple a mené une vie surtout parlementaire ou, mieux, électorale. Cette orientation l'a conduit où il est, à cet état dont il éprouve le besoin de sortir.

Si la vie nationale devenait, au contraire, sa préoccupation essentielle, n'est-ce pas qu'il y gagnerait ?

Mais il faut un stimulant; il faut un animateur; il faut des directives. En attendant l'établissement d'un Conseil National (économique ou autre), l'"Action Nationale" pourra peut-être jouer partiellement ce rôle, grâce aux collaborateurs nombreux et compétents qui lui ont déjà promis leur concours. C'est à souhaiter.

Eugène L'HEUREUX

L'"Action Nationale" est une revue mensuelle. On peut s'y abonner au bureau de l'"Action Catholique", 105 rue Ste-Anne, Québec. Prix : $2.00 par année. S'abonner à une revue comme celle-là, c'est contribuer à ses travaux, c'est faciliter l'obtention de la fin qu'elle poursuit. Donc... si vous prétendez être éveillé....

E. L.

PETITES NOTES

Les lumières

Le projet de loi Caron, visant à rendre obligatoire le port de lumières sur les voitures circulant sur les routes la nuit, a été présenté à nouveau cette année, et renvoyé cette fois au Comité d'agriculture. Certains prévoient que ce comité sera son cimetière, car la députation rurale ne veut pas imposer cette dépense en temps de crise.

Il n'en reste pas moins que le port de lumières, ou de réflecteurs constitue en quelque sorte une police d'assurance.

On dit avec raison que tous les accidents d'autos la nuit ne proviennent pas de ce manque de lumière sur les voitures. Les causes d'accidents sont multiples. Mais, si on veut réellement protéger les vies et la propriété, il faut essayer d'agir sur toutes: la vitesse, l'inconduite, l'imprévoyance. Et nous plaçons dans l'imprévoyance le fait de s'aventurer la nuit sur une route sans munir son véhicule de ce qu'il faut pour signaler sa présence.

T. P.

Notre presse

M. P.-D. Ross, de l'Ottawa Journal, vient de faire une conférence, au cours de laquelle il a rendu hommage à la presse canadienne. Cet homme a raison Si nous comparons l'ensemble de nos journaux à l'ensemble des journaux du pays voisin, nous avons raison d'être fiers. Il y a bien chez nous quelques exceptions détestables, mais ce sont des exceptions.

Si la presse canadienne a pu garder ce niveau de sérieux, se relever même, elle le doit bien un peu à la presse indépendante, qui l'a aidée à ne pas tomber plus bas, à se relever.

L'exemple n'entraîne pas toujours comme il le devrait, mais il a toujours son influence. Le peuple canadien doit une marque de reconnaissance à cette presse indépendante.

T. P.

Logique

L'Angleterre est invitée à se rendre à Washington étudier la revision des dettes de guerre, et elle laisse entendre que si elles y va, ce sera pour obtenir un règlement définitif. Elle dit aussi qu'il devra être entendu que le paiement des réparations sera une affaire finie.

De son côté la France laisse entendre que, si les réparations cessent les dettes cesseront en même temps.

L'Angleterre a raison et la France n'a pas tort. L'Angleterre a raison de demander un règlement final et de bien marquer que le paiement de réparations est en pratique impossible La France a raison, car elle ne devrait donner que ce qu'elle reçoit. Et c'est déjà généreux de sa part, puisqu'elle fut la véritable victime de la guerre.

En somme, si on veut bien s'entendre pour effacer tout cela, la situation économique mondiale sera soulagée. Tant que ces boulets traîneront, n'espérons pas la fin de la crise. La charge que le monde porte sur ses épaules va continuellement en augmentant et le monde s'enlise.

T. P.

Cartes pour le dîner du 1er février.

Un certain nombre de cartes d'admission au dîner des noces d'Argent de l'Action Sociale Catholique sont maintenant en vente, au prix d'une piastre, au bureau de l'"Action Catholique".

Ce sera la partie récréative en même temps qu'instructive de la journée. Les convives garderont sûrement un bon souvenir de ce dîner.

On peut se procurer des cartes ... aussi longtemps qu'il en aura. Pour les personnes qui ont envoyé par la poste le prix de cette carte, une enveloppe contenant cette carte est marquée de leur nom et leur sera remise, quand elles viendront la réclamer.

Consultation de l'Elite

Faut-il ruraliser notre société?

C'est un député fédéral conservateur, cette fois, qui exprime ses vues.

Québec, ce 16 janvier 1933

Cher Monsieur,

Je vous remercie de me fournir l'occasion de présenter à vos lecteurs quelques-unes de mes observations sur la question que vous avez si judicieusement posée : — Faut-il ruraliser notre société ?

Le problème rural est tellement vaste, il peut être envisagé sous des asepcts si divers, qu'il est bien difficile dans une courte communication d'indiquer même quelque solution.

Pour l'instant, monsieur le rédacteur, je ne veux, en quelques mots, qu'examiner cette question : La finance en relation avec l'agriculture.

Les sociétés sont un peu comme les individus : pour ces derniers, c'est le sang qui entretient la vie, et pour les premières, c'est l'argent qui est le sang de la vie économique.

Il n'y a pas à se le cacher : une des grandes causes de la dépression agricole dans notre province, de ce dépeuplement de nos campagnes, de cette formidable ruée vers les centres — depuis une décade; du peu d'attrait chez nos gens, pour la vie agricole, c'est le manque de capitaux.

Manque de capitaux pour la grande majorité de nos agriculteurs, et perte de capitaux dûe aux mauvais placements chez les autres.

Il y a ici un paradoxe. Pendant que notre agriculteur n'a pas le capital nécessaire pour mettre en valeur la terre de chez nous, lui permettre de produire au maximum, de renouveler ses modes de production, de s'outiller rationnellement, de rencontrer même ses obligations, il reste avéré cependant que c'est de nos campagnes que nos grandes banques drainent l'argent réclamé par l'industrie et le commerce, que c'est surtout dans nos campagnes, à cause du manque complet de législation et de surveillance, que certains établissements de crédit sont allés chercher des sommes fabuleuses pour des entreprises de toutes sortes.

* * *

On connaît les tristes déboires de ces naïfs souscripteurs dans ces placements dits : "de tout repos". Notre agriculteur a prêté et prête encore à tout le monde, mais n'a pas eu de capital ou n'en a pas pour améliorer sa propre situation.

Il y a de ce côté une grande oeuvre d'éducation à entreprendre. Quand a-t-on songé à l'éducation financière de nos agriculteurs ? Quand a-t-on songé à légiférer pour protéger leur épargne fruit de leurs privations? Pourquoi ne pas créer dans nos campagnes des cours spéciaux, où on enseignerait à nos cultivateurs comment placer leurs économies et combien il faut se défier de ces gens habiles, spécialistes dans l'art de berner et de tromper, qui couvrent de fleurs leurs offres de placement quelconque, et font perdre en quelques instants à nos agriculteurs, trop absorbés pour se renseigner, leurs épargnes, fruit d'un dur labeur, et parfois d'une longue privation ?

Les lois ne seront jamais trop draconiennes pour protéger l'épargne populaire. Nous serions stupéfaits, s'il était possible de faire le calcul des millions râflés des économies de nos campagnards par ces aigrefins de la finance qui apparaissent et disparaissent comme des météores.

Le premier souci d'un industriel qui réussit n'est-il pas de placer dans sa propre exploitation les profits qu'il réalise afin d'accroître et d'augmenter encore davantage le volume de ses affaires ? Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'agriculteur ? Ils ont tort d'épargner le plus possible, de dépenser le moins possible, si le fruit de leurs privations n'est pas employé à améliorer leur propre exploitation.

Aucune classe de notre société n'a une puissance d'épargne et de privation égale à celle que possèdent nos cultivateurs. Ces qualités leur ont permis dans le passé, et permettent encore à un grand nombre d'entre eux, même aujourd'hui, malgré la dureté des temps, de disposer d'économies relativement importantes.

* * *

Pourquoi, s'ils ont des placements, ne les font-ils pas à la terre, ne les consacrent-ils pas à l'amélioration de leurs champs et de leurs troupeaux, à l'entretien de leurs bâtiments, aux drainages, aux irrigations, et à l'achat de machines perfectionnées ?

L'agriculture est une des forces principales du pays, la condition de son équilibre, la source essentielle de son épargne, disait dernièrement le nouveau Premier-Ministre de France. On peut dire la même chose chez nous. La source de l'épargne dans notre province se trouve chez nos agriculteurs. Il faut donc protéger cette épargne.

Donc, des lois très sévères pour cette protection, l'établissement de cours pour faire l'éducation financière de nos agriculteurs, les entraîner à cette idée que c'est sur leurs exploitations qu'ils doivent placer leur argent, que c'est la forme de conservation la plus productive.

Essayer de faire mettre en pratique quelques-unes de ces idées, n'est-ce pas un des moyens de ruraliser notre société ? Le redressement économique de notre pays ne peut se faire qu'en fonction de son agriculture.

C.-N. DORION, M. P.,
Québec-Montmorency.

NOTE DE LA REDACTION

Nous remercions M. Dorion, député fédéral d'avoir participé à notre étude sur la ruralisation. Nos lecteurs constatent sans doute que chaque jour nous apporte une contribution venant d'un milieu nouveau.

Des députés d'allégeances politiques diverses nous ont adressé leur lettre; d'autres députés ont bien voulu nous écrire pour nous encourager à poursuivre ce travail qu'ils estiment très opportun et nous ont promis de causer ruralisation durant la prochaine session.

Ceux qui suivent cette rubrique peuvent compter que l'intérêt sera soutenu jusqu'à la fin. Nous avons encore plusieurs magnifiques lettres et il nous en est promis une couple de fameuses.

Si nous avons dû solliciter avec insistance quelques lettres, pour amorcer la consultation, nous pouvons dire que, maintenant, ça marche tout seul...

Et le plus consolant, ce sont les échos que nous recevons d'ici et de là. Décidément, l'idée de la ruralisation fait son chemin. Bientôt, il sera même téméraire d'essayer de lui barrer la route.

La question, soulevée par M. Dorion, de garder aux campagnes l'argent des campagnes est l'une de celles qu'il faut résoudre au plus tôt. Ah ! si chaque paroisse avait sa caisse populaire, comme ce serait utile !

E. L.

EPHEMERIDES

(Il y a vingt-cinq ans)

DE L'ACTION SOCIALE, 26 JANVIER 1909.

—A propos de "patronage". — M. le juge Cassels a mis le doigt sur l'une des plaies qui rongent notre organisme politique lors qu'il a dénoncé le système absurde et néfaste du "patronage". Mais il n'en a pu indiquer ni la profondeur ni la puissance d'infection. M. Gourdreau, l'ancien sous-ministre de la Navigation, a déclaré, paraît-il, qu'en trois années, et dans un seul ministère, le système nous avait fait perdre $200,000. Ceci donne quelque idée des ravages d'ordre matériel pourrait-on dire, causés par ce régime qui codifie la vieille devise : "Aux vainqueurs les dépouilles" ! et qui réserve au parti dominant les faveurs de tout genre. Mais l'action du "patronage" est plus novice encore peut-être dans d'autres domaines, puisqu'elle écarte systématiquement de certaines fonctions les plus compétents pour leur substituer les plus serviles ou les mieux protégés. Personne ne conteste, dans l'ensemble, la valeur morale ou la compétence professionnelle de nos magistrats, mais qui n'aperçoit cependant le dommage causé à la magistrature, et au pays même, par les méthodes qui, depuis de longues années, ont restreint à un seul camp politique le choix des juges ? Et ce régime ne nous a pas seulement coûté très cher comme pertes matérielles, il n'a pas seulement écarté des fonctions publiques certains hommes qui eussent pu rendre des services de premier ordre, il a inoculé à tout le corps politique un principe de corruption et de mort. M. le juge Cassels dit qu'il n'existe de remède efficace que dans l'éveil de la conscience publique. Cela est évident. Mais, pour éveiller cette conscience, pour maintenir chez les gouvernements et les gouvernés la claire notion du devoir civique, il faut des voix qui sachent parler à temps et à contre-temps, qui, intéressés aujourd'hui à dénoncer le mal, ne le soient pas, demain, à en dissimuler les ravages parce qu'il profite à tel ou tel parti. Il faut d'abord et surtout une presse indépendante.

—Menace du socialisme. — Lon. dres : — Une admission qui, dans la bouche d'un membre du cabinet Asquith, revêt une portée particulière, a été faite cette semaine par M. Haldane, le secrétaire d'Etat pour le département de la guerre. Voici ce qu'il a dit dans un discours prononcé à Bermingham : "La menace la plus imminente et la plus grave appréhension de l'heure présente ne se rattache peut-être pas autant au problème de la défense nationale que celui que font naître les progrès du socialisme, ses effets sur notre crédit et maintes autres choses". Il n'y a dans cette déclaration rien d'absolument nouveau, si ce n'est qu'elle est faite par un homme qui préoccupe avant tout la question de la défense nationale et qui n'a été amené à traiter du socialisme que parce qu'il y voit précisément un danger pour l'intégrité de la nation. Cet aveu est donc un signe des temps.

—Montréal : — Montréal a été littéralement séparé du monde depuis samedi soir, les services de télégraphe et de téléphone ayant totalement manqués. La tempête de grésil que nous avons eue sans interruption depuis samedi matin est sans précédent dans les annales de notre ville. Montréal a été plongée dans les ténèbres dans la nuit de dimanche à lundi. Partout la lumière électrique a manqué. Un des résultats des plus désolants de ce désastre général c'est la perte pour nos avenues et nos parcs d'un nombre d'arbres considérable. Sur tous les points de la ville une armée d'hommes est occupée à relever les fils électriques et à débarrasser les rues de ces dangereux débris. Tous ces hommes travaillent depuis 20, 30 ou 48 heures sans une seule minute de repos.

—Presque tous les journaux de Toronto, le GLOBE en tête, ont appuyé la proposition faite par M. Kill Evans d'abolir le louage des lacs à des clubs de chasse ou de pêche, alléguant qu'il n'y a que dans la province de Québec que ce système existe encore. L'hon. M. Devlin s'oppose à ce que l'on prive la province des revenus qu'elle retire des contrats passés avec les différents clubs. La richesse de nos rivières et de nos lacs est sauvegardée par des lois sages et d'autre part ceux qui habitent sur les rives de ces lacs et rivières conservent le droit d'y faire la pêche pour leur subsistance.

—Mafane : — MM. Lyons et Dupont étaient ici ces jours derniers dans les intérêts de la Cie du chemin de fer Mafane et Gaspé. Il paraît de plus en plus évident que cette voie sera bientôt construite; aussi notre population est-elle anxieuse de voir le succès de cette entreprise. Quel vaste champ au commerce de bois et à la colonisation, l'exploitation d'une telle ligne va offrir à notre province.

—Mme T. Lemieux vient de vendre au sénateur Choquette la propriété située à l'angle des rues Conroy et St-Amable. Le prix de vente a été, dit-on, de $8,500.

Dans la geôle

Conversation entre deux pensionnaires:

—Combien as-tu attrapé?
—Cinq ans.
—Pourquoi?
—J'ai cambriolé la banque X... Et toi?
—Dix ans.
—Pourquoi?
—J'ai fondé la banque X...

Notre nouvelle chorale

La chorale fondée il y a quelque temps par l'Ecole de Musique de l'Université Laval, a commencé son travail. Sa naissance ayant coïncidé avec la révélation que fut pour Québec le concert des "Petits Chanteurs de Vienne", quelques réflexions me semblent opportunes.

D'abord, il convient d'applaudir à la formation d'une chorale mixte, destinée au chant profane ou à des oeuvres religieuses de concert. Une telle organisation manquait chez nous. Ce ne sera pas sa moindre utilité que de pouvoir s'allier à la "Société Symphonique" pour l'exécution de grandes oeuvres qui seront des révélations aussi utiles qu'agréables pour le public québécois. Mais le chant choral se suffit à lui-même, les plus fameux choeurs du monde le prouvent, et il serait bon de ne pas s'exagérer l'importance de la fusion de ces deux organisations.

Ensuite, l'heureux choix de son directeur est une garantie de succès. Personne ne contestera à Monsieur Roméo Jobin sa compétence dans l'art vocal. Pendant son séjour à Paris, Monsieur Jobin eut le bon esprit de faire partie du "Choeur Mixte de Paris". Ainsi, sous l'habile direction de Marc de Ranse, il put s'initier à la technique chorale, et le groupe qu'il dirige maintenant en bénéficiera grandement.

Il faut espérer que les membres de nos chorales paroissiales iront nombreux grossir les rangs de cette organisation. Ils trouveront là une agréable diversion à leur travail habituel et un enrichissement appréciable de leur répertoire.

Dès la naissance de ce nouvel organisme, on eut pour lui des visées très hautes, de nobles ambitions attestant un bel idéal. Fort bien. Mais... aura-t-on, de part et d'autre, le courage de prendre les moyens correspondants aux objectifs convoités? Je le souhaite. Cependant, il serait fâcheux que l'on se fît illusion: il n'y a pas une beauté musicale pour l'Europe, les Etats-Unis, etc., et une beauté musicale pour Québec. Malheureusement, quelques-uns, chez nous, semblent l'admettre.

Or, les deux facteurs principaux de la qualité d'une chorale, comme de tout ensemble musical d'ailleurs, sont la lecture (le solfège) et la discipline. C'est bref à dire, mais combien difficile à réaliser !

Le solfège. J'ignore quelle étude on en fera dans la nouvelle chorale. Qu'on ne s'y trompe pas: le seul moyen rationnel d'étudier un texte en vue de son interprétation, c'est de le LIRE ! C'est une erreur accréditée auprès de trop de musiciens que la répétition d'un passage difficile conduit au perfectionnement de son exécution. Au contraire, la répétition d'une difficulté ne peut servir qu'à imprégner plus fortement dans l'organisme une exécution parfaite. Il faut donc qu'une difficulté ait été vaincue avant de la répéter. Autrement, on ne fait qu'entasser les imperfections, les fautes qui, par suite des habitudes prises, des réflexes, reparaîtront traîtreusement à l'exécution. C'est un travail à rebours, quoi!

Considérons donc le travail matériel bien en face avant de rêver une réalisation agréable. Celui-là est indispensable à celle-ci, vous dis-je, et les exécution "à peu près"ne peuvent satisfaire que les ignorants. Que d'affinements de justesse et de rythme une belle interprétation chorale ne suppose-t-elle pas! Une exécution transcendante ne diffère souvent d'une exécution simplement bonne que par d'infimes détails matériels. Mais c'est en eux qu'est l'ESPRIT! Le génial Enesco vient de nous en donner une preuve au dernier concert du "Club musical des dames." Je dis à ceux qui sont contents de leur capacité de lecture: achevez de dégrossir votre MATIERE et affinez-la.

La discipline. C'est le facteur le plus important de la perfection d'un ensemble. Ici, je ne puis mieux faire que de citer quelques exemples.

Je suis heureux de pouvoir d'abord rendre hommage aux nôtres: L'Orphéon de Montréal est un groupe d'environ trente-cinq chanteurs, maîtres de chapelles ou solistes d'églises importantes de la Métropole. Réunis par amour pour l'art, ils abdiquent volontairement leurs qualités individuelles, se plient à la direction d'un des leurs et travaillent pendant un an avant de se produire en public. Voilà un bel exemple de conscience artistique. Les radiophiles québécois ont pu se rendre compte, la veille de Noël, du magnifique résultat atteint par cet ensemble.

On admire avec raison les qualités vocales de deux groupes fameux: les "Cosaques du Don" et les "Petits Chanteurs de Vienne". Mais a-t-on songé que la perfection de leurs interprétations tient surtout à la "sensibilité" de leur obéissance, à leur souplesse?

Poursuivons notre enquête. Il arrive que des raisons extra-musicales provoquent dans un ensemble une discipline supérieure, éminemment favorable aux exécutions parfaites. Ainsi l'un des meilleurs choeurs de l'Europe, l'Orfeo Catala (Barcelone), est une organisation catalaniste, visant à l'exaltation du génie catalan, sans alliage avec le génie espagnol.

Naturellement, seuls les "purs" catalans peuvent en faire partie et ce n'est pas un mince honneur que d'y être admis! Le patriotisme régional donne à ce groupement un esprit spécial, un souffle particulier. Outre les sérieuses qualités musicales exigées, la conduite de ses membres doit être irréprochable même en dehors des activités de la chorale. Tel choriste se voit soudain reprocher un très léger écart de conduite, et il serait pour lui impardonné de récidiver. Les répétitions offrent là deux spectacles bien différents: celui d'une réunion "d'amies de la musica", charmants de cordialité, pendant les moments de repos, et celui d'un groupe de travailleurs admirablement soumis et flexibles pendant l'étude. Chacun craint, alors, le froncement de sourcils du "mestre" Millet, aussi rigoureux au travail que "bon papa" en temps ordinaire. Mais aussi quels résultats admirables obtiennent-ils quand ils donnent les messes en si de Bach et en Ré de Beethoven!

Enfin la discipline n'est-elle pas le secret de la perfection de certains ensembles monastiques: les bénédictines de la rue Monsieur à Paris, les bénédictins de Solesmes (et de tant d'autres monastères du même ordre!), et, exemple célèbre, le choeur des franciscaines de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, qui s'illustra par la première exécution publique d'une des oeuvres les plus marquantes de la musique moderne: "Le Roi David" de Honegger.

Un niveau musical relativement élevé peut donc être atteint dans un ensemble, avec des éléments ordinaires, mais à condition d'avoir un bon chef et des hommes de bonne volonté et disciplinés. La première condition est remplie. Espérons que la seconde le sera avec autant de bonheur, afin que les auditions de la chorale de l'Université délectent nos mélomanes, et atteignent en l'instruisant, le grand public québécois. Car il a peine à soupçonner le beau musical à travers le flot d'insanités qui lui est servi à la radio et ailleurs.

Henri MERCURE.

CHEZ LES AUTRES

La foi et la morale, deux choses nécessaires aux peuples.

Le R. P. Joseph Valois, O.M.I., du "Patriote de l'Ouest", commence par le préambule qui suit un excellent article sur la nécessité de nouveaux prêtres et missionnaires dans l'Ouest Canadien :

La vérité est immuable, l'erreur, versatile. Point n'est besoin d'une psychologie bien profonde pour s'en convaincre. Qui peut compter le nombre des sectes et religions qui se sont succédées sous la face du soleil depuis que le monde est monde; qui peut analyser les modifications, les changements multiples apportés à leurs dogmes fragmentaires, à leurs croyances plus ou moins confuses d'où éclosent chaque jour des systèmes économiques, sociaux et religieux dont l'aboutissement est par trop souvent le désordre, l'anarchie, la révolution et parfois la ruine totale d'un pays, d'une race, d'une civilisation.

La foi et la morale sont les deux leviers de l'ascension d'une race vers la prospérité durable. De même que la tige demande au soleil sa vitalité, de même les nations reçoivent d'en-haut leur force de survie.

"Quand le jour était venu où le jeune Romain dépouillait la robe prétexte et la bulle d'or, tous les insignes de l'adolescence, pour revêtir la toge virile, dit Antonin Eymieu, le premier acte de sa vie d'homme qui commençait était de monter au Capitole et de sacrifier aux dieux".

Les nations adultes, de même doivent monter au Calvaire, adorer le Dieu des nations et suivre ses enseignements lumineux, principes de foi et de morale. Un peuple qui ne s'alimente plus à cette source abondante est un peuple à l'agonie. A preuve : l'ancienne Rome qui n'a pas su, parce que païenne, dompter l'instinct destructeur de ceux qui l'avaient rendue célèbre et glorieuse; et tous les pays mutilés présentement par les guerres, les dissensions, les schismes.

La vie d'un peuple ne consiste pas tant dans le nombre de gerbes qu'il moissonne que dans la véritable adhésion aux surnaturelles vertus, aux principes divins, qui se ramifient dans la religion catholique. C'est là qu'est la vie, vie de l'individu, vie de la race.

Nos chemineaux

—Quelle déveine! Vlà l'hiver... j'combine un tas de coups pour m'faire mettre en prison... j'peux pas y arriver...

—Compris: tu bâtis des CACHOTS en Espagne.

Féminisme

—Que pensez-tu de la femme ?

—Avant le mariage, elle rend son mari fou, mais après, elle lui fait croire qu'il l'est réellement en lui relisant ses anciennes lettres d'amour.

E. L.

Nouvelles de la Rive-Sud

NOTES SOCIALES

M. le Dr Chs Laflamme, de Lévis, qui a été opéré samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour appendicite, va mieux.

—Mlle Rose Gourde, de St-Vallier, était ces jours derniers chez sa sœur, Mme Joseph Morin, à Lévis.

—M. et madame Léopold Bolduc, de Lauzon, étaient récemment chez MM. Joseph Haby et Eudore Bolduc, à St-Raphaël.

—Mlle Béatrice Bergeron, de Saint Antoine de Tilly, passe quelque temps chez M. N. Garneau, à Lévis.

—Mlle Florida Laflamme, de Lauzon, est allé visiter récemment Mme J. Labrie, à St-Gervais de Bellechasse.

M. J.-G. FRANCOEUR, CANDIDAT A LA MAIRIE, A LEVIS

Il y aura, cette année, des élections municipales à Lévis, et les candidatures commencent déjà à se dessiner.

M. J.-G. Francoeur, de la rue Frazer, ancien échevin et président des Finances de 1929 à 1931, a accepté à la demande de plusieurs citoyens, de se porter candidat à la mairie aux prochaines élections. Celles-ci auront lieu le mardi, 18 avril, et nul doute que d'ici là d'autres candidatures s'affirmeront, quoiqu'on prédise en certains milieux plusieurs élections par acclamation.

LE CHAMPIONNAT DE LA CLASSE "B" DEMAIN SOIR

Les clubs de quilles "Teinture Catimar" et "Chevaliers de Colomb" de Québec, se rencontreront demain soir à la salle Giguère, à Lévis, pour le championnat de la classe "B".

La première série la "Teinture Catimar" et la seconde par les "Chevaliers de Colomb".

La finale de demain soir devrait donc fournir une partie intéressante.

SOIREE DE CHARITE A BIENVILLE

Une grande soirée musicale au profit de la Société St-Vincent de Paul, est en voie d'organisation à Bienville.

Cette soirée aura lieu le 6 février prochain, un lundi, à la salle paroissiale. Elle comprendra plusieurs chansons de folklore par M. J.-Oscar Paquet, de Québec et diverses autres attractions musicales.

Les prix d'admission seront de 25 sous pour les sièges réservés et de 10 sous par les sièges des côtés et des galeries.

LA CAISSE POPULAIRE DE LEVIS DONNERA SON RAPPORT CE SOIR

La Caisse Populaire de Lévis donnera ce soir son rapport annuel au cours d'une assemblée de ses sociétaires qui aura lieu à 8 heures dans la salle St-François-Xavier.

On y fera aussi l'élection d'officiers.

UN PRIX DE PRESENCE AUX ZOUAVES

Dans le but d'encourager la présence des Zouaves de Lévis, aux réunions, un prix de présence sera donné à ceux qui les auront suivies assidûment.

SOIREE SOCIALE

N'oubliez pas la date ! !

C'est bien lundi prochain le 30 courant qu'aura lieu à la salle St-François-Xavier (école des Frères) le concert, conférence donné par les Chevaliers de Colomb de Lévis.

A cette soirée sociale, tous les Chevaliers de Colomb, nouveaux et anciens sont respectueusement invités, accompagnés de leurs dames et amies.

Donc nous vous attendons tous pour 8 heures 15 précises.

Emile GIGUERE,
Président des amusements

POUR LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY AU PATRONAGE

La série de début en vue du championnat du hockey et de la coupe emblématique au Patronage de Lévis, commencera dimanche prochain.

Demain soir sera jouée la dernière partie séduite entre l'"Ottawa" et le "Canadien".

La dernière équipe jouera une série de 2 dans 3 contre l'avant-dernière; les vainqueurs joueront une série semblable avec la deuxième équipe, puis aura lieu la finale de 2 dans 3 avec le "Canadien".

DANS LE DEUIL

Nos plus respectueuses sympathies à la Révérende Sœur Françoise-Gabrielle, des SS. de la Visitation, à Lévis, dont la mère, Mme Vve Elie Matte, est décédée le 21 courant, à Cap-Santé, à l'âge de 66 ans.

AU HOCKEY

Le club Saint-David a défait dimanche dernier, le club O. Bisson, de Québec par 5 à 1.

—A Charny, le "Maroon" a défait la même jour, le "Belvedère" de Québec au score de 3 à 1.

—Après avoir battu dimanche dernier le "Montréal" au Patronage de Lévis, l'"Ottawa" a défait mardi soir le "Canadien" par 2 à 1.

—Demain soir au Patronage de Lévis, le "Montréal" et le "Notre-Dame" se rencontreront pour la dernière fois.

NEGLIGENCE COUPABLE !

Tout rhumatisant qui ne se soigne pas est toute sa vie accablé de malaises et d'infirmités ; il meurt prématurément, et c'est le mieux qui puisse lui arriver, car la vieillesse déforme les articulations et est pour lui chose affreuse; quelquefois la congestion cérébrale le laisse, quand elle ne le tue pas, frappé de paralysie incurable, amoindri sous tous rapports et appauvri dans tous ses organes.

Et pourtant, le remède qui vaut tout par lui-même, **R. R. R. de Béguin**, est à la portée de toutes les bourses chez tous les pharmaciens qui se préoccupent de la santé de leurs clients.

BULLETIN POUR LES AVICULTEURS

L'un des bulletins les plus en demande auprès du service des publications du Ministère de l'Agriculture de Québec, en ces dernières années, a certainement été celui qui porte comme titre, "L'engraissement et la préparation des volailles pour le marché."

L'édition de 1929, tirée à quelque vingt mille copies, étant sur le point d'être épuisée, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, vient de faire rééditer ce bulletin sous le numéro 98, afin de répondre aux demandes des aviculteurs et des cultivateurs en général, qui voient dans le commerce des volailles une importante source de revenus, à la condition que les oiseaux abattus soient engraissés et préparés de manière à répondre aux exigences des consommateurs.

La nouvelle édition de ce bulletin, préparé par M. Jos.-D. Barbeau, chef de la section de l'Aviculture, est encore plus détaillée que l'ancienne. Elle se présente sous une toilette soignée, et elle renferme de nombreuses illustrations qui complètent admirablement le texte et constituent un véritable enseignement par l'image.

Toutes les phases de l'engraissement et de la préparation des volailles y sont étudiées, depuis l'engraissement en épinette ou en cage, l'alimentation, l'abattage, le déplumage, jusqu'à l'emballage, l'expédition et la classification des volailles. Les producteurs, soucieux d'obtenir les meilleurs prix du marché, trouveront leur profit dans la lecture du bulletin No 98 qui est distribué gratuitement par le service des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Rhumes de Poitrine
Cèdent devant ce traitement
Frictionnez Vicks; mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

SAINT-ROCH

HEURE D'ADORATION.

Ce soir, de onze heures à minuit, heure d'adoration pour les hommes, dans le soubassement.

Il y devrait y avoir foule à cet excellent exercice de piété; la tranquillité de l'heure favorise la prière; les sentiments qui résultent d'une heure employée de cette façon valent infiniment mieux pour le bonheur individuel et familial, même pour la prospérité matérielle, que celles dépensées dans les théâtres ou les salles de danse.

Ne nous fatiguons pas de prier, si nous voulons que le Ciel nous entende et nous exauce. Il y en a tant qui amassent sur la société les flots de sa colère!

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6.30 heures, service de Tiers-Ordre de madame Napoléon Gignac; à 7 heures, pour l'âme de M. Alphonse Breton; à 8 heures, pour l'âme de M. Arthur DeBlois.

NOCES DE DIAMANT DE M. ET Mme GUAY

Le 19 janvier 1933, à Limoilou, se déroulait une fête émouvante et d'un caractère tout à fait particulier.

M. et Mme Médéric Guay, âgés respectivement de 82 et 83 ans, anciennement de la Baie St-Paul, Charlevoix, célébraient leurs noces de diamant.

A cette occasion les heureux jubilaires ont renouvelé aux pieds des autels leurs engagements, à 9 heures du matin. Ils étaient accompagnés de MM. Jos. Guay et Almanzor Savard.

Le Révérend Père Maurice, curé de la paroisse, a adressé la parole et a rappelé aux deux octogénaires le lointain souvenir de leur union d'il y a soixante ans. Il les a engagé à remercier le ciel pour toutes les grâces et faveurs reçues jusqu'à ce jour et il les a invités à regarder l'avenir avec confiance.

Le Révérend Père Curé, se faisant l'interprète de toute la famille, termina son allocution par des vœux les plus sincères de bonne et heureuse fête.

Une messe d'action de grâces fut célébrée par leur petit-fils, M. l'abbé J.-Arthur Drolet actuellement vicaire à St-Coeur de Marie, Lac St-Jean.

Ont pris part au dîner intime donné chez leur fils, M. Jos. Guay, de Limoilou et à la soirée de famille: leurs enfants: M. et Mme Jos. Guay, M. et Mme Almanzor Savard, Mme Vve Arthur Drolet; leurs petits-enfants, M. l'abbé J.-Arthur Drolet, M. et Mme Philippe Guay, M. et Mme Edmond Arsenault, M. et Mme Gustave Savard, M. et Mme Gérard Gauvin, M. et Mme Olivier Bégin, M. et Mme Maxime Drolet, MM. Charles Guay, Germain Savard, Paul Guay, Joseph Savard, Lucien Savard, François Savard, Maurice Savard, Alphonse Savard, Almanzor Drolet, Horace Drolet, Georges-Henri Drolet, Bernamans Drolet, Pra Xavier Drolet; Mesdemoiselles Cécile Guay; Marthe Savard; Lucienne Savard; Marie-Joseph Savard; Colette Savard; Cécile Drolet; Marie-Claire Drolet; Elisabeth Drolet; Brigitte Drolet; Patricia Drolet, leurs arrière-petits-enfants: Marcel Guay; Jeannette, Jacqueline et Jean-Charles Arsenault, Ange-Aimée, Fernand et Marcel Bégin et Pierrette Savard.

Parmi les autres parents et amis qui se sont joints à cette fête, nous remarquions: M. et Mme Rome, Jos Guay, M. et Mme Pierre Lavoie, M. et Mme Camille Matte, MM. Philippe Dionne, Maurice Linteau, Maurice Verret, Maurice Cloutier; Mesdemoiselles Juliette Guay, Noella Lavoie, Alice Lavoie, Georgette Martin, Adrienne Vachon, Jeanne Michaud, Jeanne d'Arc Danjou; deux de leurs petites filles n'ont pu assister à ces belles fêtes. Elles sont au couvent des Petites Franciscaines de Marie de la Baie St-Paul, ce sont: Soeurs Joseph-Arthur (Lucie-Anna Drolet), et Clothilde Savard.

SAINT-SAUVEUR

CE SERA UN SUCCES

Si l'on en juge par le nombre de billets déjà retenus, le concert qui sera donné mercredi, le 1er février, à la salle St-Pierre, par notre distingué ténor québécois, M. Roméo Jobin, au profit des pauvres de la Conférence St-François-Xavier, remportera un grand succès. Comme on le sait, il a émerveillé des foules à l'Opéra de Paris où il reçut des ovations. Le public devrait profiter de l'occasion qui lui est offerte de pouvoir l'entendre à des prix aussi minimes que ceux fixés par les organisateurs de ce concert: 75 sous, pour les fauteuils, et 50 et 35 sous pour les autres sièges. Tous les sièges peuvent être retenus à l'avance chez M. J.-W. Cantin, 446 rue St-Joseph.

HEURE SAINTE

Si tous les hommes et les jeunes gens de notre paroisse, qui sont actuellement sans travail et qui désirent sincèrement en obtenir s'imposaient le léger sacrifice d'assister régulièrement à l'heure sainte du jeudi soir, de 11 heures à minuit, peut-être finiraient-ils par être exaucés. Ils ont l'avantage de se confesser et de faire la sainte communion en assistant à cette heure sainte.

SEANCES DE CONFESSIONS

Il y aura une séance de confessions demain après-midi, à 4 heures, pour les enfants, et demain soir, après l'exercice du chemin de la Croix pour les adultes.

GRAND'MESSES

A l'église paroissiale, demain:
5 h. 30. — Pour Dame Eugène Savard, recommandée par son époux.
7 h. — Pour Joseph Pouliot, recommandée par la famille.
7 h. 45. — Pour les âmes, aumônes du trône.

FEU JOSEPH PARADIS

Le service d'Union de Prières de Joseph Paradis, sera chanté demain, à 6 h. 15, à l'église paroissiale.

BOISCHATEL

QUARANTE-HEURES

Boischâtel, Montmorency: — Le 16 janvier s'ouvrait en notre paroisse la cérémonie des Quarante-Heures. MM. les abbés Darveau, curé de St-Gérard-Majella et Napoléon Dumont, vicaire à L'Ange-Gardien, Jules Lefrançois et notre vicaire Edwin Doyle sont venus prêter leur concours à notre Curé.

Les heures d'adoration du soir furent prêchées par M. le curé Darveau et mardi par notre vicaire, M. l'abbé Edwin Doyle.

Tous les matins depuis 5 h. 30, la foule se pressait autour de la table sainte pour recevoir le pain des anges.

GRAND'MESSES

Lundi, pour le repos de l'Ame de M. Evariste Bureau, recommandée par ses enfants.

Mardi, pour le repos de l'Ame de Dame Edgard Garneau, recommandée par son époux.

Mercredi, pour le repos de l'Ame de Dame Aimé Garneau, recommandée par son époux.

Jeudi, pour les parents défunts de la famille de M. Armand Tardif.

Samedi, pour les parents défunts de la famille de M. Joseph Bédard.

SOULAGEMENT POUR LES FEMMES FATIGUEES

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Les femmes deviennent fatiguées durant ces temps difficiles. Ce sont elles qui doivent supporter les fardeaux de la famille. Quand le mari entre à la maison avec moins d'argent dans son enveloppe de paye . . . c'est la femme qui doit lutter et arranger les choses.

Si vous êtes fatiguée . . . épuisée . . . nerveuse, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce dont vous avez besoin, c'est un tonique qui vous donnera la force de continuer votre travail.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

JACQUES-CARTIER

GRAND'MESSES.

Demain, à 6 heures, pour Mme J.-A. Chicoine, par les élèves des Beaux Arts; à 6.30 heures, pour Mathilde Rousseau, veuve d'Ambroise Godbout, par M. et Mme Antoine Létourneau, à 7.15 heures, pour Alfred Falardeau, par son épouse; à 8 heures, pour Elise Ruelland, par Raymond Ruelland.

HEURE D'ADORATION.

Ce soir, de 11 heures à minuit, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

FEU MME LEON GABOURY.

Est décédée subitement, Dame Elia Tardif, épouse de Léon Gaboury, à l'âge de 49 ans et 2 mois. Son service et sa sépulture auront lieu demain matin à 9 heures.

Nos sympathies.

SAINTE-AGATHE

DECES D'UN OCTOGENAIRE

Ste-Agathe, Lotbinière: — Le 16 janvier s'éteignait paisiblement dans le Seigneur M. Zéphirin Mercier, (rentier), à l'âge de 83 ans et 11 mois.

Un nombreux cortège de parents et d'amis suivaient les restes mortels du défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Lapointe, vicaire, qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient: la croix M. Jos. Lemieux, beau-frère; le cercueil: MM. Urbain, Jos. Mercier, Octave et Pierre Lambert, tous neveux du défunt.

Conduisaient le deuil: ses enfants, MM. et Mmes Philéas Drouin, Alphonse Gingras, M. et Mme Dion, de Lyster, Napoléon Mercier, fils, de Lyster, Michel Gingras Philéas Dumont, Mme Nazaire Courdin, de Montréal, MM. et Mmes Philippe Martineau, Gaudias Poirier, Joseph Gagnon, M. Alphonse Mercier, fils de St-Adrien d'Irlande, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants: une partie des paroissiens se sont fait un devoir de venir témoigner une dernière fois leurs sympathies à la famille en deuil.

Requies cat in pace.

NOTES

Les étudiants et pensionnaires des différentes communautés sont retournés à leurs études après avoir passé les quelques jours de vacances dans leurs familles. M. Léopold Fortier, au Séminaire de Québec; Aréine Breton, Vital Martineau, Alphonse Drouin, Raymond et Robert Drouin, au collège d'Arthabaska, M. Arthur Patry et Laurier Mercier, au collège agricole de St-Ferdinand, Mlle Patricia Small, au couvent de la Congrégation St-Roch de Québec, Mlle Thérèse Laflamme, au couvent de St-Sylvestre. A tous nous souhaitons succès pour terminer leurs études.

Mme Dumas et sa famille de Montréal, sont revenus demeurer dans notre paroisse, chez M. B. Kelly, marchand, son père.

EN VISITE

MM. Lévi Patry et Odilon Breton, représentants de la maison Beatty Limitée, étaient les hôtes de leurs parents, MM. Xavier Patry et Ovide Breton, à l'occasion des fêtes; ils étaient accompagnés d'un confrère, M. Gustave Boudreault, de Québec.

MARGUILLIER

M. Siméon Gingras a été élu marguillier en remplacement de M. Amédé Gingras sortant de charge.

MAIRE

M. Patrick Small a été élu maire par acclamation, en remplacement de M. Philéas Drouin.

CONSEILLERS

MM. Alcide Bédard, boulanger, et Léandre Cyr, rentier, furent nommés conseillers en remplacement de MM. Houle, cordonnier, et Albert Laitre, rentier.

EN VISITE

M. Wilfrid Poirier, marchand, en voyage aux Etats-Unis, chez son beau-frère, M. Marois, à l'occasion de leurs noces d'argent; il profite de l'occasion pour visiter d'autres parents et amis.

BEAUPORT

CONFERENCE

Le 29 janvier prochain aura lieu à la salle du collège à l'issue des vêpres la conférence annuelle de la Caisse Populaire et le rapport général du gérant. A cette occasion, on fera distribution des prix d'économie de la Caisse scolaire. Un programme musical sera exécuté. La soirée est gratuite avec cartes qu'on pourra se procurer chez le gérant, M. Philéas Grenier ou dans les écoles.

NOCES D'ARGENT

Le 22 janvier dernier plusieurs parents se réunissaient à la demeure de M. et Mme F.-A. Crépault à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage. Un magnifique cadeau fut offert aux jubilaires et la soirée fut vite écoulée; on y fit musique et plusieurs chants furent exécutés. Parmi les invités on remarquait M. l'abbé Ph. Sylvain, curé de Dosquet et M. l'abbé P.-E. Crépault, enfant des jubilaires qui est actuellement étudiant à la faculté de théologie au Grand Séminaire de Québec.

EN RELIGION

M. Paul Parent, enfant de M. et Mme Edouard Parent de la rue St-Michel est entré comme "frère" chez les RR. PP. du Sacré-Coeur de notre ville.

POSTE DE POMPIER

Dimanche dernier, à 2.30 heures, M. l'abbé Villeneuve bénissait le nouveau poste de pompier et l'on en fit également l'inauguration. Plusieurs discours furent prononcés par MM. l'abbé Villeneuve, le maire A. Chrétien, Ephraim Bédard, député au Provincial, et plusieurs autres notables. M. le chef Beaulieu de Québec était également à cette fête. M. le député Bédard présenta à M. le Maire un chèque de $2,000.00 venant du gouvernement provincial. En cas de feu, on pourra s'adresser soit par téléphone ou à M. Emile Parent, gardien du poste. Téléphone: 2-0563 s. 3.

TELEPHONE

Les employés de la Cie Bell Telephone avaient l'honneur de présenter aux abonnés de téléphone de notre ville, mardi soir dernier à la salle du collège, les instructions relatives au fonctionnement du téléphone automatique dont l'inauguration aura lieu le 2 février prochain. En cas où certains abonnés seront dans la difficulté de se servir de l'appareil automatique, ils pourront consulter l'annuaire du téléphone à la page 5.

FEU !

Jeudi dernier, plusieurs feux de cheminée furent allumés par le gros vent de l'Est; on peut dire cependant que les dommages furent insignifiants, car on contrôla vite la marche du feu.

VOITURE A INCENDIE

On fit dimanche dernier la parade de la nouvelle voiture à incendie. Ce travail a été exécuté par les employés de M. Jos. Grenier de notre ville à qui vont nos félicitations.

INHUMATION

Le 18 janvier dernier a été inhumé dans le cimetière paroissial le corps de Marie-Corona-Denise, enfant de M. et Mme Azarias Lamgevin, décédée l'avant veille à l'âge de 1 mois. Nos sympathies à la famille.

CARNET SOCIAL

M. Maurice Robert qui demeurait à Montréal depuis trois ans est revenu dans sa famille depuis la semaine dernière pour y passer une couple de mois.

SACRE-COEUR

BINGO

Lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine, des soirées de Bingo auront lieu à la salle paroissiale du Sacré-Coeur.

Tous ceux qui s'intéressent à cet amusement sont invités à venir en grand nombre passer une agréable soirée et pratiquer en même temps la charité.

SOUSCRIPTION

Les promoteurs de la souscription en faveur de l'"Action Catholique" ont été très satisfaits car après l'exposé de leur plan, ils ont recueilli dans la salle paroissiale douze assurances de $100.00 en faveur de leur oeuvre.

CAP ST-IGNACE

CHRONIQUE.

Cap St-Ignace, Montmagny. — M. Louis Dugal, de Matane, est venu visiter des parents dernièrement.

—M. Adélard Guimond, de Ste-Anne de la Pocatière, est venu visiter sa mère, Mme Chs Guimond.

—Mlle Sylvia Pelletier, de Ste-Anne-de-Beaupré, passe quelque temps chez sa tante, Mme A. Dallaire.

—M. Alphonse Morin, de Montréal, a passé une quinzaine, chez son père, M. Pierre Morin.

—Le 10 courant est décédé à Québec, à l'âge de 62 ans, M. Philéas Richard, époux de feu dame M.-Anne Gagné. Son service et sépulture eurent lieu en notre paroisse le 12.

—Le 24 janvier ont eu lieu les funérailles de Mme Maria Fournier, épouse de M. Adélard Frégeau, décédée le 22, à l'âge de 38 ans et 10 mois.

M. le curé A. Poulin dit la levée du corps et chanta aussi le service.

M. Cyprien Avoine portait la croix. Conduisait le corbillard: M. Sifroid Fortin. Les porteurs du corps étaient MM. Joseph-Auguste Bernier, Emile Morin, Jules Bernier, Georges Brie. Tenaient les rubans: Mmes J.-A. Bernier, Emile Morin, Jules Bernier et Georges Brie.

Mmes Joseph Bernier et Napoléon Morin portaient la bannière des Dames de Ste-Anne.

Conduisaient le deuil: son époux, M. A. Frégeau, son fils, Rosaire, son frère et sa belle-soeur: M. et Mme Luc Fournier; ses soeurs et beaux-frères: MM. et Mmes Eugène Richard, Edgar Richard, Wilfrid Lemieux, Arnédée Caron, Albert Guimond, Louis Boulet, Alphonse Bernier, MM. Amédée, Romuald Frégeau, Mme Joseph Poirier, M. Maurice Poirier; ses oncles: MM. Her. Fournier, G. Blanchet, Anselme Bernier; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Napoléon Landry, Napoléon Guimond, Miles Bernadette, Irène, Jeanne, M.-Lse Richard, ainsi que plusieurs autres.

Outre son époux, Mme Frégeau laisse pour la pleurer 10 enfants en bas-âge, sa mère, Mme Vve Alphonse Fournier, 2 frères: MM. Adolphe, de East-Angus et Luc, de Cap St-Ignace; ses soeurs: Mmes Eug. Richard, Edith, Edgard Richard, Roxanna, Wilfrid Lemieux, Mérida, Louis Boulet, Anna, Alphonse Bernier, Clara, Arnédée Caron, Yvonne, Albert Guimond, Valeda.

Nos sympathies à la famille.

Le 23 janvier, est décédé après une longue maladie, soufferte avec résignation, M. Victor Fortin, époux de Dame Joséphine Carlos. Son service et sépulture eurent lieu le 25 au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Feu M. Fortin laisse pour le pleurer outre son épouse, 7 enfants, 3 fils: MM. Léon et Joseph, d'Exeter, Eugène, Camille et Nazaire de Cap St-Ignace. Mme Alphonse Fortin de New-Britain et Mlle Angeline de Cap St-Ignace.

Nos sympathies.

—Est aussi décédée à Montréal, à l'âge de 60 ans, Dame Mary-Esther Murphy, épouse de M. J.-B.-A. Guimond. Feu Mme Guimond demeurait autrefois en notre paroisse.

—Mme Joseph Poirier, de Limoilou, est venue assister aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Adélard Frégeau.

SAINTE-FLORE

FUNERAILLES

Ste-Flore, St-Maurice: — Le 17 janvier avaient lieu les funérailles de M. Georges Dontigny, époux de Dame Evelina Gélinas, décédé après une longue maladie, à l'âge de 50 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 4 fils: Ernest, Albert, Alfred et Henri-Paul; trois filles: Mme Israel Thivierge, (Corinne), Mme Omer St-Pierre, (Lucienne), et Marie-Claire; trois frères: le Rév. Père Albert Dontigny, s.j., de Montréal, Hector, de Grand'Mère et Frank, de St-Jean-Baptiste; cinq soeurs: Mme Vve Frank Baron (Flore), Mme Arthur Plante (Georgine), Mme Joseph Plante (Eugénie), Mme Nap. Boisvert (Marie), toutes de Manchester, N. H., et Mme M. Boisvert, de St-Jean-Baptiste.

Le service fut chanté par le R. P. Dontigny et de MM. les abbés Brunet et Deschênes.

La chorale de Grand'Mère sous la direction de M. l'avocat Roger Deshaies fit les frais du chant. M. le professeur Leclerc touchait l'orgue.

Les porteurs furent: MM. Henri Gélinas, Frank Dontigny, Théo. Désilets et Hervé Corriveau.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

A LA MAIRIE !

Aux élections qui eurent lieu le 16 janvier, M. le maire Adam Pellerin fut réélu pour un nouveau terme, avec une majorité de 148 voix.

Les nouveaux conseillers sont: MM. Alex. Hamel, Hermile Ouellette, et J. Fréchette.

EN RETRAITE FERMEE !

Un bon nombre de paroissiens tous mariés, sont allés dernièrement en retraite fermée au Cap-de-la-Madeleine. Ce sont: MM. Philéas Gélinas, A. Gélinas, Lauda Gélinas, Denis Dupont, Josaphat Dupont, Nap. Clermont, Lucien Clermont, Léger Clermont, Théodore Vincent, Rosaire Laforme, Armand Gélinas, Philéas Boisvert, Edmond Dupont, Charles Desneault, Hormisdas Boucher, Armand Boucher, Charles-Edouard Deschênes.

Tous sont revenus très heureux de ces trois jours qu'ils aiment à appeler "trois jours du Ciel !" Espérons qu'ils conserveront longtemps le souvenir de ce bonheur, que Jésus se plaît à donner aux âmes qui le cherchent et qui l'aiment.

QUARANTE-HEURES !

Les 19, 20 et 21 janvier avaient lieu au couvent les exercices des Quarante-Heures. La blanche petite chapelle était décorée avec un goût qui portait à la piété. Aussi nombreuses furent les personnes qui allèrent en ce petit coin pieux, visiter et adorer le Jésus de l'Hostie.

Réductions Finales
Robes
Elégantes et Fashionables

Autrefois jusqu'à $15.00. Maintenant $3.95

Autrefois jusqu'à $19.50. Maintenant $7.95

Autrefois jusqu'à $29.50. Maintenant $10.95

Autrefois jusqu'à $39.50. Maintenant $19.50

Robes modèles aussi réduites de

10% à 50%

Les prodigieuses réductions actuellement en vigueur sont pour vous une invite à rafraîchir votre garde-robes en lui ajoutant opportunément deux ou trois nouvelles robes. Les prix cotés démontrent de façon convaincante que les valeurs offertes sont véritables et insurpassables.

LES MANTEAUX LUXUEUSEMENT GARNIS DE FOURRURES SONT AUSSI CONSIDERABLEMENT REDUITS

Holt, Renfrew & Co. Limited

Chasseurs! Trappeurs !

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison, sont évalués à leur pleine valeur et les retours vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison J.-B. Laliberté (limitée), 145, St-Joseph, Québec.

Un nouvel expert est attaché à la Maison, cette année.

NOS CONTES HISTORIQUES

Réçit de M. Montarville de la Bryère — **PIERRE BOUCHER** — **Illustrations de M. O. A. Léger**

Originaire de Notre-Dame de Mortagne-au-Perche, arrivé de France âgé de douze ans (1634), Pierre Boucher s'engage aux missions de la baie Georgienne, reçoit son instruction au contact des pères Jésuites et se familiarise avec les langues sauvages. Ce rude noviciat en fait un homme d'initiative et de justes conceptions, capable d'atteindre rapidement les sommets.

En effet, à 31 ans, il est capitaine-commandant et gouverneur aux Trois-Rivières, qu'il fortifie en prévision d'un siège par les Iroquois. Il exerce ses habitants au maniement des armes et préside ainsi à la naissance de nos milices canadiennes. Sa prudence et sa bravoure vont le mettre au nombre des sauveurs du Canada.

Au mois d'août 1653 six cents Iroquois investissent les Trois-Rivières, et Pierre Boucher n'a que quarante-six miliciens pour les braver. Sachant que rien n'est plus terrible que la force du vrai soldat allié à celle du vrai chrétien, il se met à genoux avec les siens et prie, avant que de combattre.

Jour et nuit, pendant une semaine, les Iroquois attaquent furieusement, mais chaque fois leurs guerriers tombent avant de pouvoir atteindre les palissades, reçus à coups de mousquet et de canon. Finalement ils s'enfuient, jalonnant leur chemin de plusieurs de leurs morts. M. de Lauzon, gouverneur du Canada, reçoit Pierre Boucher avec joie et reconnaissance.

« Ha ! que vous avez eu du bonheur, dit-il, en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu ». Pour ce fait d'armes Pierre Boucher est anobli par Louis XIV. Ce fut le premier acte du grand roi en faveur du Canada.

En 1662 Pierre Boucher devient ambassadeur, chargé d'une mission importante auprès de la cour de France, pour supplier le roi de prendre sous sa protection une colonie absolument abandonnée et réduite aux derniers abois. Louis XIV l'accueille avec une extrême bienveillance, promet de nouveaux colons et des troupes régulières pour en finir avec ses implacables Iroquois.

(Courtoisie de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal)

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Ce n'était un mystère pour aucun de ceux de sa génération que le docteur X . ., fort en vue et fort à l'aise, avait eu une jeunesse particulièrement aventureuse.

Son nom et sa personne avaient même été mêlées dans le temps à un tragique abandon d'enfant.

Il avait commis cette lâcheté de se dérober à des responsabilités paternelles que seul un procès révélateur, dont l'autre partie ne voulait pas, aurait pu le forcer à reconnaître.

Il avait obstinément renié et son enfant et la compagne de son désordre.

Mais la famille déshonorée, déçue, désabusée, l'avait averti que du moins son enfant porterait devant le monde, et dans les actes de l'état civil, comme une accusation permanente, le nom de famille de son père naturel.

—Bah! s'était-il dit, ils n'oseront pas! Ils redouteront une poursuite devant les tribunaux.

Et il avait cherché dans d'autres aventures l'oubli de la précédente, les yeux bien fermés sur l'immense misère qu'il venait de semer.

x x x

Le docteur, resté célibataire, avait dépassé la quarantaine quand, un jour, il dut prendre, d'urgence, le chemin d'un grand hôpital.

On y avait diagnostiqué tout de suite un de ces cas inquiétants d'angine cardiaque.

Le nouveau venu se montrait taciturne, soucieux, plein de sombres pensées et de noirs pressentiments.

Une jeune garde-malade toutefois avait conquis d'emblée sa sympathie; sans lui énumérer de faits, il s'était déclaré malheureux.

Et la bonne petite garde, comprenant qu'elle était inhabile à des soins d'un ordre si élevé, avait engagé son patient à voir le prêtre et à mettre ordre à sa conscience, l'assurant qu'il lutterait plus librement contre son mal quand il n'aurait plus à combattre quelque chagrin ou quelque remords.

—Ah! si vous saviez, garde!... Mais non! vous êtes trop jeune, trop bonne! vous ne comprendriez pas ma peine... ma vraie peine... ma vieille peine...

x x x

Le séjour à l'hôpital se prolongeait sans grande amélioration.

Mais, petit à petit, le malade, subissant la douce et pénétrante influence de sa garde, revint à résipiscence, il se confessa, il communia; il prit goût à des entretiens plus spirituels; et la vie lui apparut dans sa vraie lumière.

Quant à sa garde, à son ange gardien, comme il disait, il se prit à l'aimer.

En secret, le coeur du vieux célibataire s'attendrit: un amour y germa, d'une sorte qu'il n'avait jamais connue... Dans son esprit, un rêve s'ébauchait... Quand il serait mieux, il l'emmènerait; il l'arracherait à un gagne-pain toujours pénible; il lui donnerait un foyer où elle serait reine; il lui rendrait le bien pour le bien; elle poursuivrait son travail apostolique. Il en ferait son épouse, et par elle, enfin, il connaîtrait le vrai bonheur.

Avec cette imagination avivée que donne toute maladie grave, il s'exalta à ce projet.

Il eut hâte de le réaliser.

Il conçut l'ardent désir de guérir, de vivre longtemps, de recommencer en neuf une vie indiscutablement gâchée.

x x x

Un jour donc, l'âme débordante de son sentiment, il crut devoir s'ouvrir de sa grande amitié et de son grand projet à celle qu'il avait choisie.

—Garde, fit-il, avez-vous le temps d'écouter une confidence?

—Mais oui! toujours à votre service, docteur.

—C'est que... cela m'embarrasse un peu. Je redoute votre accueil.

—Allons! quand vous ai-je fait de la peine? Dites-moi tout gentiment votre affaire.

—Garde, vous m'aimez?

—Bien sûr que je vous aime. Un malade comme vous, on ne peut s'empêcher de l'aimer.

—Garde, moi aussi, je vous aime.

—Mais, je le sais, j'ai voulu que vous m'aimiez. J'avais besoin que vous m'aimiez, pour hâter votre guérison; vous savez bien?

—Oui, je sais. Et à cause de cette première guérison que vous m'avez procurée, j'ai pensé à vous demander un autre grand service.

—Alors, dites vite.

—Vous ne voudrez pas.

—Mais oui! mais oui! je voudrai.

—Ecoutez, c'est très sérieux; je voudrais que vous suiviez mon cas jusqu'à la fin.

—Jusqu'à la guérison?

—Non, jusqu'à la mort.

—Mais, que voulez-vous dire?

—Je veux dire que je voudrais que vous fussiez ma femme... C'est impossible?

—Docteur, vous vous méprenez. A mon tour, je vous ferai une confidence; et vous verrez que je dois rester rivée à mon humble profession.

—Je veux absolument vous y attacher.

—Docteur, votre garde est une fille adoptive, élevée modestement, moralement instruite, et qui devra gagner son pain, avant longtemps, de ses deux parents. Elle se ménage un gagne-pain pour plus tard et ne peut prétendre à autre chose.

—Qu'à cela ne tienne! une fille adoptive! Est-ce donc un obstacle?

—Docteur, je n'ai pas parlé assez clairement. Mon nom n'est pas mon nom. Je suis une pauvre fille illégitime, recueillie à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, dès mon plus jeune âge.

—Que dites-vous là? Votre âge exact?

—A peine vingt et un.

—La date de votre naissance?

—Le huit janvier mil neuf cent onze.

—Savez-vous quelque chose de vos parents?

—J'ai le souvenir douloureux d'avoir dû produire un certificat de baptême où je porterais justement votre nom, docteur.

—Mon nom! Ah! juste Ciel!...

Et plus une parole!

Dans un étouffement pénible, angoissant, meurtrier, les yeux à demi fermés, le malade faisait sa crise suprême.

Quelques minutes de résistance, et son vieux coeur, fatigué de mal aimer, incapable de si fortes émotions, cessait de battre pour toujours...

x x x

La petite garde-malade fut bien frappée du décès si subit de son protégé moral; mais elle fut loin de penser qu'en se cousant avec tant d'humilité, en révélant le triste mystère de sa ascendance, elle avait, sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, déterminé le trépas de son vrai père.

Lui seul avait emporté, dans l'au-delà, la suprenante, l'émouvante vision de l'enfant qu'il avait follement abandonnée, de sa propre fille, noble malgré tout, pure, désintéressée, vaillante, providentiellement replacée sur son chemin pour introduire au Paradis celui qui l'avait fait entrer dans cette vallée de larmes...

V. Germain, ptre.

DEUX QUEBECOIS A POMPEI

M. A. E. Marois, de notre ville et M. Eugène Patenaude, de Nominingue, P. Q., photographiés près des ruines de Pompéi. Notre concitoyen et M. Patenaude font actuellement une croisière autour du monde à bord de l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien.

FUNERAILLES DE Mme ELIE MATTE DE CAP SANTE

D'imposantes obsèques ont été faites mardi dernier à Mme Vve Elie Matte, de Cap Santé, dont la mort était survenue le 21 janvier. Mme Matte était l'une des personnes les mieux connues de la paroisse et sa disparition a causé partout d'unanimes regrets. Toute la paroisse a pris part à ce deuil qui frappait une famille très en vue.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Narcisse Groleau, curé de Donnacona. Le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Pouliot. La chorale paroissiale, dirigée par M. Charles Germain rendit la messe des morts en grégorien. M. Gédéon Moisset touchait l'orgue.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Groleau, de Donnacona, et M. l'abbé Robert Gauthier, de Deschambault, professeur de chant grégorien.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Arthur Godin, Godefroy Gaudin, Alfrediste Delisle, Eugène Lesage, Napoléon Fiset, Quetton Fafard et Ulderic Lavallée. Mme Georges Rinfret portait la croix.

La défunte laisse pour pleurer sa perte neuf fils et quatre filles: MM. Joseph, Adolphe, Alfred et Adrien Matte, de Cap-Santé, Georges, Maurice, Philippe et Charles Matte, de Donnacona, et Raoul Matte, de Montréal; Mlle Jeanne et Cécile Matte, de Cap-Santé, la révérende soeur Françoise-Gabrielle (Corinne), de la Visitation, Lévis, la révérende soeur Jeanne de Chantal (Régina), de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec; dix frères, MH. Rémi et Joseph Morin, de Barré, Vermont.

Suivaient aussi le convoi funèbre le gendre de la défunte, M. Nolasque Desaulniers, de St-Tite; ses neveux, MM. Eugène Rivard, avocat, de Montréal, Joseph et Jean-Baptiste Matte, de St-Tite; sa nièce, Mlle Rachel Paquet, de St-Tite; sa belle-soeur, Madame Théophile Matte, de Cap-Santé; ses neveux, MH. Raphaël et J.-B. Matte, de Cap-Santé; ses petits-enfants, Rolande, Rachel, Lucienne, Régina, Rita, Gérard, Claude, Jeannine, Clément, Renée, Charlotte, Guy et Robert Matte, Jacqueline, Pirr-Aimé et Carmel Desaulniers.

Autres parents: Mlle Ph. Matte, M. et Mme Eugène Matte, M. et Mme Noël Beaumont, Mmes Charles, Philippe, Maurice, Raoult, Joseph et Georges Matte, M. et Mme Siméon Laroche, M. Arthur Laroche, M. et Mme G. Germain, M. Eugène Leclerc, M. Nap. Leclerc, MM. Joseph et Alphonse Frenette, de Pont-Rouge, M. Arthur Matte, M. Adrien Pagé, de Donnacona.

Un très grand nombre d'amis et concitoyens de la disparue s'étaient joints au cortège. Mentionnons: MM. Ernest St-eJan, L.-G. et L. Gignac, P. Germain, C. Matte, A. Fafard, B. Marcotte, R. Germain, A. et G. Bernard, A. Frenette, Arthur Frenette, M. Guillemette, A. Lavallée, R. Papillon, M. et L. Rousseau, T. Rondeau, A. Gingras, A. Paquin, A. Garneau, R. Challfour, C. Gaudin, tous de Cap-Santé, etc., etc.

L'"Action Catholique" prie la famille si cruellement éprouvée d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

M. PIERRE CHARTON CREE CHEVALIER DE LA LEG. D'HONNEUR

M. Pierre Charton, Conseiller du Commerce extérieur de la France, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République française qui est d'office grand maître de cet ordre.

M. Charton, ingénieur et professeur adjoint de l'Ecole Polytechnique, est président de la maison Herdt and Charton, s'est, depuis nombre d'années, mêlé activement à la vie mondaine et à la vie des affaires de Montréal. A l'époque de la guerre, il fit du service actif dans l'armée française et fut promu au grade de capitaine, M. Charton, fut, pendant plusieurs années, président de l'association des vétérans français de Montréal. Il fut aussi président du comité qui fit ériger un monument à la mémoire des français de Montréal et des volontaires canadiens, enrôlés dans l'armée française, morts au champ d'honneur pendant la dernière guerre. Ce monument qui s'élève au Parc Lafontaine et où 102 noms sont inscrits au rôle d'honneur, fut dévoilé le 1er juillet 1931. M. Charton est membre de la Chambre de Commerce Française de Montréal, dont il fut pendant quelque temps le vice-président; de la Chambre de Commerce de Montréal, des Clubs Universitaire, St-Denis, Réforme et Laval-sur-le-Lac.

Toujours soucieux de resserrer les liens qui unissent la France au Canada français, M. Charton s'est fait l'animateur enthousiaste de nombre d'oeuvres, ayant pour but de faire mieux connaître la France au Canada, et le Canada en France. Il s'occupe officiellement mais très activement en ce moment des négociations du traité de commerce entre la France et le Canada. Membre du Conseil d'Administration de la Compagnie Cinématographique Canadienne, Limitée.

Très sympathique à la fois aux Canadiens et aux Français, admirablement doué de tact et de sens diplomatique, M. Charton a été un brillant officier de liaison. Sans bruit et à la française, il a accompli une oeuvre très réellement utile. C'est à ce titre qu'il est appelé aujourd'hui à gravir ce premier échelon d'un ordre qui est cher au coeur de tout français et qui est probablement l'un des mieux connus dans le monde entier. Les nombreux amis que possède M. Pierre Charton à Montréal s'uniront à ses concitoyens pour le féliciter de cet honneur que vient de lui conférer l'Etat français.

A GRAND'MERE

DECES D'UN INDUSITRIEL

Nous apprenons avec regret la mort récente d'un industriel local bien connu de cette ville, en la personne de M. Albert Blenvenue, fondateur de la Société des Jouets Ltée, de Grand'Mère. Nos sincères sympathies à la famille.

SYMPATHIES A MTRE AUGUSTE DESILETS.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à notre distingué concitoyen M. l'avocat Auguste Desilets, secrétaire de la Commission Scolaire à l'occasion de la mort récente de son frère M. Jos. A. Désilets, des Trois-Rivières. Un groupe important de nos principaux concitoyens se sont rendus à Trois-Rivières assister aux funérailles de M. Désilets, ce sont MM. le maire J.-A. Gagnon, M. l'échevin E.-A. Langevin, M. J.-A. Bernier, gérant de la cité, M. J.-L. Champigny, président de la Commission scolaire, M. l'avocat Roger Deshaies, MM. Léo Dugal, Jean Cha. Belque, notaire, L.-J. Dostaler, Atches Laferrière, Serenus Chabot, Dr Emile Vennes, Exaudias Lavallée, Etienne Lefebvre, J.-A Nicole, Dosithé Leduc, Adem Lapolice, Nérée Lambert, André Roy, Zéphirin Gendron, Wilfrid Lacroix, Ernest Desroches, Armand Rheault, Anthime Marcotte, Victor Gingras, Amédée Roy, John Desbiens et Hormisdas Deschamps.

PROCHAINE CONFERENCE DE M. OSCAR MORIN

Répondant à une invitation de la Chambre de Commerce de notre ville, M. Oscar Morin, président de la Commission Municipale de Québec et Sous-Ministre des Affaires Municipales, donnera au cours de février prochain, une conférence publique sous les auspices de notre Chambre de Commerce, sur un sujet d'actualité

LE BILL DE MONTREAL A 37 ARTICLES

La cité réclame le droit de définir le mot "salle de danse" pour faciliter la tâche de la police.

M. le Dr Garpard Pauteux, député de la division Ste-Marie, de l'Ile de Montréal, a présenté en Chambre, hier après-midi, une pétition pour introduire le bill de la cité de Montréal.

Le bill comprend 37 articles:

En voici les principaux items:

La cité veut annexer tous les terrains des usines de pompage qui sont situés à Verdun. Elle avait fait cette demande l'an dernier, mais sur objection de la cité de Verdun, le Comité des bills privés avait rejeté cette requête.

Elle veut aussi avoir le droit de remplacer le président du Comité Exécutif, en cas de maladie, absence forcée. La cité demande de restreindre dans une certaine mesure la nomination de constables spéciaux pendant les élections municipales, à cause des abus commis dans le passé;

La cité demande aussi de limiter la durée de certains encans. Il s'agit de magasins qui font des encans qui durent des semaines et qui deviennent un simple mode de vente ordinaire, mais provoque des attroupements dans les rues; déterminer le genre de marchandises qui peuvent être vendues par les colporteurs; imposer une taxe sur certains établissements de pasteurisation situés hors des limites de Montréal, ainsi qu'imposer une taxe sur le camionnage du lait et crème sur les laiteries situées hors des limites de la cité; exiger une licence de tout chauffeur ou propriétaire d'automobile qui sert au transport des voyageurs;

La cité demande d'avoir seule, le droit de creuser des tranchées dans les rues, avec droit d'exiger un dépôt des intéressés pour ce faire. La cité prétend que les particuliers qui, jusqu'ici creusaient ces tranchées, les remplissaient mal, avec le résultat que le pavage était détruit, les canalisations exposées, etc.

La cité demande le droit de renouveler par voie de résolution tout emprunt municipal; de décréter que les permis d'employés de colporteurs ne seront pas transférables. Dans ce dernier cas il arrive que le permis de colportage pris pour une personne, passe à vingt ou trente personnes, successivement, dans la même année sans que la cité reçoive un sou de plus.

La cité veut avoir le droit de définir les mots "salle de danse" afin de rendre la loi plus claire et surtout plus effective pour la police. Elle demande le droit d'imposer une taxe spéciale sur les commerçants de l'extérieur qui font tout leur commerce à Montréal, sans payer un sou de taxe au détriment des contribuables montréalais; d'imposer une taxe sur les maisons et agents de courtage étrangers; d'imposer une taxe spéciale sur les agents de recouvrement, sur les brasseries étrangères, sur les roulières; d'imposer une taxe sur les camions qui transportent l'huile et la gazoline, (Il s'agit de taxer les établissements situés en dehors de Montréal et qui ont le gros de leur commerce à Montréal). La cité demande aussi permission de taxer les établissements où l'on fume les viandes; de taxer les maisons de pension pour enfants; de taxer les embouteilleurs d'eaux gazeuses. (Il s'agit là aussi de taxer le commerce étranger qui vit à même Montréal sans payer de taxes).

La cité demande d'être exemptée de payer les taxes scolaires sur les propriétés qui ne lui rapportent aucun revenu, comme les lots vacants repris aux contribuables par exemple.

La cité demande de légaliser des conventions entre la cité et les compagnies de chemins de fer pour établir une évaluation fixe; de faire contrôler par les seuls fonctionnaires de la cité, l'installation et l'inspection des chaudières à vapeur;

Enfin la cité demande le droit de ne payer aux commissions scolaires que le montant de taxes scolaires perçues dans le cours de l'année.

Jusqu'ici, la cité versait aux commissions avant perception des taxes scolaires, le plein montant des taxes dues bien qu'en réalité, il arrivât que la cité ne pût percevoir le total desdites taxes.

FUNERAILLES DE Mme B. BUREAU

Un dernier hommage a été rendu, mercredi matin, à Madame Bernard Bureau (Clara Simard), décédée le 16 janvier à l'Hôpital St-Joseph de cette ville. La défunte était âgée de 47 ans et 9 mois. Un nombreux cortège a escorté les restes mortels de la résidence mortuaire jusqu'à l'église St-Alphonse de Thetford.

Le service fut chanté par M. le curé G. Sauvageau, assisté de MM. les abbés Jacques et Nelson Roberge comme diacre et sous-diacre.

Elle laisse dans le deuil: son époux; ses enfants, Welle, Armand, Lionel, Léon, Benoit et Simonne Croteau, Sr Raymond-Marie de l'Hôpital St-Sacrement, de Québec, Rose-Jeannette, Liliane et Fernand Bureau; ses belles-filles, Mmes Wellie et Armand Croteau; ses frères et soeurs, Mme Léonce Vermette, Mme Alph Délisle, M. Jérémie Simard; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Edmond et Jos. Croteau, Léonce Vermette, Alphonse Délisle, de Central Pall. A. Monfret, de Montréal, M. et Mme Ph. Hamel, M. et Mme Jos. Bulduc, M. et Mme Jos. Pomerleau, Mme Jérémie Simard, de Ste-Clotilde, M. et Mme Z. Bureau, de Brunswick, M. Ludger Bureau, de Levermont Pall, M. Th. Bureau, de St-Méthode, M. Ph. Bureau, de St-Ephrem.

AUBAINES POUR VENDREDI ET SAMEDI

Aux Plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

SPECIAUX APRES INVENTAIRE POUR HOMMES ET JEUNES GENS !

Toutes Des Belles Valeurs !

CHEMISES
900 de fantaisie ou de couleurs unies, avec deux faux-cols, quelques-unes avec faux-col à même.
Pointures 14 à 16.
TRES SPECIAL, ... .39

GANTS
Soldes de gants en laine, en gris ou beige,
TRES SPECIAL, ... .39

ESCOMPTE DE 20%
Sur tout notre assortiment régulier de gants en laine, valant de 75c. à $2.0.

BAS DE GOLF
Pour hommes et garçons, en laine ou cachemire de laine. Toutes les pointures de 7½ à 11, mais non dans chaque ligne.
Valeurs de 79c. à $1.
TRES SPECIAL, ... .49

FOULARDS
En soie de fantaisie, en couleurs ou blancs,
TRES SPECIAL, ... .19

CHAUSSETTES
Soldes de chaussettes en laine unie ou en cachemire de fantaisie, SPECIAL, ... .39

MOUCHOIRS
Soldes de mouchoirs en soie de fantaisie. Des valeurs de 75c. à $1. SPECIAL, ... .49

CRAVATES
900 Cravates de fantaisie, jolis dessins, soie de belle qualité, choix immense.
Valeurs de 75c, $1. et $1.50.
TRES
PPECIAL, ... .49

BAS POUR DAMES

1200 paires de bas en cachemire uni, laine et coton, façonnés. Faits pour durer — la fameuse marque PENMAN — tous strictement parfaits.
Teintes : Nude, Grain, Gris-clair, —Atmosphère.
Pointures 8½ à 10.
TRES SPECIAL, ...
19c.

120 paires de Bas pure laine, qualité pesante, bien élastiques, pour porter pardessus la chaussure — Couleur Bleu Royal seulement.
Pointures 6 à 8½—Régulièrement 80c. à $1.25,
TRES SPECIAL, .. .29

MITAINES

120 paires de Mitaines en belle laine blanche, poignet long. 60 paires de Mitaines laine couleur Castor clair.
Rég. 65c à 75c.
TRES SPECIAL, ... .19

Mitaines doublées, en belle laine bleu Royal, poignet long.
Rég. 75c. à 90c.
TRES SPECIAL, .. .29

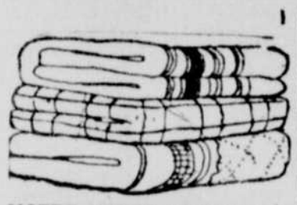

NOTRE VENTE DE TOILE ET COTONNADE EST UN SUCCES COMPLET

AUTRES SPECIAUX

TAIES D'OREILLERS, finies fil tiré,
40 pouces —
Spécial,
l'unité, ... .19
Rég. 27c.
SPECIAL, ... .22
Rég. 40c.
SPECIAL, ... .32
42 pouces —
Rég. 30c.
SPECIAL, ... .24
Rég. 42c.
SPECIAL, ... .34
DRAPS DE LIT en coton blanc,
74—
SPECIAL, ... .89
84— SPECIAL, ...
.98 et $1.10
94—SPECIAL, ...
$1.05 et $1.20
104—
SPECIAL, ... $1.35
63 x 94 —
Rég. $1.35.
SPECIAL, ... $1.10
Rég. $1.50.
SPECIAL, ... $1.19
72 x 94 —
Rég. $1.55.
SPECIAL, ... $1.25
Rég. $1.65.
SPECIAL, ... $1.29
81 x 100 —
Rég. $1.90.
SPECIAL, ... $1.49
Rég. $2.10.
SPECIAL, ... $1.59
90 x 108 —
Rég. $2.50.
SPECIAL, ... $1.98
DRAPS DE LIT en coton blanc, finis fil tiré,
74—
SPECIAL, ... .98

Mesdames et Demoiselles !

Ne manquez pas de lire notre annonce dans les journaux de vendredi — vous y verrez quelque chose dont vous serez épatées.

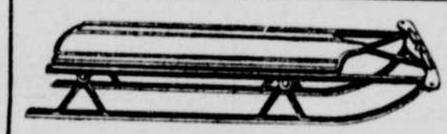

Au Sous-sol

TRAINEAUX (Sleighs) DE TOUTES SORTES A PRIX SPECIAUX

Traineaux (sleighs) pour bébés, blancs, avec poignée. Rég. $2.99. SPECIAL, .. $2.39

Traineaux (sleighs) pour bébés, fini naturel, avec poignée. Rég. $2.39. Special, .. $1.99

Rég. $2.19.
SPECIAL, ... $1.89

Traineaux (sleighs) longueur 32 pouces. Rég. 59c. SPECIAL, ... .49

Traineaux (sleighs) pour fillette, patins hauts. Rég. 99c. SPECIAL, ... .74

Traineaux avec conduite pour garçons, 38 pouces. Rég. $1.59.
SPECIAL, ... $1.19

42 pouces. Rég. $1.79.
SPECIAL, ... $1.39

46 pouces. Rég. $2.10.
SPECIAL, ... $1.69

LUGES (sleds) QUEBEC.
24 pouces. Rég. 99c.
SPECIAL, ... .79

30 pouces. Rég. $1.19.
SPECIAL, ... .89

39 pouces. Rég. $1.19.
SPECIAL, ... .89

BOBSLEIGHS, grand format.
Rég. $8.99. SPECIAL, ... $6.99

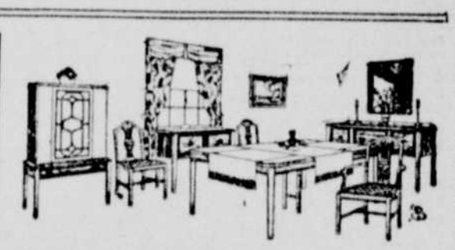

NOTRE VENTE DE MEUBLES DE JANVIER

TIRE A SA FIN

IL NE VOUS RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR PROFITER DE NOS ESCOMPTES SPECIAUX DE.

20% - 15% - 10%

AGISSEZ SANS RETARD

Nous avons des mobiliers à la portée de toutes les bourses, savoir :

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
$69.00 à $425.00
MOBILIER DE SALLE A MANGER
$70.00 à $225.00
MOBILIERS DE VIVOIR
$69.00 à $265.00

Venez constater combien nos prix sont bas pour des meubles de qualité VENDUS AVEC LA GARANTIE DE SATISFACTION OU ARGENT REMIS.

Sur versement d'un léger acompte nous mettrons de côté n'importe quel mobilier pour livraison sur demande.

Spécial Fin-de-Semaine AU RAYON DES BONBONS

CHOCOLAT GANONG, strictement frais, essences : Vanilla, Orange, Sucre d'Erable, Coco, Caramel, Fraise, etc.
TRES SPECIAL,
la livre, ... .25
Joli paquetage
de 2 1-2 lbs, ... .59

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

PATISSERIE FRANCAISE

A l'avenir nous garderons à notre Rayon des Bonbons, un assortiment complet et strictement frais de PATISSERIE FRANCAISE à prix populaires.

A L'EPICERIE PAQUET

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre, .23
JAMBON cru "Maple Leaf" 10 à 12 livres, la livre, ... .16
SAUCISSE "Maple Leaf" au lard pur, enveloppe de lard pur, enveloppe de .20
FEVES au lard "Home Made" de Clark, préparées à la mélasse, boîte de 36 oz., 3 pour .. .. .29
SOUPES assorties de Clark: Tomates, Légumes, Pois, Poulet, etc., 3 boîtes pour .. .. .25
FROMAGE "Maple Leaf", paquet de 1-2 livre, 2 pour .. .. .. .25
PECHES évaporées, 2 livres pour .. .. .25
RAISIN "Muscat" épépiné, spécial pour pouding, 2 livres pour .. .. .33
FIGUES de table "Ly'ers", paquet d'une livre, ... .28
RAISIN "Canoe Sultana", paquet de 15 oz. .16

GELEE "Jell-o" assortie : Fraise, Framboise, Citron, Orange, Ananas, etc. 6 paquets pour .. .. .28
BISCUITS "Wheat Sticks" de Huntley et Palmer, boîte de 6 1-2 oz. .. .60
BISCUITS "Eata-Oat" de Christie, la livre, ... .27
BISCUITS "Water Wafers" de Hethrington, la livre, ... .14
CAFE de Dalton, boîte d'une livre, .. .49
THE "Real" noir ou vert, Paquet de 1 lb, ... .50
Paquet de 1-2 lb. .. .. .. .25
CAFE "Real" la livre—avec une tasse et une soucoupe gratis, .. .50
LAIT Nestle, nourriture pour pour enfants, boîte de 14 oz. .. .. .19
CURE-DENTS, le paquet, ... .05

PRODUITS KELLOGG UN SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

1 paquet de son de 16 oz.
1 paquet de "Rice Krispies" 10 oz.
1 paquet de "Pep Flakes" 10 oz.
1 paquet de blé d'Inde floconneux (cornflakes) 8 oz.
LES 4 PAQUETS pour 49

POUDRE à pâte "Magique", boîte de 16 oz. Prix, au comptoir seulement .34
SEL de table, boîte de 2 livres .. .. .. .10 ou 3 pour .25
PETITS pois fins à l'Etouffée de Amieux, boîte de 1-2 kilo, ... .39
CHAMPIGONS de Amieux premier choix, boîte de 1-2 nilo, .. .59

ASPERGES de Libby, petits bouts verts, boîte d'une livre, .. .39
CONFITURES de prunes "Quebec Preserving" boîte de 4 livres, ... .43
CONFITURES assorties de Chiver, fraises, framboises, abricots, gadelles noires — Boîte d'une livre, ... .23
MARMELADE d'oranges de Hartley, boîte de 4 livres, ... .89
TOMATES "Ideal" grande boîte, 3 pour .. .25
FLOCONS de savon blanc "Pearl" ou "Naptha" 2 gros paquets pour .. .35
SAVON Velours en flocons, 3 paquets pour 23

GRAND SPECIAL

2 boîtes de saumon BRADORE, 10 livres de Patates ILE DU PRINCE EDOUARD, LE TOUT POUR .45

LES ANNONCES CLASSIFIEES

ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

6 fois pour une piastre. . . . . Telephone 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

-:- TARIF -:-

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 25 centins par insertion : 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire : chaque mot additionnel : 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m., la veille.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 238, rue St-Joseph. Tél. 3-0738
J.-E. Giguère, 357, rue St-Joseph, Tél. 4-0562
J.-E. Giguère, 117, de la Couronne. Tél. 4-0553
Al. Delisle, 117, de la Couronne. Tél. 4-0553

SUCCURSALES JOS. COTE, QUEBEC

Succursales :	Telephone
No. 1, 50 rue De La Couronne	4-0243
No. 2, 28 rue St-Jean	4-0574
No. 3, 332 rue St-Jean	2-3130
No. 4, 15, rue Buade, public	2-6362
No. 5, 459, rue St-Joseph	4-0592
No. 6, 317 A, rue St-Joseph, public	4-0082
No. 7, 436, rue St-Jean	0-0631
No. 8, 103, rue St-Joseph	4-0454
No. 9, 46, côte de la Montagne	4-4110
No. 10, 95, rue St-Paul	2-7604
No. 11, 176, 3ème Avenue	4-0623
No. 12, 27, rue St-Joseph, public	2-7371
No. 13, 15, Chemin Ste-Foy, public	4-0262
No. 14, 355, rue St-Paul	2-7533

ST-JEAN-BAPTISTE

Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon Tél 6210
Pharmacie Demers, 430 St-Jean. Tél. 2-6100

LIMOILOU

J.-A. Kirouac et Cie, 177, 5e Rue. Tél. 4-0360

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Magasin Guy, 430, 1ère Avenue. Tél. 4-4800

ST-SAUVEUR et ST-MALO

L.-P. Garneau, 470, St-François. Tél. 3-0032
M. E. Brousseau, 788, St-Vallier. Tél. 4-0428
Mme W. Gauvin, 125-B, St-Vallier Tél 4-0421
Mlle R.-A. Cloutier, 1131, St-Vallier. Tél.7840

BEAUPORT

EUGENE PARENT
77, St-Cléophas
Tél. 2-7947 Beauport.

DIVERS

CULTIVATEURS ET COMMERÇANTS. — Expédiez nous vos peaux, veaux, boeufs, moutons, chevaux; nous sommes acheteurs à l'année et nous payons les plus hauts prix du marché. A. PION & CIE, 56, rue Colomb, Québec. Tél. 3-0970.
Janv. 19-6 fois.

CHS. N. EMOND

Antrefois de la Maison J.-B. Laliberté, Ltée, offre en vente des manteaux de fourrure à des prix très bas et s'occupe de réparation, confection et transformation de toutes fourrures. Aussi 8 capote de chat, et un capot de castor naturel d'occasion. Balance de manteaux, casques, manchons, tours de cou, etc.
Réduction de 15 à 20 %, durant janvier.
Satisfaction assurée à des prix très modérés.
359, Blvd des Fossés
(Coin de la Couronne)
(EDIFICE "LE JOURNAL")
TEL : 6741

FEMMES. — Femmes demandées pour coudre à la maison. Devront posséder machine à coudre. Pas de ventes à faire.
S'adresser à Ontario Rockwear Company, Dépt. Toronto-B, Ont.

A LOUER

GRANDE ALLEE. — Logement 1er plancher, chauffé, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré.
S'adresser à 275, Grande Allée, Tél. 4-1410.
Janv. 24-7 fois.

ON DEMANDE

AGENTS DEMANDES pour vendre un merveilleux produit.
Utilité dans tous les foyers fera bien pour ligne additionnelle. Echantillon 25 sous.
Ecrire à 67, Capricieux, Québec.
Janv. 20-6 fois.

A VENDRE

AUTO A VENDRE. — Studebaker Sedan, modèle 1931, 5 passagers, six cylindres, ayant fait à peine 8,000 milles et en parfait ordre.
Conditions exceptionnelles pour un acheteur sérieux.
S'adresser Casier 289, "Action Catholique".
Janv. 24-6 fois.

BOIS DE CHAUFFAGE. — Chauffage sec, ormes mûrisier 4 pds scies, fendues $4.75 la corde; $2.70 voyage, délignures $2.80, épinette $1.90. Nous donnons gratuitement un voyage de bois à chaque 100 voyages vendus. Aussi bois construction sec et bien emboureté.
EDOUARD RUEL LTEE,
Côte Bell, Québec. Tél. : 9820

A VENDRE. — Bon poste d'épicerie, établi depuis 40 ans, stock frais, sept chambres en plus le magasin, belle grande cave, entrepôt, remises à voitures, écurie de trois places, garage, voitures d'été et d'hiver, harnais, etc.
Bon marché pour un prompt acheteur.
Raison de vente : maladie.
S'adresser Casier 287, l'"Action Catholique", Québec.
Janv. 18-6 fois.

MAISON A VENDRE. — Nos 200 et 202, avenue des Oblats, 2 logements, terrain 60 x 40. Evaluation municipale, $3,400.00. Doit être vendue immédiatement pour règlement succession, prix $2,600.
S'adresser à A. PION, 56, rue Colomb. Tél. 3-0970 ou 3,2467.
Janv. 19-6 fois.

A CAP SANTE 5 minutes de l'église et de la gare bonne maison et grand terrain 70 x 400, avec aqueduc, électricité, garage au besoin, belle vue sur le fleuve, à vendre ou à louer pour la saison d'été.
S'adresser à E. MORISSETTE, marchand, Donnacona.
Janv. 19-6 fois.

PORT-ALFRED

NOTES

Port-Alfred, Chicoutimi. — M. J.-B. Paradis est allé en voyage d'affaires au commencement de la semaine dernière.

—M. et Mme Corriveau viennent de quitter notre paroisse.

REUNION D'AMIS

M. et Mme Ths Roy réunissaient dimanche dernier les amies de leur jeune fille, Marie, à l'occasion de ses seize ans. Acceptèrent l'invitation: Mlles Jeanne Fortier, Alma Girard, Rolande, Lucienne Gertrude, Thérèse, Marguerite Bergeron, Elisabeth, Clémence, Marie-Marthe Tremblay, Stéphanette et Imelda Potvin, Julie Brassard, Thérèse Lajoie, Thérèse Dumais, Pierrette Bouchard, Aliette et Mariette Levesque.

Après une partie de cartes, Mlle Jeanne Fortier, Julia Brassard et Clémence Tremblay rendirent de beaux morceaux de musique. Après un succulent goûter, toutes remercièrent M. et Mme Roy, de leur cordiale hospitalité.

LES MARTYRS

Lui. — Tiens! Il faut aller voir cette pièce-là... on m'a dit au cercle que c'était très drôle.

Elle. — Pas ce soir.. A l'Institut de Beauté, on m'a défendu de sourire avant trois jours...

POSITION DEMANDEE

MENAGERE. — Personne âgée de 45 ans, honnête et sérieuse, bonnes références, demande position dans un presbytère.
S'adresser à Casier 288, l'"Action Catholique".
Janv. 25-6 fois.

POSITION. — Personne ayant plusieurs années d'expérience, demande position dans un presbytère.
S'adresser à Mlle Annie FONTAINE, St-Henri, Village, Lévis.
Janv. 19-6 fois.

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 23 janvier 1933.

SOUMISSIONS POUR CHAINE DE GRANIT

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSIONS POUR CHAINE DE GRANIT" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'ici à mardi, le 7 février 1933, à 4 heures p.m.
Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.
F.-X. OHOUINARD,
Greffier de la Cité.

SAINTE—HEDWIDGE

ACCIDENT MORTEL

Ste-Hedwige, L. St-Jean. — M. Georges-Auguste Couture, industriel de cette paroisse, était parti depuis septembre dernier pour les chantiers sur la Rivière Le Lièvre à l'emploi de M. Jos. Tremblay, sous-contracteur, également de cette paroisse. Le 18 au matin, Georges-Auguste et son frère Onésime, abattaient un arbre; quand ce dernier fut par terre, Onésime constata que son frère n'était pas avec lui, alors en se retournant il voit Georges-Auguste, étendu la tête fracturé par l'arbre qui venait de tomber. A son appel ses compagnons de travail au nombre d'une dizaine, tous gens d'ici, se rendirent sur les lieux aider généreusement leur compatriote si éprouvé. On manda immédiatement M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé de cette paroisse, actuellement à faire la mission dans les chantiers, ainsi que le médecin de la compagnie. A leur arrivée ils constatèrent la mort qui fut apparemment instantanée. M. le Curé lui administra les secours de notre Sainte Religion sous condition, et le médecin permit la descente du cadavre dans sa famille où le coroner Constantin vint tenir l'enquête le lendemain. M. Georges-Auguste Couture n'était âgé que de 18 ans et quelques mois; il était pour ses camarades un modèle de piété, de bonne conduite et de gaieté; il avait servi longtemps au St-Autel et était très aimé de ses Pasteurs, et faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur. Il laisse pour pleurer sa perte son père, M. Albert Couture, sa mère, née Laizé Tremblay, ss frères: Gérard, de Roberval, Onésime, Jean-Marie, Raymond; ses soeurs: Lucienne et Jeanne d'Arc; une belle-soeur: Mme Gérard Couture.

Ses funérailles eurent lieu le 21 au milieu d'un grand concours de parents et amis, parmi lesquels on remarquait son grand-papa, M. Etienne Tremblay, de St-Félicien; ses oncles: Joseph et Adélard Dumas et Joseph Tremblay, de Notre-Dame de la Doré; M. Adélard, Philippe, André Tremblay, de St-Félicien, M. Isidore Couture, de Roberval, M. Alphonse Couture, d'Hébertville; sa tante, Mme J. Dumas; ses cousins: Laurent Trottier, d'Hébertville, M. et Mme Charles Frenette, Edouard, Odilon Lavoie, Edouard Couture, de Roberval, ainsi que sa cousine, Armande Lavoie Toutes les familles de la paroisse étaient représentées; la liste serait trop longue à énumérer.

Le service fut chanté par M. le Chanoine S. Rossignol, remplaçant M. le Curé pendant son absence pour les missions. Au choeur de chant la messe des morts fut très bien rendue par MM. André Tremblay, Elie Bouchard, Thos.-J. Brassard, Jos. Paquet, Joseph Simard, Eug. St-Pierre, Mlle Alice Belleau touchait l'orgue.

Les porteurs étaient ses frères, Gérard et Onésime, Edmour Simard et Henri Tremblay, amis, M. Georges Gagnon portait la croix.

MM. Lauréat et Armand Simard, Odilon Lavoie, Laurent Trottier tenaient les coins du poêle.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

AUTRE DEVES

Le 18 fut inhumé Jos., âgé de 3 mois, enfant de M. et Mme Auguste Dégagné. Nos condoléances.

NOUVELLES LOCALES

—M. et Mme Méridée Côté, de St-Gédéon, sont venus visiter leur mère, Mme Georges Simard et chez M. Joseph Simard.

—MM. et Mmes Odina Rodrigue et J. Larouche, de Roberval, chez leur père, M. Alfred Parent.

—M. Maurice Potvin, de Normandin, chez son beau-père, M. Georges Paradis.

—Mlle Laura Bonneau, de Roberval, chez sa soeur, Mme Prosper Roy.

—M. J.-Bte Roy est de retour de Ste-Hélène de Kamouraska où il a été aux funérailles de son frère, Prosper Roy.

—Mlle Lucie Jeandel, de Roberval, chez son père M. Onésime Jeandel.

—Mme Yve Gilles Dessureault, de l'Ascension, chez son fils Roland, fromager.

ELECTIONS

—M. Emile Potvin a été réélu maire par acclamation ainsi que MM. les Conseillers Tancrède Blouin, Stanislas Morin, Louis Archambault, fils.

RAPPORT SUR LES ACCIDENTS DANS QUELQUES JOURS

En rapport avec une nouvelle parue il y a quelques jours dans certains quotidiens relativement à la statistique des accidents du travail, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, nous prie de faire la correction suivante :

"Des journaux quotidiens ont rapporté, il y a quelque temps, qu'au cours de l'année s'étendant du 1er juillet 1931, au 30 juin 1932, le Ministère du Travail avait enregistré 893 accidents. Cette statistique des accidents est tout a fait incomplète: elle ne couvre ni les opérations forestières, ni l'industrie du bâtiment, ni celle des mines, mais bien seulement quelques industries manufacturières faisant rapport aux inspecteurs du Travail, en vertu du paragraphe II, de l'Article 18, Section V, de la Loi des Etablissements Industriels, (Chap. 182, S.R.P.Q., 1925).

Il arrive même que beaucoup d'employeurs, par oubli ou négligence, s'abstiennent de rapporter aux inspecteurs des Etablissements Industriels, les accidents survenus dans leur industrie.

C'est ce qui explique l'écart considérable entre le nombre des accidents rapportées à la Commission des Accidents du Travail, (au-delà de 30,000 pour l'année 1932), et celui que nos inspecteurs, sur dénonciation, ont enregistré.

La Commission des Accidents du Travail d'ici à quelques jours remettra son rapport à l'honorable Ministre du Travail, et le public sera alors en mesure de connaître de façon précise, le nombre d'accidents industriels survenus au cours de l'année 1932.

En vue de remédier à l'abstention de beaucoup d'employeurs de rapporter aux inspecteurs, les accidents survenus dans leur industrie, le Ministère du Travail, a obtenu de la Commission des Accidents du Travail, que celle-ci avise quotidiennement l'Inspecteur en Chef des Etablissements Industriels, des accidents dénoncés pour fin de compensation. Cette collaboration diminuie une large part, l'inconvénient des abstentions mentionnées plus haut."

SYMPATHIES

A une assemblée régulière de l'Association des Hommes de Bureaux Sans Position de la cité de Québec, tenue le 23 janvier 1933, sous la présidence de M. Joseph Légaré, remplaçant temporairement la président E.-A. Chartier:

Il a été résolu unanimement que cette association témoigne la plus vive sympathie à l'égard de la famille Trempe dans la grande épreuve qui la frappe par la mort de Mme L.-A. Trempe, épouse de notre distingue concitoyen, M. le Chevalier L.-A. Trempe; que copie de cette résolution soit transmise aux journaux et que cette assemblée s'ajourne en signe de deuil.

Joseph LEGARE,
Prés. pro-tempore.

FEU MME L. GABOURY

Une famille bien connue à St-Roch a été soudainement plongée dans le deuil mardi après-midi, par la mort de Mme Léo Gaboury, née Délia Tardif, épouse de M. Gaboury, imprimeur. Mme Gaboury est morte sur la première avenue, en se rendant visiter des connaissances à St-François d'Assise. Elle était âgée de 49 ans et 2 mois.

La regrettée défunte laisse dans le deuil outre son époux, sept enfants: Mlles Gabrielle, Marie-Paule, Thérèse, Luciana, Jeannette, la Révde Sr Marie-Céline, des Soeurs de St-Joseph, St-Hyacinthe, et M. Raymond Gaboury.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures, dans l'église Jacques-Cartier.

A M. Gaboury et à sa famille, nous offrons nos sincères condoléances.

JUGEMENT EN FEVRIER

Le procès des quatre navigateurs du "Mariner's Joy" sera jugé le 17 février prochain par M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions. Les plaidoiries ont été faites hier après-midi par Mtre Laetare Roy, C. R., pour la Couronne, et Mtre Pierre De-Varennes, pour les accusés.

La défense a plaidé que la plainte aurait dû être portée par un officier des douanes et non par un officier de la Gendarmerie Royale, et que les accusés n'étaient pas tenus de déclarer la nature des marchandises qu'ils transportaient, avant d'avoir atteint le port de Québec.

Le "Mariner's Joy" fut saisi en face de l'Ile d'Orléans. Les occupants avaient abandonné le navire. Mtre Roy a répondu brièvement en disant que si les accusés avaient l'intention de faire leur déclaration ils n'avaient qu'à attendre les officiers pour venir à Québec avec eux.

—M. Arthur St-Pierre a été élu marguillier en remplacement de M. P. Croussette.

MORT DE MME ALFRED BOURBEAU A CHARLESBOURG

Une famille bien en vue de Charlesbourg vient d'être plongée dans le deuil par la mort de madame Alfred Bourbeau, née Odélie Légaré qui a succombé mardi aux suites d'un pénible accident dont elle fût victime il y a quelques jours.

Tout récemment, madame Bourbeau était allé passer quelques jours chez sa fille madame N. Bédard de Beauport. En vaquant aux soins du ménage avec cette dernière, madame Bourbeau vint à passer près de la trappe de la cave qui était restée ouverte et elle fit une chute de plusieurs pieds pour aller s'écraser sur le plancher du sous-sol.

Dans la suite, les blessures reçues l'affaiblirent considérablement, et ces jours derniers son état s'aggrava visiblement et elle dut recevoir les derniers sacrements. Hier avant-midi, elle expirait au milieu des membres de sa famille à l'âge de 67 ans.

La mort de cette excellente mère de famille, qui est survenue dans des circonstances aussi dramatiques a causé de vifs regrets dans son entourage.

La défunte, née Odile Légaré laisse dans le deuil son époux, M. Alfred Bourbeau, de Charlesbourg; trois fils, M. Alfred Bourbeau, employé au Quebec Power, M. Joseph Bourbeau, du département de la Marine et M. Lorenzo Bourbeau, cultivateur, ainsi que trois filles, madame Napoléon Bédard (Yvonne), mesdemoiselles Marie-Anne et Adrienne Bourbeau.

Lui survivent également quatre frères, MM. Joseph Légaré, Napoléon Légaré, Jean-Baptiste Légaré, et William Légaré ainsi qu'unet soeur, madame Octave Dorion.

Les funérailles de madame Bourbeau auront lieu vendredi matin à 9 heures en l'église de Charlesbourg.

L'Action Catholique prie la famille si cruellement éprouvée de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE SETO

Le R. P. Pacôme, directeur de la Mission Chinoise, a reçu la lettre suivante des membres de la famille Seto:

Révérend Père Pacôme.

Nous voulons vous remercier et tous ceux qui se sont intéressés de quelque manière à notre compatriote M. Joseph Seto Bing.

M. Bing était pauvre et sans ouvrage, mais votre générosité aidée de celles de MM. Garneau et Gaulin ont pourvu aux dépenses.

M. Soto étant gravement malade, il fut placé à l'hôpital du St-Sacrement où il reçut les meilleurs soins des médecins et des soeurs.

Une seconde maladie lui fit reprendre le chemin d'un autre Hôpital. Après plusieurs mois de maladie et après avoir reçu le baptême il s'éteignit paisiblement le 13 janvier 1933.

Nous voulons aussi remercier tous les catholiques qui nous ont témoigné tant de sympathie aux funérailles de notre cousin.

Nous sommes persuadés que M. Soto Bing va prier pour ses bienfaiteurs et aussi pour la Mission Chinoise. Nous souhaitons que cette Mission soit encore plus florissante et qu'elle continue sa belle oeuvre l'Evangélisation de notre peuple.

Les Membres de la Famille Seto.

La 21ème année de la République chinoise le 1er mois, le 19e jour.

DEUIL POUR LE Dr DE LORIMIER

On nous apprenait mardi, de Prince-Albert, Sask. la mort de madame Amélia Michaud, veuve du Dr J. R. C. de Lorimier qui exerça sa profession pendant de nombreuses années à St-Pierre-Joli dans le comté de Provencher.

La défunte était âgée de 82 ans et elle a rendu le dernier soupir à la résidence de son fils M. Jules Casgrain. Fille de feu le Dr Thomas Michaud de Kamouraska, la défunte avait épousé en premières noces M. Jules E. Casgrain, N. P., de l'Islet.

Les funérailles de madame veuve Dr de Lorimier ont eu lieu hier même à Prince-Albert, Sask.

Nos sympathies à la famille en deuil.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$5.00

FUNERAILLES DE M. NAZ. TURCOTTE

En l'église de St-Maurice de Thetford eurent lieu vendredi, le 13 courant à 8 heures, les funérailles de M. Nazaire Turcotte. Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus rendre un dernier hommage de sympathie.

La croix fut portée par M. Placide Turcotte. Les porteurs du cercueil furent MM. Roméo Turcotte, Lucien Turcotte, Julien Lafrance, Oliva Lafrance, Roméo Noel et Léo Noel.

Une messe diacre et sous diacre fut chantée par M. le curé Joseph Palardeau, assisté de MM. les abbés P. Gravel et Mérette.

Nos sympathies.

RIVIERE-HENRI

REUNION

Rivière-Henri, Lotbinière. — A l'occasion des Rois, il y eut réunion d'amis chez M. P. Turmel, Une soixantaine de personne y sont venues tirer le traditionnel gâteau des Rois. Il y eut chant et musique et ce n'est que tard qu'on s'est séparé emportant un bon souvenir de cette réunion.

Etaient présents: MM. et Mmes Charles Hébert, Albert Brunel, Martial Fortin, Edmour Brunel, Alphonse Turmel, Philibert Poulin, Camille Savard, M. Gédéon Dutil, Aimé Guérard, F. Gingras, Clotaire Turmel, Alfred Champagne, Donat Brunel, Hector Turmel, J.-Marie Gingras, Mlles Juliette Turmel, R. Turmel, Eugénie Guérard, Adrienne Brunel, Fernande Beaudoin, M.-Rose Vachon, Isabelle Vachon, ainsi que plusieurs autres.

NOTES

—Plusieurs personnes ont visité des amis à l'occasion du jour de l'An Mme Fred Sylvain chez ses parents à St-Frédéric; M. et Mme Rouleau, à Thetford, chez la mère de Mme Rouleau; Mme Ronald Perron chez sa mère à Broughton-Est.

—Le 18 janvier, M. Fred. Champagne, fils de M. et Mme A Champagne, a épousé Mlle Adrienne Brunel, fille de M. Albert Brunel.

—La grippe a été maligne et nombreux sont ceux qui en ont été les victimes.

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS

EPARGNEZ VOTRE ARGENT---en AIDANT VOTRE PAYS

VALEURS SPECIALES

Dans les Produits Canadiens "AYLMER"

Vous atteignez un double but en profitant de ces valeurs spéciales dans les produits canadiens "AYLMER". Vous aidez à fournir du travail à des milliers de canadiens employés dans les 80 fabriques canadiennes AYLMER, de même qu'à nos cultivateurs et de plus, VOUS EPARGNEZ VOTRE ARGENT.

Les produits AYLMER sont d'une saveur naturelle délicieuse qui a aidé à les rendre les produits alimentaires les plus populaires, dans tout le pays.

Vous pouvez vous fier à l'étiquette AYLMER comme guide de qualité et de satisfaction.

SALADE aux FRUITS "AYLMER" boite No 2 27c

SPECIAUX POUR LES 27 et 28 JANVIER

PECHES AYLMER dans un sirop épais Bte No 2 17c

CATSUP "AYLMER" Grosses bouteilles 12 oz .14
Bouteille 8 oz. .09

FEVES au LARD "AYLMER" Grandes boites .10

SOUPE "AYLMER" AUX TOMATES La boite .08

SOUPE "AYLMER" Assorties La boite .09

Marmelade Orange "Aylmer" jarre de 2 lbs .29

POIS "AYLMER" Jumbo Tendres et sucrés la boite .17

Betteraves Aylmer Petites bettes No 2 .21

CORNSTARCH St-Lawrence, pqt 1 lb.	.10	GRUAU Ogilvie paquet rond	.20
CRISCO, bte 3 lbs.	.65	THE de boeuf Oxo (donne des forces) bout. 16 oz.	.89
POUDRE à pâte Magique bte 1 lb. (au comptoir)	.34	CONFITURES framboises de Raymond, Jarres 4 lbs	.79
THE "SALADA" NOIR pqt 1 lb.	.45	VERMICELLE Sunshine paquet 1 lb. 3 pour	.22
SAVON Imperial Barsalou, 10 morceaux pour	.34	GELEE Jell-O assorties d'essences	.06
		NETTOYEUR Babbitts, 3 pour	.22
		CAFE "Seal Brand, Daté, Bo. 1 liv.	.50
		HOMARD Anticosti grosses boites, ...	.49
		HUILE d'Olive Puget, bout. 1-8 gallon	.54
		ALL BRAN KELLOGG gros paquet	.21

LISTE DES "EPICIERS UNIS INC."

SAINT-SAUVEUR ET ST-MALO

J.-A. Bédard	728, St-Vallier	3-0651
R.-L. Belleau	60, Mazenod	8768
Damase Blais	174, Ste-Thérèse	4-0249
Gaston Boisin	23, Victoria	4-0235
Rene Breton	91, St-Sauveur	4-0100
Oscar Farland	155, St-Sauveur	4-0004
Garon & Fillion	112, St-Germain	4-0643
J.-B. Lapointe	57, St-Ambroise	9717
Henri Lachance	1017, St-Vallier	3-1428
J.-E. Poitras	53, Dollard	4-0457
J.-A. Talbot	123, Carillon	8683
J.-F. Ratte	1170, St-Vallier	4-0527
Alf. Pichette	322, Arago	4-0342
J.-E. Pichette	143, Bayard	8478

SAINT-ROCH

L.-A. Belleau	45, Laliberté	3-3975
J.-Ls Ferland	62, Arago	3-3660
G. Lamontagne	153, Du Pont	2-6171
N. Rheaume	65, Du Roi	4-0056
Alm. Thivierge	124, Dorchester	3-0023

LIMOILOU

L'Economie Enrg.	126, 3e avenue	4-4691
Evariste Bédard	132, 5e rue	4-1881
Albert Poitras	131, Canardière	4-0198
J.-Art. Plante	475, 3e avenue	4-0106
A.-W. Pakenham	357, 3e avenue	4-1831
Epicerie Begin	1951½, 2e avenue	4-0014

BASSE-VILLE ET PALAIS

J.-R. Garneau	35, Sous-le-Fort	2-2276

HAUTE-VILLE (Nord de la rue St-Jean)

Art. Falardeau	139, Richelieu	2-7943
Z. Gingras	326, St-Olivier	4-0639
P. Marois	512, St-Jean 6184-8155	
G. Paradis	68, St-Olivier	2-4207
J.-P. Thibaudeau	2, Latourelle	2-0364

SAINT-SACREMENT

Lucien Côté	920, Ste-Foy	2-8063

HAUTE-VILLE (Sud de la rue St-Jean)

Z. Rivard	31, Bourlamaque	8530
Frs Dallaire	60, rue Scott	5-2332
Emile Garneau	2, St-Patrice	2-8025

CHARLESBOURG

Rosaire Bédard	Charlesbourg-village	4-0789

LEVIS

Eug. Dion	7, St-Louis	308

STADACONA

Epicerie au Comptant	81, Papineau	4-0068

L'INTREPIDE GEORGES

Le projet des deux bandits

par *HARRY F. O'NEIL* — 87

DANS LA N. H. L.

Américains à Canadien
Ottawa à Détroit
Toronto à Boston
Chicago à Rangers

CANADO-AMERICAINE

Philadelphie 4 Québec 0
Ce soir:—Boston à Providence.

SPORTS

L'INTERNATIONALE

Buffalo 3 Syracuse 3

GROUPE SENIOR

Victoria 7 McGill 4
Columbus 2 Canadien 1

UN PROGRAMME TOUT A FAIT EXTRAORDINAIRE SERA PRESENTE PAR LA NATIONALE CE SOIR

La première partie mettra aux prises les vainqueurs de la semaine dernière, le St-Grégoire et le Gignac, qui décideront de la troisième position.— Dans la seconde joute, les deux meneurs, le Laval et le Granite, décideront de la position d'honneur.

UNE SOIREE QUI PROMET BEAUCOUP

Un programme que l'on peut qualifier d'extraordinaire sera présenté ce soir par la ligue Nationale, à l'Arena. Voici en effet les deux joutes à l'affiché pour ce soir:

A 8.00 heures: — ST-GREGOIRE vs GIGNAC
A 9.30 heures: — LAVAL vs GRANITE.

La raison qui nous fait surnommer ce programme "extraordinaire" est que la première joute mettra aux prises les deux gagnants de la semaine dernière tandis que l'autre partie se fera entre les meneurs du circuit Carbonnau. On ne pourrait demander mieux pour une soirée de hockey, d'autant plus que la ligue Nationale, comprenant les joueurs de la ligue Railway-Paper, présente les meilleurs équipiers amateurs locaux. Il devrait y avoir une foule considérable pour les parties du jour, car il est bon de se souvenir que la série régulière tire à sa fin et qu'il faudra commencer bientôt les parties de détail. Le champion de la ligue Nationale représentera ensuite Québec dans la ronde éliminatoire pour la coupe Allan.

Si le St-Grégoire triomphe du Gignac, il montera sur le même pied que son adversaire, car chaque club aurait alors sept points. Par contre, trois clubs seraient sur un pied d'égalité si le Gignac gagnait (ce qui lui donnerait neuf points) et si le Granite et le Laval annulaient. On voit donc que les parties de ce soir, en plus de donner l'occasion aux amateurs de voir du jeu de première qualité, auront tout ce qu'il faut pour tenir les supporteurs des clubs sur le qui-vive.

Il est assez difficile de choisir des favoris pour la soirée, vu le résultat des récentes joutes. On a rarement vu un circuit alignant des clubs aussi bien balancés que la ligue Nationale et la chance jouera sûrement un grand rôle dans le programme de ce soir.

LEFTY GOMEZ A ENVOYE SON CONTRAT

New-York, 26.—Les Yankees ont annoncé que Vernon (Lefty) Gomez, leur sensationnel lanceur gaucher, avait signé son contrat, mais on a refusé de divulguer le salaire qu'il recevra. On a aussi refusé de dire qu'il avait reçu l'augmentation qu'il avait réclamée.

Les Yankees ont aussi mis hier soir sous contrat le receveur Arndt Jorgens et deux nouveaux lanceurs, Russell Van Atta et Don Brennan. Herb Pennock signera probablement son contrat ces jours prochains.

Brennan fut le meilleur lanceur de l'Internationale en 1932, gagnant 26 parties pour Newark. Van Atta était à St-Paul et remporta 23 victoires.

LE HOCKEY A L'ACADEMIE

Une intéressante partie a été jouée hier soir à l'Académie Commerciale, alors que le Capitol a défait le Génie Forestier par 7 à 3.

Le Capitol jouera deux parties aujourd'hui. A cinq heures, il rencontrera le Boys High School, dans une partie de la Ligue interscolaire, puis à 7.15 heures, il jouera contre le St-Louis. Les deux parties promettent beaucoup d'action.

LES POSITIONS DANS LA N. H. L.

Section canadienne

	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts.
Toronto	14	9	4	58	57	32
Maroons	11	14	2	69	73	24
Américains	8	12	7	49	63	23
Ottawa	8	16	4	55	69	20
Canadien	8	15	2	47	61	18

Section américaine

	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts.
Rangers	15	7	4	74	55	34
Détroit	15	9	3	69	51	33
Boston	14	10	4	69	55	32
Chicago	10	11	6	49	55	26

MASCARADE

La direction de la patinoire Ste-Thérèse annonce qu'il y aura une grande mascarade lundi soir prochain, 30 janvier, alors que de magnifiques prix seront distribués aux amateurs portant les meilleurs costumes. La Fanfare Boulanger fera les frais de la musique et l'on invite tous les amateurs.

LE ST-SEBASTIEN

St-Sébastien, 26 — Le club Carrière Buissères de cette paroisse, est allé rencontrer le Cercle Bonin à Montmagny et a remporté une brillante victoire au score de 4 à 3. Tous les joueurs ont donné une brillante exhibition.

DEFI DU CITADELLE

Le club de hockey Citadelle lance un défi à toute équipe amateur de la ville pour une partie d'exhibition. On est prié de communiquer avec M. Dion, tél. 3-4367, pour toute information.

LIGUE JUNIOR

Une partie de la ligue Junior aura lieu demain soir, à l'Arena, après l'exhibition entre le Soleil et l'Ile Maligne. Le St-François-Xavier, le seul club représenter l'élément canadien-français dans le circuit, rencontrera alors le Granite.

LA PATINOIRE
"De Luxe"
Jacques-Cartier
Ave Jacques-Cartier — St-Fx d'Assis.
Hommes 25 cts
Femmes 15 cts
(Vestiaire compris)
FANFARE: Mardi, Jeudi, Dimanche.

Voici la position des clubs actuellement:

	G.	P.	N.	PP	PC	Pts
Granites	3	2	2	27	24	8
Laval	4	3	0	29	29	8
Gignac	3	3	1	22	23	7
St-Grégoire	2	4	1	18	20	5

Les scoreurs se classent comme suit:

	B.	A.	Pts	Pun. min.
T. Hamel, Laval	14	4	18	2
M. Gérin, Laval	3	10	13	5
R. Lavoie, St-Grégoire	6	4	10	12
J. O'Connell, Granites	5	5	10	11
R. Gravel, Granites	5	3	8	0
C. Henri, Granites	4	4	8	6
E. Miville-Gignac	4	3	7	6
A. Larochelle, Gignac	5	1	6	6
A. Paquet, Laval	4	2	6	8
L. Lachance, St-Grégoire	3	2	5	8
P. Rousseau, Gignac	1	5	6	8
N. Desjardins, St-Grégoire	4	1	5	6
O. Bolduc, Gignac	3	2	5	2
V. Gauthier, Laval	3	2	5	4
S. Verret, Gignac	3	2	5	4
B. Amy, Granites	3	2	5	6
S. Quinn, Granites	3	2	5	7
J. Jobin, Gignac	4	0	4	0
A. Chevalier, Laval	1	3	4	4
A. Gagné, Gignac	0	4	4	10
G. Nadeau, St-Grégoire	2	1	3	2
O. Munroe, Granites	2	1	3	4
J. Leclair, Granites	2	1	3	16
M. Killer, Laval	1	2	3	4
U. Tondreau, St-Grégoire	0	3	3	0
L. Vigor, Laval	2	0	2	0
E. Morin, St-Grégoire	2	0	2	2
M. Beaumont, Laval	1	1	2	2
M. Cloutier, Laval	1	1	2	7
N. Bolduc, Gignac	1	1	2	8
C. Power, Laval	0	2	2	2

LE RESULTAT DE LA LUTTE A L'ASSIETTE

Voici quel fut le résultat des numéros de lutte présentés hier soir par le Club Sportif de Québec à l'Assiette:

Arthur Parent a défait Battling Johnson, en finale, en prenant deux chutes sur trois. Il gagna la première ronde en huit minutes, perdit la seconde en un quart d'heure, puis s'assura la victoire en couchant le nègre en 30 secondes à la reprise des hostilités.

En semi-finale, Jos. Levasseur coucha Moise Godbout en 37 minutes, dans un numéro excessivement intéressant.

Les préliminaires virent E. Lafrance vaincre Roland Tremblay en 20 minutes, Vict Butland et AR. Lapointe annuler en 20 minutes et Lionel Trudel disposer de Kid Hecker en 10 minutes.

BABE RUTH NE FIGURE POINT SUR LA LISTE

St-Louis, 26 — Bien qu'il soit encore le joueur retirant le plus gros salaire dans le baseball organisé, Babe Ruth ne figure point sur la liste All Stars des journalistes américains cette année. Il a été remplacé dans le champ gauche par le fameux Chuck Klein, le dur cogneur des Phillies. Klein reçut 111 votes sur une possibilité de 191 tandis que Ruth en reçut 63. Quatre joueurs de la ligue Nationale et six de l'Américaine font partie de l'équipe d'étoiles. Le champ extérieur comprend Frank O'Doul, du Brooklyn, à gauche, et Earl Averill, du Cleveland, au centre, en plus de Klein. Au premier-but, on place Jimmie Foxx, des Athlétics, tandis que Tony Lazzeri, des Yankees, est au second-but. Le court-arrêt est occupé par Joe Cronin, gérant du Washington et qui reçut 156 votes, le plus gros total. Pour compléter l'intérieur, on a choisi Pie Traynor, des Pirates, au 3e sac. Bill Dickey, des Yankees, est considéré comme le meilleur receveur tandis que les meilleurs lanceurs sont Lon Warneke, des Cubs, et Bob Grove, des Athlétics.

DU BASEBALL A 25 CENTINS

San Francisco, 26. — Les directeurs de la ligue de baseball du Pacifique ont décidé de retourner au baseball à 25 centins afin de combattre contre la crise mondiale. Ce prix était populaire il y a 14 ans et l'on croit qu'il retrouvera sa popularité en 1933. Les huit clubs de la ligue ont décidé d'offrir des billets dans les sections populaires à 25 centins tandis que les sièges d'estrade se vendront 40 centins.

L'HOTEL DE VILLE ET LE TEINTURIE FRANCAISE SONT VAINQUEURS HIER CHEZ LES BONS SPORTS

ON A JOUE DUREMENT A PHILADELPHIE, HIER SOIR

EDDIE DORVAL VS RAY. LIRZIN LUNDI, LE 30

Une autre grande séance de boxe aura lieu lundi soir prochain, à l'Assiette, alors que Raymond Lirzin, de Montréal, fera face au brillant Eddie Dorval dans la finale de 10 rondes. Lirzin a rencontré des hommes comme Foley, Carufel, Loubier, McNaughton, Marciente, Thompson depuis quelques années et il est considéré comme l'un des meilleurs boxeurs de la province à son poids. Dorval se mit en évidence récemment en gagnant contre McNaughton et il est légèrement favori pour disposer de Lirzin la semaine prochaine.

La soirée de lundi ne manquera pas d'intérêt car il y aura une autre bataille d'importance et quelques autres combats qui sauront faire passer une agréable soirée aux amateurs.

W. LAROCHELLE POUR G. RIVERS ?

Montréal, 26.—On annonce ici que la direction du Canadien de la N.H.L., est encore en pourparlers avec les Providence Reds, de la ligue Canado-Américaine, pour obtenir Gus Rivers en échange de Wildor Larochelle. Le coach Newsy Lalonde dirigerait les Reds l'an dernier et il croit que Rivers serait plus précieux que Larochelle au Canadien.

Le Québec se fit blanchir par 4 à 0 par les Arrows.— Il y eut 14 punitions et les Castors passèrent neuf fois au pénitencier.

BATAILLE ENTRE FREW ET PRATT

Philadelphie, 26. — Les Arrows locaux ont augmenté leur avance dans la ligue Canado-Américaine en scorant 4 à 0, hier soir, contre les Castors de Québec. Cette partie fut des plus intéressantes de la saison, ici, car si les Castors se firent blanchir, ils n'en firent pas moins une lutte terrible aux locaux, qui subirent un bombardement en règle dans la troisième période.

La partie fut excessivement dure et il y eut 14 punitions, dont des majeures à Irving Frew, des visiteurs, et Pratt, du Philadelphie, qui en vinrent aux prises dans la seconde période. Le Québec reçut neuf des 14 punitions, ce qui fut un gros handicap pour une équipe moins pesante que celle des meneurs.

Le héros de la soirée fut Wilfred Cude, gardien des buts du Philadelphie. Il bloqua tous les coups que lui envoyèrent les adversaires et ce fut plutôt son travail que celui de ses coéquipiers qui permit aux Arrows de remporter une autre victoire sur le Québec.

Le Philadelphie prit une avance dès le début de la partie quand Boyd scora sur une passe de Anderson, ce dernier envoyait ensuite la rondelle à Conn pour un second point au milieu du vingt. Le troisième point fut scoré par Desmarais dans la deuxième période, puis Boyd scora seul au milieu du troisième vingt.

Les deux équipes en viendront de nouveau aux prises samedi soir, ici.

QUEBEC		PHILADELPHIE
	Buts	
Lamontagne		Cude
	Défenses	
Arnott		Nichols
Callighen		Peterson
	Centres	
Ward		Anderson
	Ailes	
Dubé		Conn
Toupin		Boyd

Subs. Québec: McCartney, Molyneaux, McCabe, Frew, Lowrey, Giroux, Armand, McIntyre.

Subs. Philadelphie: Phillips, Pratt, Desmarais, Hudson, McGoldrick.

Première période

1—Philadelphie, Boyd (Anderson) 2:28.

2—Philadelphie, Conn (Anderson) 11:05.

Punitions: Lowrey, Frew, Callighen, Molyneaux, Pratt.

Deuxième période

3—Philadelphie, Desmarais (Boyd Conn) 15:38.

Punitions: Lowrey, Frew (majeure), Callighen, Pratt, (majeure).

Troisième période

4—Philadelphie, Boyd 9:20.

Punitions: Desmarais, Callighen, McCabe, Anderson, Nichols.

LE BUFFALO ET SYRACUSE ANNULENT 3-3

Syracuse, 26 — Le Buffalo et le Syracuse, qui luttent tous deux avec l'espoir de dépasser le London dans la ligue Internationale de hockey, ont gagné chacun un point hier soir en annulant au score de 3 à 3 en 70 minutes de jeu. Les Syracuse Stars, qui avaient mal joué récemment, ont donné une meilleure exhibition hier et ils ont réussi à éviter la défaite en scorant le point qui égalisait le score une minute avant la fin de la troisième période. Savage scora alors sur une passe du vétéran Darragh.

DANS LA LIGUE CAN.-AMERICAINE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	12	7	6	64	49	30
Boston	11	6	4	65	42	26
Providence	11	9	3	56	51	25
New Haven	8	10	3	44	56	19
Québec	6	16	2	47	74	14

BALLE-AU-PANIER

Une intéressante partie de balle-au-panier aura lieu ce soir, à 8.15 heures, au gymnase du Petit Séminaire, alors que le Laval recevra la visite des Arrows, dans une partie de ligue de la Cité.

Le J. N. C., s'est fait blanchir par les Employés Civiques au score de 4 à 0 tandis que l'Ecole Technique perdait par 8 à 4.

BONNES PARTIES

L'Hôtel de Ville et le T. Française ont gagné les deux parties d'hier soir, dans la ligue des Bons Sports, le premier scorant 4 à 0 contre le J.N.C. et les Teinturiers battant l'Ecole Technique par 8 à 4.

Bien qu'il ait été blanchi, le J. N. C. n'en fit pas moins une lutte serrée aux Employés Civiques. La mise en échec fut assez dure et les joueurs ne se ménagèrent pas. Les vainqueurs forcèrent l'attaque sans cesse mais n'eurent aucune chance en servant devant le but ennemi. L'Hôtel de Ville sut présenter une ligne solide sur la défense pour ensuite profiter des ouvertures et aller déposer le disque dans le filet.

Dans la seconde partie, les vainqueurs prirent l'avance vers la fin de la première période et continuèrent ensuite à scorer rondement, faisant quatre points dans le second vingt pour s'assurer une belle victoire.

Les prochaine joutes auront probablement lieu lundi soir prochain.

PREMIERE PARTIE

J. N. C.		HOTEL DE VILLE
Courteau	buts	Cornell
J. Paquet	défenses	Guay
B. Graham	défenses	Trudel
Poitras	centres	Marceau
Latulippe	ailes	Morin
Ratté	ailes	Taillon

J. N. C.: J. Graham, Germain, J.-P. Paquet, S. Graham, Turner.

Hôtel de Ville: G. Cornell, J.-A Cantin, A. Cloutier, Beuyère, Pichette, Côté.

Arbitres: Martineau et Savard; officiels: J.P. St-Pierre et Adj. Huot. Juges des buts: Robitaille et Cantin.

Première période

1—Hôtel de Ville, Marceau . . . 2.30
2—Hôtel de Ville, Guay (G. Cornell) . . . 10.10
3—Hôtel de Ville, Marceau (Morin) . . . 19.55

Punitions: Ratté, L. Côté.

Seconde période

4—Hôtel de Vill, Guay (Pichette 14.00

Punitions: Cantin, S. Graham, J Graham.

DEUXIEME PARTIE

E. TECHNIQUE		T. FRANCAISE
Bédard	buts	Giroux
Lalibeté	défenses	Wellmen
Samson	défenses	Bolduc
Giroux	centres	R. Laforest
Morel	ailes	Bergeron
E. Jean	ailes	E. Laforest

E. Technique: R. Jean, Noël, Poitras, Samson, Pednault, Dubé.

T. Française: Lebel, Larue, Laperrière, Mitchell, Mountain.

Première période

1—T. Française, R. Laforest (E. Laforest) . . . 15.20
2—T. Française, Bergeron, (R. Laforest) . . . 18.00

Seconde période

3—T. Française, Lebel (R. Laforest) . . . 0.20
4—E. Technique, Dubé (Jean) 11.00
5—T. Française, Bergeron . . . 15.20
6—E. Technique, Poitras . . . 17.00
7—T. Française, Larue (Wellmen) . . . 18.50
8—T. Française, E. Laforest (R. Laforest) . . . 19.30

Troisième période

9—E. Technique, Lalibeté (Jean) . . . 10.10
10—T. Française, Wellmen (Mountain) . . . 13.30
11—T. Française, Wellmen (Larue E. Laforest) . . . 14.10
12—E. Technique, Jean . . . 13.20

LES PARTIES DE LA N. H. L.

Quatre joutes sont à l'affiche pour ce soir.

AMERICAINS-CANADIEN

Montréal, 26. — Quatre parties sont à l'affiche pour ce soir dans la N. H. L., et l'une des principales joutes se fera au Forum, alors que le Canadien recevra les Américains. Ce sera la quatrième partie entre les deux clubs. Le Canadien scora 4-0 ici mais perdit deux fois à New-York au score de 4-2 chaque fois. Si les locaux triomphaient ce soir pendant que le Détroit serait victorieux de sa rencontre avec l'Ottawa, le Canadien rejoindrait les Sénateurs en quatrième place.

Une partie assez dure se jouera à Boston, où les Toronto Leafs rencontreront les Bruins. Lors du dernier voyage des champions, il y eut des scènes sauvages, le gérant Art Ross, du Boston, frappant Kitty Conroy, de Toronto, et étant condamné à $50., d'amende par le président Calder.

Les Black Hawk s de Chicago rencontreront les Rangers à New York et s'ils feront leur possible pour se tenir dans la course aux championnats. La partie se fait intéressante dans la division américaine et les parties de ce soir auront une grande importance.

UN CIRCUIT DE BASEBALL DANS L'OUEST

Duluth, Minn., 26. — Un circuit de baseball comprenant huit équipes du Minnesota, du Dakota Nord, du Wisconsin et du Manitoba opérera l'été prochain. Une cédule de 112 parties pour chaque équipe a été organisée, l'ouverture se faisant le 4 mai et les dernières joutes ayant lieu le 4 septembre.

Russell L. Voelz, de Minneapolis, a été élu président et secrétaire-trésorier pour une période de trois ans. On dit qu'il opérera une franchise à Grand Forks, Dakota Nord. Les autres villes représentées seront Crookston et Little Falls, Minn.; Superior et Eau Claire, Wis., Fargo, Dakota, Moorhead, Minn., et Winnipeg, Manitoba. Bruno Haas, ancien joueur de l'Association Américaine, représentait le club canadien à la réunion.

UN PROFIT NET DE $150,000.

Los Angeles, 26 — Les Jeux Olympiques qui ont été disputés ici l'été dernier, ont donné un profit net d'environ $150,000. Les dépenses totales se sont chiffrées à $1,200,000 environ. Les recettes brutes des Jeux ont rapporté une somme globale de $2,0000,000.

LES PRIX VONT ETRE REDUITS

Boston, 26 — La direction des Boston Braves, de la ligue Nationale, a décidé de donner une chance à plus d'amateurs de base-ball d'assister aux joutes des ligues majeures, et toute une nouvelle section du parc des Braves sera vendue à 50 centins l'été prochain. Il y avait autrefois 1,500 sièges seulement à ce prix, et à l'avenir il y en aura 3,200. Le président Emile Fuchs a aussi annoncé que le samedi serait "le jour des dames".

RYAN S'ENGAGE

New-York, 26. — John Ryan, l'intérieur que les N.-Y. Giants ont acquis du Buffalo International en échange pour Eddie Marshall et un bon montant d'argent, est passé par le bureau de James J. Tierney, le secrétaire du club, et il lui a remis son contrat dûment signé pour l'an 1933. Ryan a déjà joué pour les Chicago White Sox en 1930, allant à l'Indianapolis, à l'Atlanta puis au Buffalo ensuite. Il joua l'an dernier, à toutes les positions sur le losange, excepté dans la boîte et derrière le marbre.

AUX INDIENS

Los Angeles, 26. — Forrest Twogood, un lanceur gaucher qui travaillera pour le club Toledo, de l'Association Américaine, l'été dernier, a été rappelé par le Cleveland Indiens, de la ligue Américaine, et il a signé un contrat pour l'été prochain. Twogood est coach de l'équipe junior de football à l'Université de la Californie du Sud.

QUEBEC SPORTING
GOODS REG'D.
Lignes complètes de Costumes de hockey, ski, raquettes, etc.
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

UNE GRANDE PARTIE QUI S'ANNONCE POUR DEMAIN

La joute entre le Soleil et l'Ile Maligne devrait être l'une des parties sensationnelles de la saison, ici.— Les deux équipes alignent des joueurs de renom et ayant fait leur marque chez les amateurs.

A L'ARENA

Josaphat GAGNON et Pat LALANCETTE, deux équipiers de l'Ile Maligne, qui jouera à Québec demain soir.

LES JOUEURS DU CANADIEN EN "BOUILLIE"

Montréal, 26. — Le Canadien est revenu hier soir, de Boston en apportant de cruels souvenirs de sa partie de mardi avec les Bruins. Johnny Gagnon avait la figure couverte de bandages, ayant été blessé par Eddie Shore, tandis que pratiquement tous les autres joueurs conservaient des marques de la joute. Au cours de cette partie, il y eut des échanges de coups entre Owen et Gagnon, Shore et Gagnon, S. Mantha et Shore, Ripley et Larochelle, Barry et Burke. Léo Dandurand, gérant du Canadien, a demandé au président Frank Calder de faire une sérieuse enquête sur toute l'affaire, prétendant que Shore frappa délibérement l'arbitre Cooper Smeaton trois fois, cognant aussi contre l'autre officiel, Smith. Smeaton devait arbitrer à Toronto ce soir, mais il a dû cancéler son engagement à cause des coups qu'il a reçus.

La dernière attaque d'un joueur contre un arbitre arriva lorsque Billy Coutu frappa Laflamme et fut renvoyé de la N.H.L. pour toujours. Une attaque contre l'arbitre est la pire offense dans le hockey.

UNE VICTOIRE

Londres, 26. — Les Supérieurs d'Edmonton ont défait l'équipe de la maison du gouverneur au score de 4 à 0, hier soir, en présence d'une large foule. Buster Brown fit deux points au début puis un autre dans la troisième période, tandis que Joe Brown scorait au second vingt.

CHEZ LES SENATEURS

Washington, 26. — Alvin Crowder, le doyen des lanceurs des Washington Senateurs et le meilleur lanceur de la ligue Américaine, en 1932, pour le nombre de victoires, a signé son contrat pour 1933. On croit que le club lui a donné une légère augmentation pour ses 26 victoires de l'an dernier. Onze joueurs ont signé à date chez les Senateurs.

L'HOTEL-DE-VILLE

La direction du club de hockey Hôtel de Ville avise la personne qui a trouvé le sac contenant un costume complet de hockey, portant les initiales H. de V. d'avoir à retourner le dit sac immédiatement si elle veut éviter des désagrèments.

A L'ARENA

Art. BLACKBURN et "Doc" Verret, respectivement de l'Ile Maligne et du Soleil, qui joueront demain à l'Arena.

ON ATTEND LA DECISION DU PRES. CALDER

Boston, 26 — Les amateurs de hockey de Boston respiraient plus librement hier soir, après avoir passé une journée terrible en songeant au sort qui attendait Eddie Shore, le gros joueur de Fort Qu'Appelle, Sask., et l'idole de toute la Nouvelle-Angleterre.

Au cours de la partie de mardi soir entre le Boston et le Canadien, partie gagnée par le premier au score de 3 à 2, Shore et Sylvio Mantha en vinrent aux prises et les premiers rapports disaient que le joueur des Bruins serait condamné à $25 d'amende parce qu'il avait reçu une troisième majeure. Il frappa Mantha au corps et toucha l'arbitre Cooper Smeaton au menton quand l'officiel essaya de séparer les deux combattants. Il était même question d'une suspension pour Shore.

En revisant les listes de punitions, cependant, on vit que la majeure reçue par Eddie n'était que sa seconde cet hiver. Il ne peut donc être condamné à l'amende. De plus, le président Frank Calder attendra un rapport officiel de l'arbitre Smeaton avant de se prononcer. On croit cependant que les deux joueurs seront punis et Calder décide d'imposer une une amende. Le coup porté à l'officiel par Shore fut accidentel, mais l'amende pourrait bien quand même être un peu plus élevée.

CUCCINELLO SIGNE

New-York, 26. — Tony Cuccinello, considéré comme le meilleur second-but de la ligue Nationale en 1932, a décidé de faire la paix avec les Dodgers et il a signé son contrat pour l'an prochain. Les Brooklyn a de grandes difficultés actuellement avec ses étoiles et l'annonce que Cuccinello avait signé a eu un bon effet sur le moral des directeurs.

120 VICTOIRES

New-York, 24—Les chevaux de Cornelius Vanderbilt Whitney, le plus gros gagnant en bourses sur le turf américain en 1932, ont gagné 120 courses durant la saison, selon un rapport officiel. L'écurie de Whitney, la plus dispendieuse aux Etats-Unis, est considérée comme l'une des plus dispendieuses aussi au monde. Ses trotteurs sont arrivés 106 fois second et 100 fois troisième, le total des gains financiers étant de $400,000.

GALA SPORTIF DE L'U. LAVAL

C'est mercredi prochain, 1er février, qu'aura lieu à l'Arena le grand gala sportif de l'Université Laval et les préparatifs indiquent que cette fête sera la mieux réussie de toutes celles qu'ont organisées les Carabins depuis quelques années. Plusieurs numéros extraordinaires seront à l'affiche, notamment une course de deux milles pour le championnat de la ville, une partie de tennis sur la glace entre Lauréat Cantin et Jean-Louis Létourneau, un combat de toreadors, etc. Le programme complet sera bientôt publié.

Les prix d'admission pour cette soirée seront de 50 centins pour les sièges réservés et de 35 centins pour l'admission générale, les dames seront admises pour 25 centins et les enfants 15 centins. Les billets sont actuellement en vente chez Henri Gagnon, côte du Palais, Edgar Langlois, rue St-Jean, Darveau, rue Bourlamarque, et chez Giguère, rue St-Joseph.

CHEZ LES REDS

Cincinnati, 23. — La direction des Cincinnati Reds, de la ligue Nationale, annonce l'engagement de Clyde Meyers, autrefois des N. Y. Giants, comme éclaireur pour la saison 1933. Il surveillera surtout les joueurs-prospects de la ligue du Pacifique.

LE ST-LOUIS

Dimanche dernier, le St-Louis de France a défait le Montagnard au score de 4 à 2.

L'OUVERTURE A VANCOUVER

Vancouver, 26 — Les Maroons de Vancouver, le nouveau club de la Ligue de hockey professionelle de l'Ouest du Canada, prenant la place du Régina, débuteront dans ce circuit mardi prochain, ici.

EARL ROCHE AVEC OTTAWA

Ottawa, 26. — Earl Roche, aller de droite qui fut libéré par les Montréal Maroons, récemment, et qui signa ensuite pour les Boston Bruins de la N. H. L., vient encore de changer de club. Il s'alignera dorénavant avec les Sénateurs d'Ottawa, et il participera à la partie du club local, ce soir, à Détroit.

ELLE EST MALADE

Miami, Floride, 26. — Mlle Helen Hicks, ancienne championne des Etats-Unis au golf, a déclaré qu'elle ne pourrait participer au tournoi d'invitation Miami-Baltimore à cause de troubles d'estomac. Selon les instructions de son médecin, elle ne pourra jouer au golf d'ici un mois.

PAS DE PROMOTEUR

New-York, 26. — Maxie Rosembloom, reconnu par l'Etat de New-York, comme champion mi-lourd du monde, a accepté de défendre son titre contre Billy Jones, de Philadelphie, mais jusqu'ici aucun promoteur ne veut accepter l'organisation du combat.

LES BILLETS SONT EN VENTE

La joute de hockey Ile-Maligne-Le Soleil, qui sera disputée demain soir à l'Arena, soulève beaucoup d'intérêt dans les milieux sportifs. Bien des amateurs sont d'avis que le club visiteur va faire mordre la poussière aux Tricots Noir et Or, cependant qu'un nombre non moins considérable de fervents est d'opinion que la victoire sourira aux leaders de la ligue. Qui vivra, verra; mais en attendant tout laisse prévoir qu'il y aura foule au Parc Victoria.

Chose certaine les Maligneis viennent ici pour gagner, ambition bien légitime que caresse tout club mais qui cependant ne se réalise pas toujours. Le Champêtre était certain de remporter la victoire lorsqu'il est venu à Québec jouer contre le club de Jean-Charles Harvey et pourtant il a essuyé une défaite. Le même sort pourrait bien arriver à l'Ile-Maligne. La chance qu'il a eue avec le Hardy, les Aces et le St-Grégoire pourrait bien, pour une fois, lui faire défaut.

Si l'on prend les joueurs individuellement on peut certes hésiter avant de se prononcer sur l'issue de cette partie. L'Ile-Maligne possède entr'autres deux joueurs que les Québecois connaissent pour les avoir vu jouer avec le Chicoutimi. Nous voulons parler de Bergeron et Tremblay. Ces joueurs sont d'une rapidité et d'une habileté remarquable. En plus d'être bons scoreurs, ils savent se replier à temps pour arrêter les assauts des adversaires. Les frères Blackburn font aussi partie de cette formidable équipe. On dit aussi que le gardien des buts Ménard ne laisse rien passer, qu'il est invulnérable, flanqué de deux solides défenses comme le club visiteur en possède.

D'un autre côté Tondreau, Gérin, Miville et Lavoie ne sont pas des manchots. Ils savent manier le hockey, faire un peu d'excès de vitesse et d'habiles passes pour lancer dans le filet de l'ennemi. Leurs montées individuelles lorsqu'ils remarquent une ouverture ne sont pas moins dangereuses que leur jeu d'ensemble. S'ils n'ont jamais été professionnels cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas le staff pour en faire. Inutile de parler davantage des équipiers du Soleil, les spectateurs savent à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Nous donnerons demain l'alignement complet de ces deux équipes bien balancées qui se disputeront les honneurs demain soir à l'Arena devant la foule qui ne voudra pas manquer cette joute qui promet des sensations aux amateurs québécois. On peut se procurer des sièges réservés chez Nap. Coté, Boulevard des Fossés, et chez Edg. Langlois, tabaconiste, rue St-Jean. Les prix d'admission sont les mêmes que pour la Railway-Paper.

M. LAPOINTE PILOTERA DE NOUVEAU LE BILL

On trouvera ci-dessous un résumé aussi complet que possible de la discussion qui s'est engagée hier en marge des services de l'hon. M. Lapointe pour la défense du bill de Québec.

Il était environ 5 h. 30 et le Comité venait de régler ses affaires de routine quand le maire fit cette déclaration qui devait donner le signal d'un marathon d'éloquence.

Le maire Lavigueur:—"Il a été fortement question de l'honorable M. Lapointe depuis quelques semaines. J'ai eu plusieurs entrevues avec l'Hon. M. Lapointe, et le 14 courant je l'ai chargé au nom du Comité de défendre le bill, et M. Lapointe a accepté."

L'échevin Dinan:—"Je voudrais savoir à quelle date le Comité a décidé de retenir les services de M. Lapointe. Il faut bien y songer, c'est une affaire dispendieuse que nous allons approuver quand nous parlons d'économie. L'an dernier, il en a coûté à la ville de $10,000., à $15,000., pour défendre notre bill et nous n'avons eu aucun résultat." Tous reconnurent, le premier-ministre a déclaré qu'il ne consentirait pas à accorder à aucune municipalité la permission de municipaliser l'électricité dans les circonstances actuelles. Cela promet donc beaucoup pour notre bill. Je comprends que l'an dernier, ce bill a été piloté habilement par M. Lapointe. Cette année nous n'avons rien de nouveau à apporter à la discussion, car nous n'avons pas encore reçu le rapport des ingénieurs experts chargés de déterminer le coût de la municipalisation. Nous ne savons pas si ces experts vont recommander—ou non—la municipalisation. Nous ne savons donc pas où nous allons avec cette affaire. Nous marchons dans l'obscurité et je prétends que nous devrions avoir le rapport des experts avant de prendre une décision. Nous retenons les services d'un avocat pour défendre la clause de l'électricité, mais nous ne savons pas ce que les experts pourraient lui recommander. Attendons donc ce document."

L'échevin Deblois:—"Je tiens à faire remarquer que je ne veux pas passer ici pour un adversaire de l'Hon. M. Lapointe qui est un avocat éminent, mais nous lui demandons aujourd'hui de défendre une cause sans rien lui mettre en mains. M. Lapointe sera dans l'ignorance du rapport des experts lorsqu'il défendra le bill. Je voudrais de plus à quelles conditions il a été engagé. Avant d'acheter une marchandise, nous en demandons le prix. C'est le cas qui s'applique ici. Nous savons d'avance que nous ne réussirons à rien avec ce bill, mais s'il faut engager un autre avocat, j'en suis pour M. Lapointe."

L'échevin Poulin:—"Il est ici question d'un droit que nous devons revendiquer, et non du rapport des experts.

L'échevin Gosselin:—"Si je suis dans l'ordre, je crois qu'il serait important d'inviter les municipalités avoisinantes qui sont en faveur de la municipalisation de se joindre au Conseil de Ville pour le débat sur le bill de Québec au parlement. Cela constituerait une force additionnelle pour le bill, et si ces municipalités nous venaient en aide, elles nous seraient d'un précieux secours. Nous pourrions aviser ces municipalités sans retard."

L'échevin Jobin:—"Si l'on en juge par le succès que nous avons obtenu l'année dernière, ce ne sera pas mieux cette année.

L'échevin Gosselin:—"Ce n'est pas du tout la même situation que nous allons envisager cette année.

L'échevin Jobin:—"Pourquoi inviter d'autres municipalités. Les payeurs de taxes sont satisfaits que les membres du Conseil de Ville s'occupent de Québec seulement." Je suis contre la municipalisation de l'électricité. Nous devons attendre le rapport des experts avant de prendre une décision. Je ne veux pas entendre parler d'une autre dépense de $15,000,000., à $20,000,000., pour la municipalisation. Pourquoi aller au parlement, quand nous ne savons pas ce que les experts vont nous recommander?

L'échevin Poulin:—"C'est une question de droit, et non une question de municipalisation que nous discutons en ce moment.

L'échevin Jobin:—"Demandez au Québec Power combien il y a de gens qui ne paient pas leurs comptes d'électricité dans Québec à l'heure actuelle. La compagnie attend ces gens indéfiniment, et elle n'est pas payée. Ce serait un désastre pour la ville si nous municipalisions l'électricité dans les circonstances actuelles. Les gens ne pourraient pas même payer leurs taxes."

L'échevin Dr Bédard:—"Les paroles que je viens d'entendre de la part de l'échevin Jobin me semblent une chose extraordinaire. Je croyais que mon collègue avait pris un autre position sur la question de l'électricité.

L'échevin Jobin:—"Je n'ai jamais changé.

Soulagement du Rhumatisme Après Beaucoup de Souffrance

Un homme du Nouveau-Brunswick qui ne pouvait plus marcher et avait perdu l'usage de ses deux mains.

M. Charles-F. Clore a pris des pilules Dodd pour les reins et en a obtenu un soulagement complet.

Pineville, N. B. 26 janv. (Spécial) —J'étais une malheureuse victime du rhumatisme et ai pris toutes sortes de remèdes sans obtenir de soulagement, " écrit M. Charles-F. Clore, un résidant de cet endroit. "Je ne pouvais pas marcher, mes jambes étaient trop enflées et je ne pouvais pas me servir de mes mains. Finalement, un ami me parla des pilules Dodd pour le rein, et je me suis décidé d'en faire l'essai. J'en achetai deux boîtes et je me suis aperçu tout de suite qu'elles me faisaient du bien, je continuai d'en prendre jusqu'à ce que je fusse rendu à sept boîtes. Elles me soulagèrent complètement. Je ne puis trop les louanger, car elles me délivrèrent de mes souffrances".

Le rhumatisme est causé par la présence d'acide urique dans le sang. Si les reins fonctionnent bien, elles vont drainer tout l'acide urique du sang et il ne peut plus y avoir de rhumatisme.

Le Dr Bédard:—"...Il vient de nous tracer un tableau bien sombre de la situation, surtout quand il faut se rendre à l'évidence des faits et constater que l'Ontario paie trois fois moins que nous pour son électricité. J'ai moi-même rencontré l'Hon. M. Lapointe, et il m'a dit tout simplement: le Conseil de Ville me donnera ce qu'il voudra bien me donner. C'est large, comme on peut le constater. Pour que cette entente soit régularisée, je propose officiellement que les services de l'Hon. M. Lapointe soient retenus pour la défense du bill de Québec."

L'échevin Dinan:—"Je ne vois pas pourquoi nous hâter pour engager l'hon. M. Lapointe quand tous les échevins n'attendent pour procéder que le rapport des ingénieurs experts chargés de déterminer le coût de la municipalisation. On a nommé ces experts nous-mêmes et ils ont travaillé pendant huit mois. C'est toujours la même chose, nous avons trop souvent recours aux experts et nous ne suivons pas leurs recommandations. Je prétends que nous ne sommes pas en position à l'heure actuelle de défendre notre bill convenablement parce que nous n'avons pas les renseignements nécessaires".

L'échevin Drolet:—"Pour répondre à mon collègue, M. Dinan, je lui rendrai justice en déclarant que j'ai moi-même insisté pour avoir le rapport des ingénieurs experts. J'espère que nous obtiendrons ce document avant le débat sur le bill de Québec. Quant à mon collègue, l'échevin Jobin, je lui dirai que lorsque nous désirons de nouveaux pouvoirs dans l'intérêt des contribuables il n'est jamais trop tôt pour les demander, mais en général, il est trop tard. Je tiens aussi à féliciter mon collègue, l'échevin Dr Bédard, qui a bien voulu faire une proposition en vue de l'engagement de l'hon. M. Lapointe et je suis heureux de seconder la dite motion. Nous avons nos avocats. Je le comprends très bien, mais quand le Québec Power va jusqu'à Montréal chercher des avocats et qu'il en engage cinq nouveaux en plus du personnel de son contentieux, est-ce que Québec va se croiser les bras et ne rien faire pour se défendre? Il s'agit d'une question d'importance nationale. Je comprends que nous rencontrons de l'opposition de la part de certains collègues, mais il en est qui ne voient pas d'autre chose que le succès du Québec Power. Il me semble qu'un membre du Conseil qui veut bien considérer la question se rend compte qu'en Ontario l'Hydro obtient un grand succès. On l'a vu par la récente émission qu'elle a lancé sur le marché au montant de $5,000,000., et dont La Patrie parlait récemment. Si nous obtenons quelque chose avec cette lutte, le geste du maire restera mémorable, et les annales de la ville le diront aux générations futures. Pour ma part, je ferai tout mon devoir, je lutterai loyalement, avec la satisfaction de pouvoir dire aux miens si nous obtenons ce que nous demandons." Je vous laisse ce que j'ai pu accomplir pour vous dans la solution d'un problème d'importance nationale". Je ne vois aucun autre homme qui pourrait rendre un service égal à celui que l'hon. M. Lapointe va nous rendre au cours de l'étude de cette question. Tout récemment, je me suis laissé dire à Toronto que si nous avions la municipalisation de l'électricité ici, nous aurions plus tard un surplus qui nous permettrait d'effacer bien des taxes. Il est temps plus que jamais de nous échapper des mains des "trusts" et de ces compagnies qui ne nous laissent rien autre chose que des taxes à supporter et ne manquent pas de nous abîmer de "bâtisses".

L'échevin Jobin:—"Je suis en faveur de l'électricité à bon marché, mais est-ce que c'est bien le temps d'emprunter de $15,000,000., à $20,000,000., quand les propriétés ont perdu un tiers de leur valeur et que les propriétaires sont particulièrement affectés. La politique la plus sage dans cette affaire, c'est d'y aller lentement. J'aime mieux quitter l'Hôtel-de-Ville en disant que j'ai diminué la taxe de $0.20 à $0.25 au lieu de dire que j'ai approuvé un emprunt de $20,000,000.

L'échevin Carmichael:—"Mon collègue est dans l'erreur. Il n'est point question de la municipalisation aujourd'hui et de dire si nous adopterons ce système. Commençons à nous défendre en premier lieu et ensuite nous déciderons ce que nous devons faire avec la municipalisation. N'allons pas adopter une attitude qui sera considérée comme une farce, mais allons-y sérieusement. Je suis d'avis que nous ne devons rien épargner pour demander le droit de municipaliser."

Le maire Lavigueur:—"La question est bien simple, comme vient de le dire l'échevin Carmichael. La municipalisation et le pouvoir de municipaliser que nous allons demander sont deux choses bien distinctes. Nous voulons le droit de municipaliser la force motrice. Nous voulons obtenir les mêmes pouvoirs que ceux déjà accordés aux plus petites municipalités de la province de Québec. Nous ne pouvons pas pour le moment nous prononcer contre la municipalisation. Nous avons demandé un rapport à des ingénieurs experts. Lorsque nous aurons pris connaissance de ce document nous discuterons la municipalisation. Une fois rendus à cette étape de l'étude du problème, si le Conseil décide de municipaliser, un referendum sera tenu et ensuite nous aviserons à la politique que nous devrons suivre. Pour le moment, c'est une question d'autonomie qu'il s'agit de discuter. Nous voulons être placés sur le même pied que les plus petites municipalités de la province. Quant à la défense que fera l'hon. M. Lapointe, nous ne pouvons prévoir ce qui pourra se greffer sur le bill de Québec. Il estbon d'être bien organisés, et je dois dire que M. Lapointe aura à surveiller d'autres intérêts qui se rapporteront au bill de Québec."

L'échevin Noreau:—"Je ne vois pas pourquoi on manifeste une telle opposition chez certains collègues. Je dois faire remarquer que l'hon. M. Thériault, comme conseiller législatif ne pourra défendre le bill de Québec. Nous aurons M. Chapleau qui est un excellent avocat, mais qui lutterait seul si nous n'avions pas M. Lapointe avec nous, tandis que le Quebec Power fait le tour de la province pour obtenir de bons avocats. De plus, comme M. Lapointe aura accepter ce que nous lui offrirons, pourquoi refuser de retenir ses services.

L'échevin Jobin:—"Je ne vois pas pourquoi M. Thériault ne défendrait pas notre bill.

L'échevin Drolet:—"Il a le droit d'agir ainsi seulement à son siège de conseiller législatif.

L'échevin Deblois:—"Il peut agir comme notre avocat et ne pas voter au Conseil législatif lorsque le bill sera présenté.

Des voix: On aime mieux son vote au Conseil. C'est précieux.

L'échevin Drolet:—"C'est le vote qui compte.

L'échevin Jobin:—"Pour le montant que nous allons donner à l'hon. M. Lapointe, j'aime mieux me passer du vote de M. Thériault et le voir défendre le bill. A propos, monsieur le maire, cette question va venir devant le Conseil?

Le maire:—"Je crois que oui, c'est plus régulier.

On passa alors au vote qui a été enregistré comme suit:

Pour la motion recommandant l'hon. M. Lapointe:

Les échevins: Bédard, Carmichael, Gosselin, Drolet et Lacroix.

Contre: l'échevin Dinan (seul).

ENREGISTREMENT DE SANS-TRAVAIL

950 sans-travail d'âge majeur, mais dont les noms ne figuraient pas sur le rôle de cotisation pour une raison, ou pour une autre, sont allés se faire enregistrer depuis quelques semaines au bureau de M. Edgar Bussières, député-greffier de la Cour du Recorder.

Après avoir rempli les formules présentés par l'assistant-greffier de cette Cour, ces sans-travail doivent se présenter devvant le recorder pour être assermentés. Lorsqu'ils sont considérés comme ayant droit de figurer sur les listes municipales, ils se présentent au bureau de M. Myrand où ils peuvent remplir d'autres formalités qui leur permettent d'obtenir une carte d'identité. Une fois en possession de cette carte, ils peuvent obtenir du travail sur les chantiers mulcipaux, tout comme ceux des citoyens dont les noms figurent sur les listes électorales depuis longtemps.

LA DURANTAYE

BAPTEMES

La Durantaye, Bellechasse. — Le 6 janvier ont été baptisés 2 jumeaux, enfants de M. et Mme Jos.-Elzéar Roy. 1er, Joseph-Edgar-Gérard. Parrain: Edgar Mousson; marraine: M.-Anna Roy. Porteuse, Mme Joseph Lessard. Le second, Marie. Parrain: Paul-Henri Roy; marraine: Théoy, frère et soeur. Porteuse: Mme Siméon Breton.

DECES

Le 8 janvier M. et Mme Joseph Couture, employé civil, ont eu la douleur de perdre un enfant de 4 ans et 9 mois, Joseph-Philippe. L'inhumation a eu lieu le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'église était en belle parure de Noël et spécialement préparée pour la sépulture était magnifique. A M. et Mme Couture nos sincères sympathies.

PIANOAILLES

Le jour des Rois ont eu lieu, en la demeure de ses parents, M. et Mme Prance Lessard, les fiançailles de Mlle Odilla Lessard à M. Ernest Pouliot, fils de M. et Mme Claudias Pouliot. Leur mariage sera célébré en juin prochain.

RETOUR MAIRE

C'est avec la plus grande satisfaction que la population de La Durantaye a vu M. Joseph Mercier, monter pour la septième fois, sur le siège de premier magistrat. M. Mercier est un homme intègre à tous les points de vue, et a rendu d'énormes services à la paroisse depuis 12 ans qu'il la dirige. M. Mercier a travaillé d'une façon intelligente et prudente afin de rendre justice à tous. Aussi ce fut une joie véritable lorsque l'on apprit que ce brave homme était choisi à l'unanimité pour un nouveau terme.

VA ET VIENT

M. et Mme Lacasse, M. et Mme Fonquet étaient chez Mme Furois ces jours derniers.

M. et Mme J.-B. Mercier, M. et Mme J.-O. Bouchard étaient au presbytère ces jours derniers.

Mlle Lucrèce Lagueux a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Edmond Ouellet.

M. et Mme Morisset, de Québec étaient ici ces jours derniers les invités de Mme J.-E. Morisset.

Mlle Antoinette Languedac passe l'hiver chez Mme Morisset.

Mme Herve Duclos, de Lévis, est l'invitée de Mme A. Boulanger.

Mlle Claire Bouchard passe une quinzaine au presbytère.

BEL AMUSEMENT

Les jeunes ont pris l'initiative de faire une patinoire. Rien de plus gai. L'on voit des jeunes, des petits enfants de 10 à 60 ans patiner avec entrain. Grâce à la générosité de M. Boulanger une bonne installation électrique est faite. Il est très amusant de voir comme tous patinent bien.

SAINT-MALACHIE

ELECTIONS

Saint-Malachie, Dorchester. — Les élections municipales ont donné le résultat suivant: M. Tom Kinsella a été réélu par acclamation pour un second terme, bien qu'il fut rumeur d'une autre candidature.

M. Owen Kelly et Georges Aubé (junior) ont aussi été réélus par acclamation pour un second terme, tandis que pour le siège du conseiller sortant de charge, M. Jos. Gosselin, il y eut vote entre les deux candidats, M. Joseph Couture et M. Fortunat Gosselin, ce dernier fut élu par une majorité de quatre voix.

Les autres membres du conseil municipal sont MM. Arthur Leclerc, Jos. Humphrew et M. Albert Doherty qui représente l'élément protestant.

M. Georges Lafontaine, est le secrétaire-trésorier de la paroisse depuis 1898.

DECES

St-Malachie, Dorchester. — Le 10 janvier décédait à New-York, M. Patrick O'Farrell, époux de Maggie O'Neil, autrefois de cette paroisse. Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu à Saint-Malachie vendredi le 13 janvier au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

M. l'abbé Myles O'Farrell, curé de Cranbourne et frère du défunt, a chanté le service, assisté de l'abbé P. Boyd, de Frampton, et du Révd. Frère Robert, O.F.M.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, ses fils, le Rév. Frère Robert, de l'Ordre des Franciscains, de Washington, né Edwin; Lawrence, de New-York, sa fille la Rév. Soeur Mary-Cecilia, de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, son frère, M. l'abbé Myles O'Farrell, curé de Chanbourne; plusieurs belles-soeur et beaux-frères. Nos sympathies.

Le Rhumatisme

est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.

Ôtez la boîte chez tous les pharmaciens.

123F

BAGOTVILLE

REUNION D'AMIS

Bagotville, Chicoutimi. — Dimanche dernier, M. et Mme Joseph Tremblay (Médéric), réunissaient bon nombre de parents et d'amis pour une partie de bridge. Nous remarquions entr'autres: MM. et Mmes Augustin Gobeil, Nil Simard, Arthur Renaud, Stanislas Gagnon; Mlles Clémence Bergeron, Marguerite Tremblay, Alice, Clémence, Germaine, Gérardine, Simone et Cécile Bergeron, Idola Imbault, MM. Géradr Bouliane, de Montréal, Eddy Patrice et Wilbrod Simard, N. Morin, Camille Bourgoins, Ernest Ouellet, Florian Gagnon, N. Vaillancourt, et nombre d'autres.

Tous se séparèrent enchantés de la cordiale hospitalité de M. et Mme Tremblay.

—Lundi dernier, M. et Mme Emile Gobeil recevaient à leur demeure en l'honneur de Mlle Marguerite Tremblay, de St-Alexis de la Grande-Baie, leur invitée. Au nombre des assistants, nous remarquions: Mlles Jeanne-d'Arc Simard, de Ste-Anne, Jeanne Potvin, de St-Jérôme, Marguerite et Simone Simard, Rose-Blanche Tremblay, Jeanne d'Arc Tremblay, Jeanne-d'Arc et Marguerite-Marie Gobeil, Rolande Munger, MM. Robert, Simon, Jos. Tremblay, Jean-Chs Simard, Lucien et Vilmond Fortin.

Mme Gobeil sut faire les honneurs de sa maison en amusant aimablement ses hôtes. Après la soirée, tous remercièrent chaleureusement Mme Gobeil.

NOTES

—M. Ths-Louis Villeneuve, maire, est actuellement en voyage d'affaires à Montréal.

—M. le vicaire Rosaire Tremblay est revenu de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi où il a passé uelques jours de repos.

—M. Joseph-Ivanhoe Tremblay est revenu de Québec où il était allé visiter des parents.

DECES

—M. Charles Côté vient d'être plongé dans le deuil par la mort subite de son épouse, Mme Marie-Louise Duchaine, décédée subitement en sa demeure, à l'âge de soixante ans.

Outre son époux, elle laisse dans l'affliction son fils, M. Chs-Edouard, sa fille, Mme Elzéar Duchaine, née Laurette; sa petite-fille, Judith Duchaine; ses frères: MM. Dorilla Duchaine, d'Hébertville; Médéric, de St-Wilbrod; Alexandre, de St-Coeur-de-Marie; et Charles, de Bagotville. Ses soeurs: Mme Joseph Savard (Emma), de Kénogami; Arthur Tremblay, de Chicoutimi; François Duchaine, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Napoléon Côté, de St-Bruno; David et Joseph Côté et G.-E. Côté, de Saint-Gédéon.

Aux funérailles, M. le Chanoine Gaudrault, curé de cette paroisse, fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Rosaire et Azarias Tremblay. Au choeur, nous remarquions MM. les abbés Gérard Desgagnés, Martin et Louis-oJseph Drouin.

Les porteurs du corps étaient: MM. Jos. Fortin, de St-Bruno, beau-frère de la défunte; ses neveux: MM. Raoul Côté, de St-Bruno, J-Edgar Tremblay, de Jonquières, Edmour Simard et Adrien Tremblay, de Bagotville. Portaient les coins du poêle: ses belles-soeurs, Mmes Charles Duchaine, Wilfrid Duchaine, oJseph Fortin et David Côté, de Bagotville.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de cette paroisse. La famille a reçu un grand nombre de tributs mortuaires et bien d'autres marques de sympathies auxquelles nous ajoutons les nôtres.

Le 16 janvier s'éteignait en notre paroisse, M. Oloff Ellefsen, époux de Dame Exautipe Maltais, décédé après une longue maladie à l'âge de 68 ans. Les funérailles ont eu lieu le 18, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. le Chanoine Gaudreault, assisté de MM. Les abbés Girard et Rosaire Tremblay.

Les porteurs étaient: MM. Edmond Tremblay, Urain Simard, Edmond Rousseau et Willie Brassard.

Le défunt laisse pour le pleurer outre son épouse, née Maltais, ses filles: Mme Henri Brouillette, née Marie; Mme J.-H. Claveau (Laetitia); Mme Charles Bernier (Yonnette); ses fils: Donguine, Emile, Edgar, Godfroy, Céréal; ses beaux-frères: MM. Ben. Maltais, Elie Maltais, Moïse Tremblay. Ses belles-soeurs: Mme Wenceslas Bonneau, de Roberval; et plusieurs neveux et nièces.

STATISTIQUES

Dans l'année qui vient de s'écouler, il y eut, dans notre paroisse 116 naissances, 13 mariages et 32 décès.

TOURVILLE

STATISTIQUES

Tourville, L'Islet. — Dans le cours de l'année 1932, il y eu 33 baptêmes, 2 mariages et 7 sépultures, 3 adultes et 4 enfants.

La paroisse de Tourville, comprend 830 âmes, 623 communiants, 201 non communionts, 131 familles de langue française, 2 familles de langue anglaise et 1 famille protestante.

Les élections ont eu lieu comme suit: Maire, M. Odilon Fournier, fut réélu pour un nouveau terme, et comme conseillers, ont été élus, les MM. Henri Thibeaudeau, Philyoarpe Blier, Prasme Anotil, Thomas Anotil et Alphonse Anotil.

MARGUILLIERS

MM. Armand Bourgault, Joseph Lizotte, François Ouellette et M. Armand Bourgault, sortant de charge fut remplacé par M. Léofred Chouinard. Nos félicitations.

DIVERS

Ces jjours derniers, M. Luc Duputs, du village des Aulnaies, était de passge dans notre paroisse. Il est toujours le bienvenu, et il a bien su nous intéresser en nous racontant son voyage en Europe l'automne dernier.

On annonce la cérémonie de vêture et la prise du voile blanc, de Soeur Majella Lavoie, fille de M. et madame Michel Lavoie, de cette paroisse. Cette cérémonie religieuse aura lieu le 29 janvir en la chapelle des Révérendes Soeurs du Bon Pasteur de Québec, et sera présidé par le Rév. soeur Lavoie.

BAPTEME

Joseph-Claude, fils de M. et madame Claude Chasse de Ste-Perpétue. Parrain et marraine: M. et madame Théophile Chassé, de Tourville, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT

M. le curé Gédéon Matte, de cette paroisse, est revenue d'un voyage de trois jours à Québec par affaire.

—Mlle Ernestine Buteau, de St-nière visitant des amies.

Malachie, était par ici, la semaine der-

—Mme Philémon Leclerc, et son fils, Lionel, Mme Alphé Chouinard, ainsi que M. Thomas Caron, sont allés à Québec la semaine dernière.

—M. Joachim Bélanger, est revenu parmi nous, ayant travaillé à Ste-Hélène de Bagot, la semaine dernière.

—M. Albert Chamard, de St-Roch des Aulnaies, était à Tourville, la semaine dernière.

—Mlle Germaine Bernier, fille de M. et madame Maxime Bernier, est pour l'hiver chez M. et madame William Berger, oncle et tante.

—Mlle Clarinthe D'Amour, est à présent chez son père, M. Jos. D'Amour.

—M. et madame Gaspard Cloutier, était chez leur fils, François, la se-

—Mlle Aline Bélanger, est venue maine dernier

passer une semaine, chez sa soeur, Mme. François Cloutier.

—M. Ernest Buteau, en visite chez sa mère, à St-Malachie.

—Mlle Cécile et Jean-Charles Coutrier, sont partis pour la Rivière-du-Loup et Québec.

SAINT-PIERRE

NOTES

St-Pierre, Montmagny. — M. l'abbé A. Moreau, de Québec, était la semaine dernière, en visite chez M. Louis Lavergne.

—M. Octave Fiset, de Québec, était la semaine dernière en promenade chez M. Albert Fiset.

—M. Pierre Breton, de St-Vallier, est chez M. Philippe Fiset.

—M. A. Côté, de la Rivière-du-Loup, était la semaine dernière, l'hôte de M. A. Bouffard.

AUX DAMES FERMIERES

Ce n'est pas une conférence que je veux vous faire, c'est tout simplement une causerie. Je veux vous parler du metier à tisser. L'année 1933 sera pour le Cercle des Fermières de Saint-Pierre l'année du métier.

Où sont les métiers, aujourd'hui? dans les greniers, les hangars, voire même avec les rebuts de bois qui attendent la scie qui devra les déchiqueter pour ensuite servir de vulgaire combustible.

Triste sort pour un instrument qui a procuré à nos grand'mères beaucoup de confort par les tissus qu'elles ont confectionnés et beaucoup d'économie en gardant dans le bas de laine les écus que nous donnons aujourd'hui, à pleines mains, pour nous procurer des vêtements et des tissus manufacturés. Il est de notre devoir, nous fermières, de seconder les efforts faits par nos ministres provinciaux, de l'Agriculture et des Arts domestiques qui font tout à leur possible pour promouvoir une industrie qui semblait disparaître.

Installons le métier à tisser au foyer et enseignons à nos jeunes filles la manière de faire la flanelle, la toile de lin et la catalogne. Elles seront leur propre maitresse au foyer. Dans toutes les familles où il y a des jeunes filles, il y a certainement des doigts très habiles et des talents exceptionnels, qui après quelques leçons, seront en mesure de confectionner elle-même et à leur goût un joli trousseau.

Quand il s'agit d'un morceau de broderie ou de tricot que nous avons fait nous-même nous en sommes fière et à bon droit; il n'y a presque pas de prix pour nous l'arracher.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour un tissu en laine ou en lin. Essayez, Mesdemoiselles, et quand vous aurez goûté à la satisfaction que l'on éprouve à déployer un de ces tissus, vous voudrez toujours continuer.

L'Ecole des Arts Domestiques de Québec donne chaque mois dans le journal d'Agriculture un patron nouveau et très à la mode; les modèles sont jolis et pratiques pour celles qui veulent en faire leur profit.

Essayez.

BUCKLAND

NOTES

Buckland, Bellechasse. — M. Jean Ruel a été élu maire par une bonne majorité, pour un 4e terme, ainsi que nos conseillers, MM. Armand Bélanger, Napoléon Larochelle, Pierre Lafflamme.

—M. Théophile Morin, a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Dion, sortant de charge.

—Beaucoup de visiteurs dans le temps des fêtes des paroisses environnantes sont venus dans notre localité.

Qualité insurpassable

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

LES QUELQUES JOURS QUI RESTENT SONT DES JOURS DE SAISISSEMENT!

REDUCTIONS FINALES pour l'écoulement final

N'IMPORTE QUEL COMPLET ou PARDESSUS EN MAGASIN

QUEL QUE SOIT SON ANCIEN PRIX

15.75

Valeurs jusqu'à $50.00

Tous les patrons voulus, tous les styles en demande y sont.—L'économie à réaliser est tellement formidable que nombre d'hommes voudront acheter deux et trois de ces vêtements.—Choisir de bonne heure c'est avoir un meilleur choix.—Aussi hâtez-vous de venir.

CHEMISES 95c

Madras de bout en bout —Broadcloth, etc. —2 faux cols séparés. Valeurs jusqu'à $2.50.

J.B. Laliberté LTÉE

Sherlock Holmes—Le commis du courtier — Soupçons — par *Sir Arthur Conan Doyle*

"Vous ne pouvez vous imaginer combien j'étais heureux de cette bonne fortune," continua Pycroft. "Le matin, j'étais rendu de bonne heure à Birmingham, afin d'être bien exact à ce rendez-vous avec M. Harry Pinner, le frère de mon visiteur. Je déposai mes bagages à un hôtel de la rue Nouvelle, puis je m'acheminai vers la maison dont on m'avait donné l'adresse.

"Le numéro 216 de Corporation street, était sur une porte située entre deux gros magasins; cette porte ouvrait sur une escalier de pierre conduisant à un couloir où se trouvaient plusieurs chambres servant de bureaux. Les noms des occupants étaient affichés sur un tableau; je n'y vis rien qui ressemblât à celui de la Franco-Midland Hardware Company. Un moment je fus bouleversé."

"J'en étais à me demander si je n'avais pas été la victime d'une fumisterie lorsqu'un homme survint qui s'adressa à moi. Il ressemblait beaucoup à mon visiteur de la veille, à cette différence, qu'il avait les cheveux d'une teinte plus claire, et était complètement rasé.

"Etes-vous M. Pycroft?" demanda-t-il? "Moi-même, je suis Harry Pinner, et je vous attendais. J'ai reçu ce matin de mon frère un billet où il me parle de votre visite, et me dit tout ce qu'il pense de bien de vous."

"Montez avec moi que nous parlions de cette affaire," dit-il en me précédant dans l'escalier. "Nous ne faisons que de louer ce bureau, et nous n'avons pas encore mis d'enseigne."

"Je le suivis, me remémorant instinctivement les beaux bureaux où j'avais servi jusqu'ici, avec leur ameublement de luxe et leurs nombreux employés. Il me fit entrer dans deux petites chambres, au parquet nu, poussiéreuses, et dont tout l'ameublement consistait en deux chaises de bois, une petite table, un grand livre et un panier à papier.

PROPOSITION D'UN ECHEVIN

(Suite de la première page)

...e peut efficacement être mis à ...rofit. Aussi, le représentant du ...artier St-Jacques s'est-il empressé ...adresser sa proposition au gouver...ement fédéral, qui l'étudiera sans ...oute car M. Auger doit se rendre dans ...s capitale cette semaine pour en...revoir le ministre du Travail, en...r autres.

Voici les explications que l'échevin ...e St-Jacques donne de son projet:

Ottawa est tout d'abord appelé à ...mettre une monnaie de papier par...culière, sous forme de bon de chô...mage, portant la signature de deux ...nctionnaires fédéraux, signature ...ui rend cette monnaie officielle. ...uand un ouvrier serait employé à ...es travaux de chômage, il recevrait ...n paiement des bons d'une valeur ...'un dollar chacun, échangeables ...ontre de la marchandise chez l'é...icier, le boucher ou tout autre four...isseur.

USAGE DU TIMBRE-POSTE

M Auger explique ici son système ...e contribution. Le gouvernement, ...n achetant le bon ou billet, appo...erait au verso un timbre-poste de ...rois sous, puis, chaque personne ma...ipulant cette nouvelle monnaie se...ait tenue d'en faire autant. Il y au...ait 35 points carreaux à couvrir de ...imbres.

C'est la ville qui apposerait le deu...ième timbre à la place du chômeur, ...ais les 33 autres timbres le seraient ...ar tous ceux qui négocieraient le bil...et. Tous auraient à mettre leurs ...nitiales sur les timbres, la personne ...evant le bon exigeant et le tim...re et les initiales qui l'oblitèrent.

Ainsi, le marchand remettant en ...irculation un billet reçu d'un chô...eur aurait à fixer un timbre dans ...n des carreaux apparaissant au ver...o; le marchand de gros, le restau...teur, la compagnie d'assurance, l'in...ustriel, le propriétaire et toute per...onne négociant le billet verseraient ...rois pour cent du chiffre de la tren...action au fonds de secours.

REMBOURSEMENT DU BILLET

Les 35 timbres rapporteraient $1.05. ...ne fois rempli, le billet serait pré...enté au trésor municipal qui rem...ourserait le dollar au détenteur. La ...ille transmettrait le bon à Ottawa ...our se faire remettre un dollar en ...onnaie ordinaire. Ainsi, Ottawa ...ardevait 5 pour cent pour lui-même; la ville serait de même rembour...ée des dépenses pour l'achat de tim...res-poste.

Le pouvoir d'achat serait augmen...é par le fait qu'il y aurait en circu...ation pour quelques millions de plus ...n monnaie de papier, garantie non ...as par des réserves d'or mais par ...e timbre de trois sous. Cette émis...ion de billets activerait le commer...e, et il y aurait avantage pour le ...archand et le citoyen à encoura...er le mouvement, de prétendre M. ...uger.

EMISSION DES BILLETS

Le gouvernement d'Ottawa serait ...rié d'émettre dans le district de ...ontréal des bons pour une valeur to...ale de $100,000 pour commencer. Il ...st fort probable que si le gouverne...ent fédéral acceptait ce plan, les ...utres municipalités ainsi que les ...utres provinces suivraient, et de...anderaient l'application de ce sys...ème de bons, lequel offrirait peut-...tre un moyen de faire tourner plus ...ite la roue du commerce et de l'in...ustrie, de dire en terminant M. Au...er. Les charges publiques, de plus, ...eraient d'autant diminuées.

RAID AUDACIEUX

Calcutta, 26 (U. P.) — Les Hindous ...nt exécuté un audacieux raid au fort ...illiam, la nuit dernière. Ils ont réuni ...à déjouer la surveillance d'une dou...le rangée de sentinelles et à saboter ...ute une flotte de chars blindés. Ce ...abotage ne fut découvert que ce ...atin, alors qu'on voulut utiliser ces ...oitures.

UN HOMMAGE

Pittsburgh, P., 26. — La Commission Carnegie a reconnu, hier, la bravoure de William Sterling Vance, un compatriote de Montréal âgé de 19 ans, en permettant à son père une médaille de bronze. Vance plongea d'un quai dans la Rivière-des-Prairies, pour tenter de sauver trois personnes dont le canot venait de chavirer, mais le jeune homme et ceux qu'il voulait arracher à la mort se noyèrent tous quatre. Le père du courageux jeune homme demeure à Montréal.

SAINT-JUDE

CERCLE ST-JUDE, DE L'U. C. C.

St-Jude, St-Hyacinthe : — Le cer...le de l'U. C. C. a décidé de donner ...es cours postscolaires qui sont com...encés le 18 janvier avec une quan...taine d'inscrits.

C'est grâce au dévouement et à la ...énérosité de notre curé, M. l'abbé ...-B. Nadeau, qui est aussi l'aumô...ier de notre cercle, que ces cours ...nt été rendus possibles. Espérons ...ue chacun répondra avec bonne vo...onté et la crise sera bientôt dispa...ue si tout le monde y met du sien.

On y enseigne le français, grammai...e et dictée, lecture, diction, arith...étique, calcul et comptabilité agri...ole et l'initiation au commerce. La ...eligion est la première servie; après ...ent l'agriculture et un peu d'an...lais; le tout gratuitement par des ...rofesseurs vénérables qui sont pour ...a religion et l'anglais, M. le Curé; ...ecture et diction : M. Hector Chabot; ...rithmétique : M. Fernand Roy, diplô...é du collège St-Denis et de l'Insti...ut d'Oka; le français : M. Paul-...mile Lamignan, diplômé de l'Ecole ...ormale. Enfin les cours agricoles ...ront donnés par quelques cultiva...eurs émérités qui sauront faire pro...ter les autres de leurs expériences. ...os félicitations à tous et bons ...uccès.

...ndette-toi, le ciel t'aidera.

—Que comptez-vous faire cet hi...er?

—Des dettes . .

JUGEMENT REMIS AU 1ER FEVRIER

Montréal, 26. — Le Juge Monet a remis son jugement au 1er février dans le cas du lieutenant des pompiers Alfred St-Pierre, accusé d'homicide involontaire dans le cas de Paul Lepage, 16 ans, qui fut tué par l'auto du défendeur. Le juge a déclaré ne pas voir comment un jury aux assises pourrait trouver l'accusé coupable de l'offense qu'on lui reproche. Il a été prouvé que l'accusé n'était pas en état divresse et les témoins se contredisent concernant la vitesse de la voiture.

LE GOUVERNEUR DU MAINE ACCOMPAGNE LES RAQUETTEURS

Montréal, 26. — Parmi les personnages américains qui visiteront Montréal lors du congrès des raquetteurs à la fin de la semaine l'on remarque le Gouverneur de l'Etat du Maine M. Brann. Le Gouverneur accompagnera les clubs de son Etat qui partiront vendredi soir dans un train spécial du Canadien National. Ce train a été surnommé le "train du président", car avec le Gouverneur et les autres personnages voyageront M. Wenceslas Brown, président de l'Union Américaine des Raquetteurs.

Ce train partira de Lewiston à 1 heure 30, vendredi, après-midi et passera par Portland et Sherbrooke.

CADAVRE TROUVE

Montréal, 26. — On a trouvé sur les terrains de la S. Lawrence Sugar, hier, le cadavre d'un homme du nom de Fred Hardwick, 52 ans, qui serait mort d'une syncope et serait ensuite tombé dans un trou. Une enquête sérieuse se fait autour de cette mort.

MOTION ACCORDEE

Montréal, 26. — La Cour d'Appel a accordé hier sans opposition une motion du procureur de J.-J. Harpell, condamné récemment à un mois de prison pour libelle contre M. Macaulay, président de la Sun Life. Cette motion demandait de nouveaux moyens d'appel en droit et la permission aussi d'en appeler sur des questions mixtes de fait et de droit.

SAINT-AGAPIT

DECES

St-Agapit, Lotbinière. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mlle Mary Carrier, fille de feu Flavien Carrier et de feu Marguerite Fréchette, décédée mardi le 17 à l'âge de 64 ans et 6 mois. Atteint d'un mal incurable depuis quelques mois elle vit venir la fin avec calme et résignation.

En Mlle Carrier disparaît une femme de bien, d'un dévouement inlassable pour les bonnes oeuvres et les siens.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 19, le service fut chanté par M. le Curé Castonguay. Le char funèbre était conduit par M. Alfred Bergeron; la croix portée par M. Roméo Lemay et la dépouille mortelle par MM. Léger Martineau, Jos.-F. Baron, Alcide Demers et Wilfrid Gosselin.

La quête a été faite par Mlles Dina Croteau et Alexina Roger.

Elle laisse pour la pleurer: une soeur, Mlle Anna Carrier, de St-Agapit, et quatres frères: MM. Joseph, de Charny, Alphonse, de Dosquet, Arthur et Alfred Carrier, de St-Agapit.

Conduisaient le deuil: ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Jos. Carrier, de Charny, M. et Mme Alphonse Carrier, de Dosquet, M. Arthur et Alfred Carrier, de St-Agapit. Ses neveux et nièces: Jean-Marie, Marcel, Maurice et Jules Carrier, de Dosquet; Mlles Laure, Anna et Madeleine Carrier, de Dosquet, Mlles Valéda et Cécile Carrier, de St-Agapit.

Ses cousins et cousines: MM. et Mmes Jos. Dumont, Jos.-F. Baron, Aimé Carrier, Léger Martineau, de St-Agapit, M. Philéas Martineau, de Dosquet, M. Auguste Demers, de Québec, Mme Arthur Croteau, de Richmond.

REMERCIEMENTS

M. Arthur Carrier et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Mary Carrier. Un cordial merci.

NAISSANCES

—M. et Mme Anias Gagné (née Annie Taylor) un fils, baptisé le 14 janvier, sous les prénoms de Jos.-Albert-Eddy.

Parrain: M. Albert Taylor, de St-Gilles, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Bernadette Lemieux, de Québec, amie de la famille.

—M. et Mme Josaphat Rousseau, une fille baptisée le 15 janvier, sous les prénoms de Marie-Eva-Félicienne. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Samson, oncle et tante de l'enfant.

NOS MALADES

Mme Jos. Boucher et Mme Henri Brochu sont actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec; Mme Amédée Talbot est aussi gravement malade.

Nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

VISITEURS

M. Philippe Fréchette, du Séminaire de St-Victor, chez M. Alfred Paquet, son grand-père, dernièrement.

—Mlle Yvonne Olivier est allée demeurer à Sherbrooke.

—M. l'abbé Willie Laverdière, de Québec, et son père, M. Omer Laverdière, de Ste-Croix, ont visité chez M. Alp. Lemay, dernièrement.

—Mlle Antoinette Moffette, de Québec, ainsi que M. et Mme Jos. Cantin, de Charny, chez leur père, M. J.-Bte Moffette.

—M. Gérard Boucher, ecclésiastique, du Séminaire de Québec, a passé une quinzaine de jours chez son père M. Jos. Boucher.

—Mme Eugène Baron et Mlle Léontine Baron, de Mégantic, actuellement en visite chez M. Emile Demers.

LA DEFENSE DU FRANCAIS

(Suite de la première page)

qui consacre la supériorité d'une race pour l'humiliation de l'autre.

3. — Nous entendons que l'on ne dénature point la pensée des Pères de la Confédération; nous voulons que les nôtres soient équitablement représentés dans le fonctionnarisme d'état. Nous payons notre part d'impôt; c'est notre droit d'exiger une représentation équitable dans tous les ministères fédéraux.

3. — Ce que nous demandons à Ottawa, nous le demandons également aux nôtres et à tous ceux qui pratiquent l'industrie et le commerce dans le Québec.

Cette question de l'industrie et du commerce pose un problème beaucoup plus grave et de plus grande ampleur. Les Canadiens-français sont en train de devenir chez eux un vaste peuple de prolétaires. Nous demandons à nos politiques et à nos économistes de redresser cette situation.

APPEL AU PEUPLE CANADIEN-FRANCAIS

Nous faisons donc appel à la jeunesse, à toute la jeunesse de notre race: à la jeunesse universitaire, à la jeunesse des collèges et des écoles, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse agricole, à la jeunesse professionnelle. Que dans tous les domaines de la vie nationale le souci s'éveille, ardent, de reconquérir les positions perdues, de faire meilleur l'avenir.

C'est à un vaste labeur intellectuel, littéraire, artistique, scientifique, économique, national, que nous, les jeunes, sommes conviés par les exigences de notre temps. Souvenons-nous que nous ne serons maîtres chez nous que si nous devenons dignes de l'être.

Nous demandons aux générations qui nous précèdent, et que cette question intéresse autant que nous, de collaborer à la tâche commune. Qu'elles appuient de leur expérience et de leur sagesse notre jeu enthousiasme.

"ENCORE UNE PETITION ?"

"Encore une pétition ?" diront les sceptiques, en se croisant les bras; "encore une liasse de papier qui ira dormir dans les tiroirs d'Ottawa".

Nous rappelons à ces braves gens, qui se croient fort intelligents de ne rien faire, que nous vivons en démocratie. Nos représentants, handicapés par les exigences de parti et de patronage, ont besoin de se sentir appuyés, quand ils réclament pour nos droits. Si nous ne manifestons pas clairement notre volonté, nous aurons mauvaise grâce à leur reprocher leur indolence.

Le temps est éminemment propice au lancement d'un mouvement comme celui-ci. La crise économique a plongé l'univers entier dans les marasme. On sent le besoin de la coopération; l'individualisme s'est tû à moitié. Il s'agit d'avoir l'audace de commencer.

SIGNEZ LE MANIFESTE !

Nous voulons obtenir le plus de signatures possible. On sollicitera peut-être la vôtre, signez généreusement.

Des listes circulent actuellement à travers le pays. On peut s'en procurer à 1207, rue St-Hubert, Montréal. Les sociétés patriotiques en possèdent des exemplaires.

On peut encore détacher et signer le coupon ci-dessous et l'envoyer à 1207, rue St-Hubert, Montréal.

Je désire appuyer de ma signature le Manifeste de la Jeune Génération
Signé . . . . . .

BONAVENTURE

MARIAGE

Bonaventure : — Le 4 janvier 1933 a eu lieu le mariage de M. Wilson Bourdages, fils de M. Pitre Bourdages, et de Mlle Blanche Marsh, fille de M. Pitre Marsh.

Le mariage a été bénit par M. le curé Gauthier, curé de cette paroisse. Après la messe les nouveaux mariés se sont rendus chez M. Pitre Marsh, père de la mariée, plus de 15 voitures suivaient les mariés.

Le nombre des convives chez M. Marsh étaient de 70 personnes. Après s'être bien amusés, ils furent obligés de se séparer pour aller chez M. Pitre Bourdages, père du marié, pour le souper. Le nombre des convives étaient de 90. La soirée se passa très gaiement. Parmi les invités on remarquait : M. et Mme Pitre Marsh, M. et Mme Napoléon Bourdages, ainsi que leur famille, M. et Mme Cormier, M. Ofide Bourdages, M. Napoléon (Louis), MM. et Mmes Alphée Henry, Isidore St-Onge, André Bourdages, Charles Bourdages, Mme Vve Pns. Tetu Poirier, M. et Mme Edgar Bourdages, M. et Mme John Marsh, Welzie Marsh, Mlles Elsey Marsh, cousine de la mariée, Bertha, Electa Poirier, Hectorine, Aurés, Vita, Anna, Marie M.-Louise, Irène, Jeanne, Juliette, Alice Bourdages, Mlle Eva Babin, Mlle Cécile et Edna Arsenault, M Lévi Babin qui a diverti toute la soirée par ses déclamations, son chant et sa musique. Henri Lebel, joueur de violon, Alphée Poirier, Léonard Marsh, M. Brown, M. Clovis Polydore et Adélard Bourdages. Arthur St-Onge, Oscar Babin, Aubert Poirier, Léonel Arbour, Roméo Forest, Thomas Cuenier Albert Cayouette, Alonzo Arsenault, etc.

Nous souhaitons du bonheur à ces nouveaux mariés.

MALADES

Le 21 janvier, Mme Bonaventure Bourdages montait à l'hôpital de Campbellton sur un lit, gravement malade, mais après une opération, les docteurs constatent qu'elle va revenir à la santé.

DECES

Mme Fabien Roy est décédée le 21 janvier.

Nos meilleurs sympathies.

Dans l'avenir

On entendra cette réflexion :

—Enfin, je sais où mon mari passe ses soirées.

—Comment ça ?

—Je suis rentrée à la maison, hier soir, et il était là.

F. APPLETON A REÇU SA SENTENCE

Sherbrooke, 26. — Freddie Appleton, ancien boxeur professionnel, a été condamné à l'emprisonnement à vie, hier, par le juge Charles D. White, après avoir été trouvé coupable de manslaughter en rapport avec la mort de son employeur Alberic Coutûre, propriétaire d'une poste d'essence, qui fut trouvé le crâne défoncé, dans son lit, à la suite d'une querelle avec Appleton.

LES AVIATEURS ONT FETE M. DESBARATS

Ottawa, 26. — M. G. J. Desbarats, ci-devant sous-ministre de la défense nationale, a été fêté hier par l'Association des aéroclubs du Canada en reconnaissance des précieux services rendus à l'Association. Une magnifique horloge, modèle aéroplane, fut présentée à M. Desbarats par M. G. M. Ross, secrétaire de l'Association.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

VEILLEE DE FAMILLE

Victoriaville, Arthabaska : — La séance, euchre-bridge-cinq-cents, donnée par les Chevaliers de Colomb, a été un succès. De nombreux prix ont été gagnés par les joueurs de cartes, et, on s'est fort amusé des deux comédies qui ont été jouées : "Chez le Barbier", et "L'Homme gras et le Docteur maigre".

RAQUETTE ET SKI

Une organisation s'est formée pour les raquettes et le ski, chez nos amateurs. Il y a deux sections, hommes : président, M. Alfred Lauzon; vice-président, Damase Champagne ; 2ème vice-président, Léopold Descôteaux; secrétaire, Sylvio Falardeau ; capitaine, Antonio Maillhot; lieutenant : Antonin Legault; clairon-major, F.-E. Alain; instructeur du corps des clairons : P.-E. Lambert; tambour-major, Cha-Ed. Boucher; assistant : J.-A. Boucher.

Pour les dames et les demoiselles : président, Mlle Gertrude Beaudet ; vice-présidente : Mme Damase Champagne et 2ème vice-présidente, Mlle Marguerite Alain; secrétaire : Marie-Rose Demontigny; trésorière : Mlle Germaine Rouleau; capitaine : Mlle Lucille Thibeault; lieutenante : Mme L.-A. Héon.

Cette organisation sportive à laquelle on a donné le nom approprié de : "Les Bois-Francs", a pour président honoraire, l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie; 1er vice-président : Son Honneur le maire J.-D. Gagné; 2ième vice-président : hon. M. A.-H. Paradis; 3ième vice-président : hon. M. Wilfrid Girouard, M. P. P.

On nous annonce que nos raquetteurs iront à la prochaine convention qui doit se tenir prochainement à Montréal, et cela, avec costumes. C'est quelque chose de plus pour le bon renom de notre ville, comme place d'initiative.

DIVERS

Mlle Olive Dupuis, de Ham-Nord, est venue passer quelque temps chez sa soeur, Mme Romuald Paradis et Mlle Hélène Dupuis qui a passé quelque temps chez cette dernière est retournée à Biddeford, Maine.

M. Gustave Perreault, de Détroit, Michigan, est venu en visite chez ses parents, M. et Mme Edmond Perreault.

M. Alfred Rheault est allé à Montréal par affaires.

M. Henry McRae, de Hollywood, Californie, de la Cie Warner Bros, est venu par affaires chez MM. Arthur et J.-Ulderic Allaire, du Théâtre Victoria.

M. J.-A. Béliveau, organisateur de l'Union Saint-Joseph de Drummondville, était en visite chez M. le notaire J. Désilets.

M. Béliveau est à publier un intéressant volume sur la mutualité.

M. Henri Lauzière, B.S.A., est allé en visite chez son père, à Sainte-Monique.

Nous apprenons avec regret le décès de M. Napoléon Provencher, de St-Pierre-Baptiste. M. Provencher est le père de notre concitoyenne Mme Evangéliste Auger.

FEU LEVI BERGERON

Le 14 juin, décédait en notre ville, après une maladie longue mais chrétiennement supportée, M. Lévi Bergeron, fils aîné de Mme E.-J. Bergeron, de cette ville, à l'âge de 25 ans et 9 mois.

Le défunt était un jeune homme d'exemple. Et, tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et d'apprécier ses nombreuses qualités de coeur et d'esprit, garderont de lui un bon souvenir.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, Mme Bergeron, une soeur, Mlle Gabrielle Bergeron, infirmière au dispensaire du comté d'Arthabaska, et deux frères : Armand, de Victoriaville et Horace, étudiant au Séminaire de Nicolet.

Les funérailles ont eu lieu le 17 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et des environs, notamment d'Arthabaska et de Princeville.

Le levée du corps fut présidée par M. l'abbé Robert Charéand, professeur de Philosophie au Séminaire de Nicolet, et la messe chantée par M. l'abbé Ephège Boisvert, du Séminaire de Nicolet, assisté par MM. les abbés Georges Lamière et Auguste Beauchesne, comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait Mgr Onil Milot, P.A., V.G., curé, MM. les abbés R. Charland, G. E. Lemire, R. Beaudet, prêtres au Séminaire de Nicolet. Dans l'assistance on remarquait aussi les élèves de l'Académie Saint-Louis de Gonzague, les élèves de la Congrégation Notre-Dame.

Les porteurs étaient : la croix, M. Raymond Tourville, au encensoir : MM. Cyrille Hudon, Marcel Garneau, Roland Gendreault, Georges Blanchet, A. Bourbeau, Etienne Roux.

Le chant fut exécuté par la chorale de Victoriaville, assistée de la petite maîtrise de l'Académie St-Louis de Gonzague, sous la direction du professeur Daveluy et du R. P. Benoît.

Dans le cortège on remarquait : ses frères : Armand et Horace; sa soeur, Gabrielle; ses oncles et tantes, M. et Mme P.-D. Pard, Alfred Jacques, Mme G. Provencher; ses cousins et cousines, M. et Mme J.-E. Hébert, M. et Mme Lucien Bergeron, Maurice Bergeron, M. et Mme Alphonse Brisson, M. et Mme Joseph Houle, M. et Mme Freddy Jacques, Mlle Yvette Pard, Mlles Monette, Jeanland Houle, M. Gendreault, de St-Rosaire, Mlle Lacasse, M. L.-P. Pard, Mlle Yvette Pard Mlles Monette, Jeanne et Rita Hébert. Dans l'assistance on remarquait : M. et Mme J.-D. Bacon, Mlles Marguerite Lévesque, G.M., Yvonne Spénard, MM. Ladger Brunelle P.-H. Plourde, Henri Levasseur, Arcadius Fortier, Albert Garneau, Alphonse Lehouillier, Lionel Cliche, M. et Mme Octave Hébert, Germain Saint-Pierre, Octave Hébert, M. et Mme Achille Boulanger, M. Octave Poitras, Mlles Blanche Gendreault et Alice Thibaudeau, et un grand nombre d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Princeville, dans le lot de famille. A l'église de ce dernier endroit un Mbéra solennel fut chanté par le chanoine Poirier, curé. Une nombreuse assistance de parents et d'amis était venue se joindre au cortège afin de rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Hervé Marcoux.

LAURIERVILLE

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lauterville, Mégantic : — Le 16 du courant a été chanté dans l'église paroissiale par M. le vicaire M. Boutin, le service anniversaire de M. Alphonse Mercier. Parents et amis étaient présents.

NOTES

Mme Philéas Bergeron, M. et Mme Tél. Côté et leur fillette Cécile, de St-Agapit, en visite chez Mme J.-Bte Bergeron.

M. et Mme Antoine Beaudoin, leur fillette Françoise, Mme Adélard Soucy, de Sherbrooke, MM. Stanislas Lemieux et H. Lemieux ont été en visite chez les familles Duchesneau et Boisvert, à Lyster.

M. et Mme Paul Ménard, de St-Hyacinthe et Mlle Antonia Goulet, de Drummondville, chez M. Joseph St-Pierre.

VENTE SENSATIONNELLE
MAGASINS GUY

UNE VENTE EXTRAORDINAIRE DONT TOUT QUEBEC PARLERA ET DONT TOUTE PERSONNE ECONOME VOUDRA PRENDRE AVANTAGE

BAS PRIX COMME JAMAIS VUS A QUEBEC.

Et remarquez qu'il ne s'agit pas de "JOBS" ou balance de stock, mais d'une réduction extraordinaire des prix sur la marchandise régulière, d'usage quotidien et de qualité garantie.

EN FOULE AUX MAGASINS GUY POUR PROFITER DE LA GRANDE VENTE DE FIN DE SEMAINE.

D'ABORD... PARLONS DES CONFITURES

Vous qui connaissez la valeur des confitures, Madame, dites-nous s'il existe de meilleures confitures que celles faites avec les fraises de l'Ile d'Orléans. Ce sont celles-là que nous vous offrons et qu'il ne faudrait pas confondre avec une confiture quelconque.

CONFITURES aux FRAISES DE L'ILE D'ORLEANS
BAISSE EXTRAORDINAIRE DE PRIX
Pour ces 2 jours de fin de semaine, nous vous vendrons les confitures aux fraises en grosses jarres de 40oz. à ..... **.25**

CONFITURES aux FRAMBOISES
JARRE DE 40 oz. **.25**

Une Autre Baisse Extraordinaire

MARMELADE AUX ORANGES
FAITE D'ORANGES DE SEVILLE ET DE PUR SUCRE DE CANNE LA GROSSE JARRE DE 40 OZ. **.22**

Catsup Excellence bouteille de 36 oz. **.15**
Peanuts salées **.15** Huile d'Olive Superbe Bout. 6oz **.23**
Raisins Sultana 2 pr. **.15**

GELEE JELL'O	CACAO Fry (P. rég. .27)	HOMARD Boite 1/2s. (Valeur .25)	BOVRIL Cordial 5oz
05	23	19	39

SARDINES Jutland Valeur 15c cha. **2 boites pour 23c**

OEUFS frais premiers garantis pour boire Cart. 1 doz **.29**

SOUPES Clark TOMATES LEGUMES POULET **3** boites pour **.25**

SAVON Impérial Barsalou 10 barres pour **.35**

FARINE "ROBIN HOOD," sac de 7 lbs	.19	CHOCOLAT Notre Spécial, lb	.29	PECHES BURFOND Bte 2s (valeur 20c)	.15
NOIX ECALLEES Sac cellophane 3oz.	.10	BONBONS A. B. Gomme	.10	POIRES Victory Bte 2s. (valeur 15c.)	.10
AMANDES ECALLEES Sac cellophane, 3oz	.10	Drop, 12 oz.	.10	THE NOIR Guy Spécial pqt 1 lb	.29
BISCUITS Aux Oeufs Hethrington, 2 lbs	.25	Jelly Beans, 8 oz.	.10	SAVON EN FLOCONS Princesse pqt	.15
Aux Figues Marten, lb.	15	FROMAGE "KRAFT" Canadien la livre,	.27		
		CORNFLAKES Kellogg, 3 pqts	.25		

BEURRE pasteurisé le bon beurre de Septembre **.24**

VIANDES DE CHOIX
Agneaux Epaule .10 Cotelettes .15
Boeuf de l'Ouest Inspecté par le Gouvernement
Gigot et flanc - .05
Steak ou roti Surlonge .19
Croupe complète .10
COTELETTES 2 lbs pour .29
Aux bas prix que nous vous offrons s'ajoute l'attrait de la haute qualité de toutes nos viandes et le fait que nous les débitons sur demande et faisons la livraison à domicile.

Jambon Pic-Nic la livre **.09**
Lard frais epaule .09 côtel. trim. 3 lbs .25
Veau au lait Rôti épaule .14 Fesse complète ou moitié .19
A la demande générale 1 lb Bacon .10 1 lb Foie de lard .17 Le tout .27 pour .20

Du Nouveau
L'inauguration d'un département de poissons où chaque semaine vous trouverez désormais un plus grand choix des meilleurs poissons à prix très réduits.

Filets frais —lb	.15
Filets Fumés	.15
Haddock Frais—lb	.07
Morue Fraiche—lb	.07
Fletan Frais—2 lbs	.35
Petite Morue—6 lbs	.25
Truite de Lacs	

CAFE
Il y a plusieurs qualités de Café et celui-ci malgré son bas prix est d'excellente qualité.
la lb **25**

EMPOIS CANADA la lb **09**

HUILE de CITRON HAWES Boite de 12 oz. **23**

LESSIVE Gillett 2 boites pour **23**

SPECIAUX Fruits et Légumes
PATATES blanches des Montagnes Vertes Classées No. 1 par le Gouvernement 10 lbs pr **14**
PATATES blanches la poche de 80 lbs net **.87**

LAITUE Pommée	BEAU CELERI	Extra spécial Echalottes le paquet
.10	.15	.05

ORANGES
SUN KIST 2 doz. **.45**
JAFFA même qualité que la semaine dernière mais beaucoup plus grosses doz **35**
PAMPLEMOUSSES 3 pour **.10**
RAISIN "EMPEREUR" lb **.15**

POMMES
Fameuses St-Hilaire No 1 doz. **.23**
Pour cuire 10 lbs **.45**

ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE PROVINCIALE -:- LA SITUATION ECONOMIQUE DU JAPON -:- IMPORTATIONS CANADIENNES

:-: UN EMBARGO SUPPRIME — LE DANEMARK CONCURRENT DU CANADA POUR LE BACON — RAPPORTS DE BRAZILIAN ET DE TECK HUGHES — NOUVELLES ETRANGERES :-:

LA MOYENNE MONTE DE PRES D'UN POINT

Les spéculateurs se sont désintéressés de l'argent-métal, hier, de même que de la tenue des obligations pour reporter de nouveau leur attention sur le titres mobiliers. De bonnes nouvelles ont été communiquées au sujet de certains chemins de fer, et ce compartiment en plus de faire bonne figure a influencé les autres titres de la liste et les a entraînés à la hausse. La moyenne de 90 titres a haussé de neuf-dixièmes de point, soit de 55.5 à 56.4. Le volume des ventes de la séance s'est élevé à 750,-843 actions.

Pennsylvania et New York Central ont gagné plus d'un point. U. S. Steel privilégié a avancé de plus de deux points. Les titres d'amusements ont haussé à cause de la liquidation temporaire de Radio-Keith. Des gains variant de un point à un point et demi ont été réalisés par DuPont, Case, Allied Chemical Can, American Telephone, et Consolidated Gas. Des avances moins importantes ont été signalées pour U. S. Steel ordinaire, General Electric, Union Garbide, et Bethleem Steel. Les rachats des joueurs à la baisse ont fait hausser National Biscuit.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, 72, rue St-Pierre.

	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	61 ¼	61 ¼
Allied Chemical	86	86 ¾
Allis Chalmers	7 ¼	7 ¼
American Can	60 ¾	61 ¾
American T and T	107 ¾	106 ¾
Atchison Railway	42	43 ¾
Auburn Auto	47	47 ¼
Auburn Auto	48 ¾	47 ¼
Baltimore and Ohio	9 ¼	8 ¾
Bendix Aviation	10 ¾	9 ¾
Bethleem Steel	14 ¾	13 ¼
Byers A. M.	12 ¾	12 ¾
Can Pacific	12 ¾	12 ¾
Case J. I.	48 ¾	46 ¾
Ches and Ohio	25 ¾	26 ¾
Cons Gas	59 ¾	59 ¼
Dupont de Nemours	89 ¾	89 ¾
International Nickel	8	8
General Motors	13 ¾	13 ¾
International Tel and Tel	7 ¾	7 ¾
Montgomery Ward	18 ¾	18 ¾
National Cash	7 ¾	8
Sears Roeb	19 ¾	20
Socony Vacuum	7	7
United States Steel	28 ¾	29 ¾

PRIX DE GROS

A Montréal

Séance du 25 janvier 1933

Blé nord No 1	0.56
Blé Nord No. 2	0.55
Avoine Ouest No. 2	0.35
Avoine Ouest No. 3	0.33
Avoine d'engrais No. 1	0.32
Balle d'avoine	0.19
Orge Ouest No. 3	0.40
Maïs du Sud Afrique	0.51
Graine moulue à engrais :	
Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie $16 par tonne : au détail $18.	
Avoine moulée (gruau) par sac de 90 lbs au détail	$2.65
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$2.40
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.70
Farine de maïs blanc par baril, en sacs de chanvre livrée	$4.00 $4.10
Foin pressé :	
Extra No. 2 Timothy	$10.50
No. 2 Timothy	$ 9.50
No. 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$4.50
Deuxième patente	$3.90
Patente à boulanger	$3.80
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).	
Oufs : En cartons, aux détaillants :	
Frais spéciaux	0.27
Frais extras	0.25
Frais premiers	0.23
Frais poullettes	0.22
Frais seconds	0.20
Extras d'entrepôts	0.23
Premiers d'entrepôts	0.21
Seconds d'entrepôts	0.20
Beurre : No. 2 extra	20¼
Fromage : Coloré de l'Ontario 8½	0.10
Pommes de terre :	
Montagnes Vertes N.-B.	0.85
Montagnes Vertes I. P.-E.	0.90
Montagnes Vertes N.-B. et IP.-E. sacs de (90 lbs)	0.95 $1.00

Volailles :	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-17	10-15
Canards	16-19	14-17
Dindons	8-10	6- 8
Poulets pour rôtir	16-20	12-18
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	25-27	23-25
Dindons pour rôtir	18-20	16-18
Canetons	26-28	24-26
Poulets nourris au lait	18-23	16-21

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
105, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication "L'ACTION SOCIALE, (Limitée)", 105, rue Ste-Anne, Québec.
Tél. : Echange privé 2-4771
Nazaire FORTIER, Président — A.-F. MERCIER, Gérant.

ABONNEMENT :
Québec: $6.00 par année; 50c par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $6.00 par année

Sir H. Laporte

Le président de la Banque Provinciale du Canada a fait une revue des conditions économiques actuelles à l'assemblée générale des actionnaires tenue hier à Montréal.

32E ASSEMBLEE DE LA BANQUE PROVINCIALE

Montréal, 26. — La trente-deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada a été tenue ici hier sous la présidence de Sir Hormisdas Laporte, président de cette institution.

On procéda tout d'abord à la lecture de l'allocution présidentielle.

Sir Hormidas Laporte commence par déclarer que les espérances entretenues l'an dernier, d'une reprise prochaine, ne se sont pas réalisées et que la baisse dans les prix s'est continuée. "Une série d'événements politiques et économiques", dit Sir Hormidas Laporte, "se sont succédé sans produire d'amélioration générale. Comme l'an dernier, les conditions économiques du pays restent influencées par la mésentente existant entre nations étrangères. Ce fait fut bien marqué à l'issue favorable de la Conférence de Lausanne, alors qu'un sentiment d'optimisme fit surgir un regain d'activité qui ne s'est pas maintenu cependant".

"La Conférence Impériale tenue à Ottawa, en juin et juillet, dans le but de conclure des ententes commerciales entre les divers pays de l'Empire apporta un nouveau stimulant aux exportations, dont l'heureuse conséquence fut de rendre notre balance commerciale favorable".

Puis, le Président de la Banque Provinciale du Canada dit que, bien que la dernière récolte ait été abondante, à cause des bas prix, sa valeur ne dépassera pas celle de 1931.

Continuant Sir Hormidas Laporte ajoute : "La plupart des industries ont été forcés de maintenir leurs activités à un degré bien inférieur à leur production possible, dû en grande partie à la réduction du pouvoir d'achat. LL'industrie du bois de construction, comme celle du papier, durement frappée il y a deux ans, ne se sont pas relevées et font que de grandes régions se trouvent dans des conditions très désavantageuses, pour ne pas dire pénibles". Il ajoute en plus, que le Canada a cependant été moins affecté que beaucoup de pays et que notre structure économique demeure fondamentalement saine.

REMARQUES DU GERANT GENERAL

Monsieur Chs A. Roy, gérant général de l'Institution mentionne que les dépôts épargnes se sont contractés et qu'ils sont passés de $39,681,-727.50 l'an dernier à $35,291,692.85 cette année.

La situation liquide de la Banque s'est améliorée, puisqu'elle est passée de 63 pour cent l'an dernier à 64.50 pour cent cette année. Les prêts contre nantissement de titeres ont aussi diminué et ce, de façon bien compréhensible, à cause de l'inactivité du marché de la bourse. Les prêts commerciaux et industriels, au montant de $17,164,177.96 sont d'environ $2,700,000. de moins que l'année précédente; la baisse dans les prix nécessite d'ailleurs aujourd'hui moins de capital que durant les années d'inflation pour trafiquer un même volume de marchandises.

D'après M. Roy, les questions économiques et financières étant de celles qui constitueront la base sur laquelle s'établira notre avenir, elles sont de beaucoup supérieures aux intérêts politiques passagers qui font retardé, et semblent encore retarder, la conclusion d'arrangements qui feraient revivre la confiance générale.

Espérons malgré tout que les efforts accomplis en faveur d'une restauration économique n'auront pas été vains et que nous saurons tirer de l'expérince acquise les leçons utiles qui nous serviront de guide à l'avenir.

OFFICIERS REELUS

Le Conseil d'Administration, pour le nouvel exercice, est composé des personnes suivantes : Président : Sir Hormisdas Laporte, K.B.C.P.; ier vice-président: M. S.-J.-B. Rolland; 2ième vice-président: M. H. Gérin-Lajoie, C.R.; Directeurs : MM. Oscar Dufresne, Jos. Sirois, N.P., L.-J. Codère, Chs-A. Roy, Alphonse Raymond, Alfred Lambert.

Le Bureau des Commissaires-Censeurs, pour le nouvel exercice, est composé comme suit : Hon. E.-L. Patenaude, président; vice-président: Hon. Cyrille-F. DeléAge, N.P.; MM. J.-L. Fortin, Hon. Raoul O. Grothé, C.L., Louis Côté, C.R., M.P.P., Georges Savoy.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Obligations du Dominion du Canada
(Séance du 25 janvier 1933)

			Off.	Dem.
4	15 Oct	1935	99 ¾	100 ¾
	Do	1952	92 ¼	93 ¼
5 ½	1 Nov	1933	101	101 ¾
	Do	1934	102 ¼	103 ¼
5 ½	1 Dec	1937	109 ¾	110 ¾
5	1 Mars	1937	114 ¾	115 ¾
5	15 Oct	1943	103 ¾	104 ¾
4 ½	1 Oct	1944	100	101
4 ½	1 Feb	1946	99 ¾	100 ¾
4 ½	1 Nov	1946-56	98	99
	Do	1947-57	97 ¾	98 ¾
	Do	1948-58	98 ¼	99 ¼
	Do	1949-59	99 ¼	100 ¼
5	1 Nov	1936	103	104
	Do	1941	103 ¼	104 ¼

LA SITUATION ECONOMIQUE DU JAPON EN 1932

Tokio, 26 — L'augmentation des débouchés d'exportations au cours de l'année 1932 a donné un nouvel essor à l'industrie japonaise, mais cela n'empêche que la situation économique du Japon a été affectée, notamment durant octobre, novembre et décembre, par les difficultés survenues en Mandchourie et par les conditions budgétaires.

La principale raison de la forte impulsion donnée au commerce d'exportation est le fait que depuis que le Gouvernement a replacé l'embargo sur l'or, le 13 décembre 1931, le yen a baissé jusqu'au cours moyen actuel d'environ 40 pour cent de sa valeur au pair en or. Coincidant avec cette diminution les prix des marchandises importées et des salaires de la main-d'oeuvre ont naturellement fléchi comme résultat, dans le premier cas, des achats à livrer; et dans le second du mouvement — nécessairement lent à se déclencher — visant à un relèvement des salaires. A l'heure qu'il est, la valeur de gros des marchandises dans toute l'étendue du pays a monté de 21 pour cent depuis la remise de l'embargo sur l'or, permettant ainsi aux produits japonais d'obtenir une excellente moyenne de prix sur les autres marchés.

Si le yen reste stable à son niveau actuel, comme ceci est probable, la différence sera effacée complètement à mesure que le rétablissement de la situation ramènera un équilibre normal des prix. Au cours de l'année sous revue, toutefois, l'un des effets de cette situation est que la balance visible défavorable du commerce jusqu'au 20 décembre n'a été que de 21,-806.000 yen — beaucoup moins que durant aucune des trois dernières années. L'année dernière l'excédent total des importations à la même date était de 75,834,000 yen. D'un autre côté, il n'y a aucun doute que les fluctuations dans la valeur du yen ont bouleversé les finances gouvernementales, le crédit général et les opérations bancaires.

Depuis le début de l'année, la dette publique du pays n'a pas cessé de monter et a touché des niveaux jamais atteints jusqu'ici. Le 30 novembre 1932, la situation était la suivante comparativement au 31 mars 1931, la fin de l'année budgétaire

	30 nov 1932	31 mars 1931
	1,000 yen	1,000 yen
Dette domestique	5,123,477	4,476,792
Dette étrangère	1,398	1,449,024

Ces chiffres font voir qu'au cours des dix-huit derniers mois la dette étrangère a décru normalement de 80.000.000 de yen à cause des rachats, mais que la dette intérieure est montée de 650,000,000 de yen. Le Japon est obligé de payer en intérêt sur la dette étrangère deux fois le montant des anciens paiements en yen depuis la chute de la valeur monétaire. De plus, le yen-or s'est utilisé pour en arriver au chiffre ci-dessus de la dette extérieure.

Au nombre des industries qui ont fait voir la plus grande activité au cours de l'année courante sont celles du rayon, avec une production prévue pour 1932 d'environ 65,000,000 de livres, surtout en matières tissées et du coton. Ces deux produits ainsi que les gros envois de soie ont été responsables de presque toute la grosse amélioration du commerce d'exportation. Il est intéressant de constater que pour la première fois les exportations d'étoffe de coton du Japon au cours des dix premiers mois de l'année ont dépassé celles de la Grande-Bretagne. Les expéditions japonaises ont été de 1.842,217,000 verges, et les britanniques de 1,620,848,000 verges. Le Japon a aussi dépassé le Royaume-Uni sur le marché hindou, auquel il en a exporté 540,087,000 verges, comparativement à 495.859,000 verges en provenance du Royaume-Uni.

CURB DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie)

(Séance du 25 janvier 1933)

		Haut	Bas	Ferm.
50	Assoc. Oil	4 ¾	4 ¾	4 ¾
55	B. A. Oil	8	8	8
635	Beauhar	1 ¾	1 ¾	1 ¾
2	C. N. Pow. pfd	88 ¾	88 ¾	88 ¾
15	Can. Brew.	1 ¼	1 ¼	1 ¼
40	D. Stores	16 ¾	16 ¾	16 ¾
458	Imp. Oil	8 ¾	8 ¾	8 ¾
135	Imp. Tob.	8 ¾	8 ¾	8 ¾
35	Int. Pete.	11 ¾	11 ¾	11 ¾
100	Man. Pow.	3 ¼	3 ¼	3 ¼
15	Page Her.	49 ¼	49 ¼	49 ¼
50	Serr. Sta.	3 ¾	3 ¾	3 ¾
10	Walker pfd	9 ¼	9 ¼	9 ¼
	Mines :			
1,000	Cart. Mal.	2	2	2
2,000	D. Rouyn	2 ¾	2 ¾	2 ¾
815	Lake Shore	3435	3460	3435
400	Macassa	31 ¾	31	31 ¾
8,400	Moss.	34 ¼	34	34
610	Noranda	2175	2170	2170
22,245	Sisco.	153	149	149
6,950	Sullivan	26	26	26
3,175	Teck Hu.	436	433	435

TECK HUGHES

Toronto, 26. — Durant le trimestre finissant le 30 novembre 1932, Teck Hughes Gold Mines Ltd a rapporté des profits bruts de $1,405,-340.48, ce qui représente une augmentation de $9,880. sur novembre 1931. Les revenus nets de la compagnie ont été pour le mois sous revue de $936,-578. augmentation de $29,4148. sur la période correspondante de 1931. Les frais d'exploitation en novembre 1932 se sont montés à $568,761.53. Les profits nets ont été de 165.1 cents par action, au lieu de 15.7 cents.

SUPPRESSION DEFINITIVE D'UN EMBARGO

Ottawa, 26 — L'avis officiel supprimant toutes restrictions en rapport avec l'admission des bovins commerciaux du Canada en Grande-Bretagne vient d'être reçu. Depuis que cet embargo fut établi pour la première fois contre nos boeufs par le gouvernement anglais, trente-sept ans se sont écoulés. Les règlements avaient été modifiés il y a dix ans, toutefois, pour permettre l'entrée des boeufs d'engrais seulement pour livraison à des points de l'intérieur, sous permis.

L'accord conclu avec le Royaume-Uni ainsi que ratifié(place les exportateurs de boeufs canadiens sur le même pied que leurs concurrents sur les marchés anglais, pour la première fois depuis trente-sept ans. On n'exige plus l'isolement des boeufs d'engrais d'avec les boeufs gras dans les expéditions destinées à l'exportation; on permet la livraison à des points de l'intérieur de sujets de ces deux catégories, mais les femelles doivent satisfaire au point de vue qualité et type aux exigences du Ministère anglais de l'Agriculture. Le marquage à la joue n'est pas demandé, la période d'isolement a été réduite à une journée complète et il n'est pas obligatoire qu'un inspecteur vétérinaire accompagne les expéditions outremer. Ces concessions allouées par le Ministère anglais de l'Agriculture forment partie d'un accord signé par les gouvernements respectifs à la Conférence économique Impériale, en vertu duquel le Canada reconnait la station de quarantaine de Londres, conformément aux conditions stipulées dans ledit accord.

Cette semaine, il s'est chargé aux ports des Provinces Maritimes en vue de l'exportation 495 boeufs canadiens sur le S. S. Airthria pour Liverpool; 449 sujets seront expédiés de Montréal au commencement de la semaine prochaine pour St. John à destination de Glasgow, par le S. S. Sularia. Cette expédition comprend 703 sujets de l'Ontario 217 du Manitoba et une charge de wagon de l'Alberta. L'expédition de cette semaine comptait quatre charges de boeufs et neuf charges de sujets femelles, qui sont expédiés sous les nouveaux règlements adoptés.

Le ton du marché aux boeufs laissait beaucoup à désirer, mais l'amélioration notée la semaine dernière s'est maintenue. Le marché est très sensible, car le commerce des viandes manque de débouchés. A Toronto, le marché s'est ouvert de 10c à 15c de plus mais les fortes augmentations dans les approvisionnements ont amené une baisse de 25c les 100 llv, mercredi; tendance à la baisse à la clôture. Les exportateurs ont pris plusieurs centaines de boeufs pour lesquels ils ont payé jusqu'à $4.50; prix fort de la semaine, $4.75. A Montréal, arrivages modérés et commerce actif hausse de 25c à 40c; il y avait danger d'encombrement. Quelques ventes ont été faites à $5. A Winnipeg, les arrivages étaient modérés, commerce ferme puis devenant irrégulier à la fermeture. La demande pour l'exportation a pris les meilleurs boeufs lourds au prix fort de $4.25. Calgary était assez actif, prix soutenus pour la qualité offerte; prix fort, $4. Edmonton a vendu un petit arrivage assez rapidement; les sujets légers de choix ont fait $4 et les meilleurs boeufs de boucherie $3.85. Il n'y avait pas de boeufs de choix à Prince Albert, prix fort $2.50 Moose Jaw était ferme, meilleurs boeufs $3.50; Saskatoon n'avait pas d'animaux de choix prix fort $3.00. Régina a payé jusqu'à $3.40 pour les bons boeufs.

CURB DE NEW-YORK

(Cours fournis par Barry et McManamy)

(Séance du 26 janvier 1933)

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	49 ¾	50 ¼
Am Gas and Elec	30 ¾	33 ¾
Am Superpower	4 ¾	4 ¾
Brazilian	7 ¾	8 ¼
Cities Service	2 ¼	2 ¼
Cord	6 ¾	6 ¼
Elec Bonds and Share	18 ¼	18 ¾
Ford of Can A	6 ¾	7
Gulf Oil	27 ¼	27 ¼
Imperial Oil	1 ¼	1 ¼
Int Util B	¾	1
Memphis Gas	16	17
Niagara and Hudson	14 ¾	14 ¾
S O of Indiana	21 ¼	21 ¼
St Regis Paper	2 ¾	3 ¼
Stutz Motors	14	16 ¾
United and F	4 ¾	4 ¾
Pittsburg Brew Ord	5	7
Do Priv	12	14
Ind Brew Ord	2	2 ¼
Do Priv	3 ¾	4 ¾
Mines	.0763	.0763

BRAZILIAN

Toronto, 26. — Les revenus bruts d'exploitation de Brazilian Traction, Light & Power Company Limited ont diminué de 190,471. durant le mois de décembre 1932 au total de $2,231,-711. par comparaison avec le mois de décembre 1931. Les revenus nets ont été de $1,179,091. durant le mois sous revue en diminution de $169,760. sur décembre 1931. Au cours de l'année 1932, les revenus nets de Brazilian se sont chiffrés à $16,789,333. ce qui représente une diminution de $4,121,-084. sur 1931.

LE DANEMARK UN CONCURRENT DU DOMINION

Ottawa, 26. — Dans une revue de l'industrie animale danoise, S. G. MacDonald, adjoint du commissaire canadien du commerce, insiste spécialement sur le fait que le Danemark ne s'est lancé dans l'exportation du bacon qu'après qu'il lui fut devenu impossible de continuer à produire du grain, en raison du volume croissant des exportations de grain aliant du Nouveau-Monde en Europe.

D'autre part, comme le relèvement du tarif en Allemagne interdisait de songer à vendre les produits de l'industrie porcine dans ce pays, les producteurs danois durent se tourner vers le marché britannique et toutes les organisations agricoles concentrèrent leur attention sur l'élevage d'un porc de la qualité voulue pour la fabrication du bacon. Le changement fut lent, il exigea bien des années d'efforts persévérants, ardus, et ce n'est qu'au cours des derniers dix ans qu'un commerce réel des produits de l'industrie porcine a été établi. M. MacDonald fait également remarquer que les Danois se sont efforcés de plaire au consommateur anglais dont ils connaissent les goûts, et ils sont aujourd'hui tout prêts à fournir exactement ce que le marché demande.

Aujourd'hui le bacon danois fait prime en Angleterre et les consommateurs anglais sont tout disposer à payer cette prime pour avoir le produit danois de préférence aux produits de toutes les parties du monde.

La leçon qui se dégage de cette revue très intéressante, c'est que les cultivateurs canadiens n'en connaissent pas assez sur l'élevage des porcs pour constituer un danger sérieux aux producteurs danois au point de vue de la qualité. Il y a aussi les conditions de climats, les difficultés que l'on éprouve à se procurer des aliments d'une bonne sorte; ce sont là des obstacles qui peuvent être difficiles à surmonter. Enfin, la production des porcs au Danemark est développée sur des bases saines et scientifiques et sur une échelle qui mérite un traitement préférentiel.

MARCHES DIVERS

Montréal, 26. — Bien que les arrivages d'oeufs aient diminué hier, les prix de ce produit ont encore fléchi. Les arrivages furent de 1,280 caisses au lieu de 1,829 caisses la veille. Les prix pour les détaillants n'ont pas été changés. Les arrivages de beurre ont été de 32 boîtes et les arrivages de fromage ont été de 22 boîtes.

AUX C. N. R.

Montréal, 26 — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 janvier 1933 se sont élevées à $1,988,097., comparativement à $2,625,985 au cours de la semaine correspondante de 1932, soit une diminution de $637,888. Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central, mais non ceux des lignes de l'est.

BOURSE DES MINES

A TORONTO

(Séance du 25 janvier 1933)

		Haut	Bas	Ferm.
8,500	Acme Oil	9 ¼	9 ¼	9 ¼
500	Ajax Oil	72	71	71
45,500	Arno.	3 ¾	3 ¾	3 ¾
5,800	Ashley	129	127	129
12,350	Barry H.	18	17	17 ½
2,500	Buff. Can.	2 ½	2 ¼	2 ½
20,100	Colum.	10	8	9 ¼
1,230	D. Mines	1575	1540	1575
1,800	Falcon.	200	195	200
8,500	Fed. Kirk.	2 ¾	2 ¼	2 ¾
7,500	Goldale.	6 ¾	6 ¼	6 ¾
2,000	Graham.	1 ¾	1 ¼	1 ¾
21,450	Granada	150	139	150
5,425	Holl. Cons.	690	675	690
1,500	Homestead	18	18	18
91,250	How. Gold.	81	74	80
28,050	Kirk Lake	41	38	41
2,997	Lake Shore	3434	3390	3435
43,725	Macassa	31	30	31
2,500	Malartic	6	6	6
9,500	Man. Bas.	2 ¾	2 ¼	2 ¾
1,075	McIntyre	2325	2300	2310
4,650	Min. Corp.	179	177	177
18,500	Mof. Hall.	2 ¾	2 ¾	2 ¾
18,900	M. Mines	34 ¾	33 ¾	34
12,500	Murphy	2	1 ¾	1 ¾
4,900	Mettie	24	20	20
4,200	Nipissing	149	142	143
1,580	Noranda	2175	2165	2175
4,900	Premier	74	72 ¼	74
4,749	San Ant.	96	96	96
500	Sarnia	8 ¾	8 ¼	8 ¼
9,383	Sherritt	44	39	44
22,810	Sisco.	153	148	150
36,500	Stadacona	4	3 ¼	3 ¾
300	Sud Basin	79	79	79
47,050	Sylvanite	93	86	90
3,500	Taahota	2 ¾	2 ¼	2 ¾
4,730	Teck Tu.	435	431	434
7,500	Vacuum	4 ¼	4	4 ¼
2,000	Vipond	28 ¾	28	28 ¾
8,115	Wright H.	420	413	420

IMPORTATIONS DU DOMINION EN DECEMBRE

IMPORTATIONS

Ottawa, 26. — Les importations générales du Dominion pour le mois de décembre 1932, ont considérablement diminué par comparaison avec le mois correspondant de 1931. En effet, en décembre 1932, le Canada a importé pour $28,961,000. de marchandises comparativement à $40,290,000. durant décembre 1931. Les importations canadiennes du Royaume-Uni, toutefois, n'ont pas décliné beaucoup.

Elles furent de $7,020,000. durant décembre 1932, à rapprocher de $8,-328,000. durant décembre 1931. Les importations canadiennes des Etats-Unis, ont été de $16,596,000. durant décembre 1932, alors qu'elles avaient été de $24,253,000. durant décembre 1931. Le Canada a importé pour $1,998,000. de breuvages alcooliques du Royaume-Uni, durant le mois sous revue au lieu de $2,662,000. durant le mois correspondant de 1931. Les importations canadiennes de textiles ont augmenté de $1,836,000. à $1,876,000. et les importations canadiennes de charbon du Royaume-Uni ont augmenté de $108,-000. à $439,000. durant décembre 1932.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Brooklyn Edison a déclaré son dividende trimestriel régulier de $2 par action.

Burroughs Adding Machine a déclaré un dividende de 10c pareil comme à la fin du trimestre précédent.

National Biscuit a déclaré son dividende trimestriel régulier de 70c par action ordinaire. Au cours de 1932 cette firme a gagné l'équivalent de $2.44 par action ordinaire, au lieu de $2.86 en 1931.

Au cours de la semaine qui a fini le 21 janvier, le total de la gazoline en stocks aux Etats-Unis a augmenté de 283,000 barils pour atteindre le chiffre de 52,547 barils.

Le vice-cahnceller Stein, de Newark, a nommé deux liquidateurs pour Radio-Keith-Orpheum. Ces deux liquidateurs prendront charge des propriétés et des intérêts de la firme dans le New-Jersey.

Au cours de l'année 1932 l'American Refining Company a gagné l'équivalent de $1.45 par action, au lieu de 19c en 1931.

Reading Company a réalisé sur ses opérations un revenu net de $11.086-616 en 1932 au lieu de $8,994,703 en 1931.

Le chemin de fer Pennsylvania a déclaré son dividende régulier de 50 cents par action ordinaire.

Les chargements sur le New York Central durant la semaine du 21 janvier 1933 ont été de 82,164 wagons au lieu de 82,459 wagons durant la semaine précédente et de 90,940 wagons au lieu de 82,459 wagons durant la semaine précédente et de 90,940 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

Une assemblée spéciale des actionnaires de l'International Nickel Company of Canada Ltd a été convoquée pour le 28 mars pour l'étude de questions purement techniques ne se rapportant pas aux projets importants de développement de la compagnie.

COURS DES TRUSTS FIXES

(Séance du 25 janvier 1933)

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	7 ¼	
Do B	5 ¾	
Do C	2.15	2.30
Do D	3 ¾	4 ¾
Can Intl Trust		4
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1.54	
New Corp Trust Com	1.92	2.23
Do Dist	192.	2.23

BOURSE DES CEREALES

A WINNIPEG

(Séance du 25 janvier 1933)

	Ouv.	Ferm.
BLE :		
Mai	46 ¾	47
Juil.	47 ¼	47 ¾
Oct.	48 ¾	48 ¾
AVOINES :		
Mai	24 ¼	24 ¾
Juil.		23 ¾
Oct.	22 ¾	22 ¾
ORGE :		
Mai	30 ¼	30 ¾
Juil.	29 ¾	30 ¼
Oct.		29 ¾
LIN :		
Mai	79 ¾	80
Juil.	80	80 ¼
Oct.	80	80 ¾
SEIGLE :		
Mai	33 ¾	34 ¼
Juil.		34 ¾

SMELTERS

Les arrivages aux Smelters de Trail, durant les deux premières semaine de janvier 1933, se sont élevées à 10,169 tonnes de mineral, une diminution de 3,730 tonnes comparativement à la période correspondante de 1932. Durant la première semaine de janvier, les arrivages ont été de 5,708 tonnes en diminution de 577 tonnes sur la première semaine de janvier 1932; et ils ont été de 4,461 tonnes pour la deuxième semaine, une diminution de 2,973 tonnes.

DES AVANCES INTERESSANTES SUR LE CURB

Le compartiment des mines continue d'attirer l'attention dse spéculateurs sur le Curb de Montréal. Hier, Siscoe a été le titre le plus actif avec un roulement de 22,300 parts sur un total de 200,198 parts. Toutefois ce titre a fermé avec une perte. Sept titres ont avancé au cours de la séance : Teck Hughes, oss, Int. Petroleum, Service Station, Sullivan, Lake Shore et Macassa, ces deux derniers titres atteignant de nouveaux paliers maxima pour 1933. Imperial Tobacco, Noranda, Hargreaves, et Siscoe ont reculé. Sur douze avances enregistrés dans les hors-liste, onze titres ont touché de nouveaux sommets, pour l'année courante.

UN DEBOUCHE

Ottawa, 26.—En 1932, le Gouvernement des Etats Fédérés Malais a majoré ses tarifs sur une grande variété de marchandises, et il doit aujourd'hui compter pour plus de revenus sur cette source plutôt que sur le caoutchouc et l'étain, les principales richesses du pays dans le passé. Dans la plupart de ces revisions tarifaires, des dispositions ont été prises pour concéder la préférence britannique. Partout se rencontre, en effet, un sentiment très prononcé en faveur des marchandises britanniques, et les exportateurs canadiens, surtout ceux de denrées alimentaires, ne devraient pas tarder à en tirer profit.

AUX PHILIPPINES

D'après les rapports du Bureau Fédéral de la Statistique, la farine de blé a constitué 75 pour cent des exportations canadiennes aux Iles Philippines, et 77 pour cent en 1930. La farine du Canada est utilisée en grandes quantitésh dans toute l'étendue des Philippines pour fins de mélanges, et l'on prévoit que ce commerce augmentera.

EN EGYPTE

Suivant un rapport officiel envoyé à Ottawa par M. Yves Lamontagne, commissaire canadien du commerce en Egypte, les textiles ont constitué le principal groupe des importations égyptiennes en 1931, représentant 25 pour cent de la valeur de tous les achats à l'étranger comparativement à 26 pour cent en 1930.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

(Séance du 25 janvier 1933)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.
15,000	Argentine 6 1961	48 ¾	48 ¾
7,000	Australie 5 1955	76 ¾	76 ¾
6,000	Belgique 6 ½ 1949	101 ¾	101 ¾
33,000	Do 6 1955	97 ¾	98
2,000	Bolivie 7 1958	4 ¾	4 ¾
16,000	Brésil 6 ½ 1957	20	21
39,000	Buenos Aires 6 1961	22 ¾	22
1,000	Chili 6 1961	7 ¾	7 ¾
15,000	Colombia 6 1961	33 ¾	35 ¼
1,100	Cond'cs 6 ½ 1959	13 ¾	13 ¾
36,000	Dom of Can 5 1952	101 ¾	101 ¾
7,000	France 7 ½ 1941	124 ¾	124 ¾
93,000	France 7 1949	121	120 ¾
170,000	Allemagne 5 ½ 1965	63	63 ¾
27,000	Italie 7 1951	101	101 ¾
7,00	Japon 5 ½ 1965	48 ¾	48 ¾
8,000	Ly

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BOLDUC. — A Ste-Anne-de-Beaupré, le 25 janvier 1933, est décédée à l'âge de 83 ans et 5 mois, Dame Marceline Bouchard, épouse de Maxime Bolduc.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 28 courant, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, de chez son gendre M. Jos. Chalifoux, Hôtel Ste-Thérèse, pour l'église de Ste-Anne-de-Beaupré et de là au cimetière de la paroisse.

Jeu. 26-2 fois.

*

ROCHEFORT. — A Québec, le 24 janvier 1933, est décédée à l'âge de 63 ans et 6 mois, Dame Anna Bouchard, épouse de Sieur Ferdinand Rochefort.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 883, Chemin Ste-Foy, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

*

VILLENEUVE. — A Charlesbourg, le 25 janvier 1933, à l'âge de 25 ans et 5 mois, est décédée Dame Marie-Rose Tremblay, épouse de Gédéon Villeneuve.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, rang St-Joseph, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.

Jeu. 26-2 fois.

*

RECONNAISSANCE

RECONNAISSANCE. — Remerciements à Gérard Raymond, pour faveur obtenue.

G. C.

REMERCIEMENTS. — Pour faveur obtenue par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de faire publier.

H.J. G.

*

Cartes Souvenirs mortuaires avec impressions et photo — cartes pour remerciements pour sympathies — en vente au bureau de L'Action Catholique.

CONFERENCE DE M. DORVAL CHEZ LES COMPTABLES

Une réunion des membres de l'Association Générale des Comptables du Canada (section de Québec) a eu lieu hier soir à l'Académie Commerciale, sous la présidence de M. J.-E. Grégoire. Le conférencier fut M. Paul Henri Dorval, C. G. A., de la maison François Jobin. Il avait pris pour sujet: "L'entrepreneur et sa comptabilité". M. Louis Philippe Morin, ancien président général de l'Association était présent et remit leurs diplômes à trois nouveaux comptables agrégés: MM. J. Antoine Dubé, Edgar Michaud, J.-Lucien Pouliot.

Après la réunion, M. J. Antoine Dubé a proposé que tous les membres se fassent un devoir d'assister au banquet que donnera L'Action Sociale Catholique le 1er février prochain, à l'occasion de ses noces d'argent.

Pendant sa conférence, M. Dorval fit remarquer les nouvelles méthodes d'affaires adoptées par les entrepreneurs principalement quant aux soumissions. Il donna des détails au sujet des contrats de construction, l'organisation des affaires d'un entrepreneur, sa comptabilité, les matériaux et l'outillage qu'il emploie.

La conférence de M. Dorval ne se borna point au côté théorique et ce fut son principal mérite. Plusieurs membres prirent part à la discussion qui suivit: MM. J. A. Dubé, Ed. S. Gagné, Jules Plamondon, L. J. Gauthier, O. Arthur Plante, Gérard White et Lucien Pouliot.

M. NORMAND EST CONGREGANISTE DEPUIS 60 ANS

Comme nous l'avons annoncé, la fête de la Purification de la très sainte Vierge, à la Congrégation de la Haute Ville, sera célébrée avec éclat, dimanche, le 5 février prochain. Nous avons déjà publié une liste de jubilaires de 50 et 25 ans qui renouvelleront alors leur consécration.

Il nous est donné de pouvoir ajouter le nom d'un jubilaire de 60 ans, M. François Normand, encore alerte malgré ses 80 ans, qui, lors même qu'il ne fait plus partie de la Congrégation de la Haute Ville, ayant été transféré dans une autre Congrégation, sera invité à la célébration, à titre de fondateur de la section des Jeunes, en 1873, dont il a été Préfet, en 1875.

Rappelons que la retraite annuelle préparatoire à cette solennité de la Purification commencera lundi soir, le 30 janvier, à sept heures et demie précises, à la Chapelle des Jésuites, et sera prêchée par le R. P. Arsène Roy, S. J., supérieur de la résidence de la rue Dauphine.

Les exercices auront lieu tous les soirs, à la même heure, à l'exception du samedi réservé uniquement aux confessions.

Vendredi soir, l'heure sainte sera prêchée pour les retraitants, hommes et jeunes gens. On veut aussi donner à cette cérémonie un cachet particulier de solennité.

Les parents, les amis et les connaissances des Congréganistes, hommes et jeunes gens, sont invités également à suivre les exercices de la retraite.

*

3,000 VICTIMES DE L'INFLUENZA

Genève, 26. — U.P. — L'épidémie d'influenza qui a originé au Kansas au milieu de décembre s'étend maintenant à toute l'Europe et elle a causé 3,000 pertes de vie jusqu'au 14 janvier suivant des statistiques communiquées au département de santé de la Ligue des Nations.

Ce même rapport signale que l'épidémie aura probablement atteint son plus haut point dans quelques jours et qu'elle disparaîtra sensiblement dans la suite.

J. E. LIVERNOIS LIMITEE

RUE ST-JEAN, QUEBEC

Vu les nombreux cas de grippe qui sévissent actuellement et qui empêchent nos nombreux clients de prendre avantage de notre offre gratuite d'une belle photo 8 x 10 ou deux 4 x 6 pour chaque achat de $5.00 au prix **du détail** depuis le 14 octobre dernier, nous avons décidé de prolonger notre offre jusqu'au 15 avril prochain.

LE BILL CARON

(Suite de la dernière page)

telligent, actif, nous nous attendions à un long débat sur l'adresse!

M. Duplessis: Le Premier Ministre manque d'adresse!

L'hon. Taschereau: La gauche a manqué d'Opposition!

On s'amusa fort de ces répliques et la Chambre s'ajourna à trois heures aujourd'hui.

Après la présentation d'un nombre considérable de pétitions, la plupart concernant les chartes de diverses villes, la Chambre dut porter son attention sur le bill de M. Amédée Caron.

Le député des Iles de la Madeleine appuya de quelques remarques, son projet de loi.

J'ai l'impression de parler devant deux catégories de députés, dit-il en substance. La catégorie des convertis, c'est-à-dire des députés qui ont compris l'importance du port obligatoire des lumières ou réflecteurs sur les voitures à traction animale ou des bicycles; puis la catégorie des impénitents, ceux qui ont une opinion formée d'avance et qui ne veulent pas discuter le problème.

Le projet a pour but de rendre obligatoire le port de lumières ou réflecteurs sur les voitures. Toutes les organisations importantes qui se sont prononcées sur ce sujet, ont été favorables, tout comme la presse. C'est que la plupart des gens réalisent le danger matériel et le danger physique pour la vie des voyageurs que présentent la circulation libre des voitures sur nos routes. On ne tolère pas un tas de gravier sur le chemin à moins qu'une lumière n'en indique la présence la nuit. Comment tolérerait-on la présence de voitures occupées par des vivants?

La locomotive, l'avion, le navire doivent porter des lumières et pourtant leur circulation peut se faire avec beaucoup moins de dangers au point de vue des rencontres possibles.

Je n'oublie pas les objections que l'on formule contre le projet. On dit que les accidents sont dus aux automobilistes qui vont trop vite. Tous les accidents sont dus aux automobilistes, s'il faut en juger par les rapports.

On craint aussi que l'application de cette loi n'entraîne des dépenses additionnelles pour les cultivateurs. On peut se procurer des réflecteurs pour une quinzaine de sous. D'ailleurs quel est le cultivateur qui n'a pas deux ou trois fanaux? Cette dépense n'est pas tellement considérable qu'on doive retarder plus longtemps la protection de la vie humaine pour l'éviter. Quand il s'agit de protéger ses maisons contre le feu, on consent à payer une prime. Cette même logique devrait s'appliquer pour protéger la vie des voyageurs.

On formule une troisième objection et l'on dit: Si une voiture ne porte pas lumière et quand accident se produise, le cultivateur sera considéré en défaut et sera condamné. Si certains députés estiment que le bill va trop loin, ils peuvent proposer des amendements. L'obligation peut ne s'appliquer aussi que sur les grandes routes.

Je crois, ajoute M. Caron, que l'on devrait considérer le bill, en adopter le principe, quitte à le modifier au Comité de l'Agriculture.

M. PIERRE GAGNON

Le député de Kamouraska ne partage pas l'opinion de son collègue. Il prétend même en souriant que M. Caron doit avoir promis cette législation à ses électeurs pour revenir annuellement à la charge.

Pourquoi cette loi? Les municipalités ont déjà le droit d'obliger à porter des lumières si elles le jugent à propos. Si jusqu'ici elles n'ont pas voulu le faire, c'est qu'elles estiment inutile d'user de leur droit.

On croit que la dépense ne sera pas considérable. Les fanaux ne sont guère durables sur les voies publiques, exposés au choca de la machine. Ils peuvent facilement se casser et ensuite le cultivateur sera déclaré en défaut. On lui en fera couter et en définitive, ce sera un déboursé considérable pour lui.

Dans l'intérêt général, dans l'intérêt des cultivateurs dont toutes les associations sont formellement opposées au projet, je me déclare encore une fois contre ce bill. Je crois qu'on devrait plutôt protéger les cultivateurs contre les automobiles insolvables en les obligeant à prendre une assurance contre les accidents.

M. A. LEGAULT

Le député de Gatineau se prononce en faveur du bill. Il exprime l'opinion que l'on ne doit pas mesquiner pour trente sous quand on dépense des millions pour la protection du capital humain en aidant les institutions de bienfaisance, les hôpitaux et l'hygiène en général.

D'ailleurs, les cultivateurs eux-mêmes réalisent qu'il faut se protéger sur la route. L'hiver, alors que le danger est beaucoup moins grand, on place des grelots sur la voiture ou le cheval.

S'il faut proposer un amendement pour que le fardeau de la preuve ne retombe pas sur le cultivateur, je suis disposé à le faire moi-même.

M. C.-A. PAQUET

Le député de Montmagny pense comme le député de Kamouraska. Laissons le cultivateur tranquille, dit-il, surtout par le temps qui court. Ses difficultés sont assez grandes et ses obligations assez onéreuses.

L'hon. Taschereau prend ensuite la parole et semble plutôt favorable au bill. Il suggère, cependant qu'un amendement important soit apporté afin que l'obligation ne s'étende pas aux voitures d'hiver. Le Premier Ministre propose que le bill soit référé au Comité de l'Agriculture.

CONSEILLERS JUGES DE PAIX

Le leader de la droite propose ensuite l'adoption en deuxième lecture, du bill enlevant aux conseillers municipaux le privilège d'être juges de paix.

Le chef de l'Opposition s'objecte. Il prétend que les conseillers, comme juges de paix, n'ont juridiction que dans leur circonscription. Le Premier Ministre se plaint quecertains juges de paix ne sont pas qualifiés. Il oublie que c'est le Gouvernement qui les nomme.

M. Taschereau répond que le Gouvernement ne nomme que juges de paix qualifiés. Les conseillers sont juges de paix par le fait même de leur élection. Des abus se sont glissés dans l'exercice de ces fonctions et c'est la raison pour laquelle on veut modifier la loi.

Le bill est adopté sur division et référé au Comité des bills publics, tout comme le bill pour le placement des fonds en fidei-commis.

Comme l'hon. Taschereau propose l'ajournement, M. Duplessis se lève pour protester de nouveau contre la perte de temps occasionnée par le manque de législation.

L'hon. Taschereau: Nous sommes un peu désorganisés parce que nous avons été pris par surprise. Avec un chef d'opposition nouveau, zélé, jeune, actif, intelligent, nous nous attendions à un long débat sur l'adresse.

M. Duplessis: Le Premier Ministre manque d'adresse!

L'hon. Taschereau: La Gauche manque d'opposition. D'ailleurs, il y a déjà plusieurs projets de loi du gouvernement au feuilleton et le travail ne manque pas.

La Chambre est ajournée à aujourd'hui.

M. ARTHUR BEAUCHESNE EST L'HOTE DU CLUB CANADIEN

La population anglo-protestante a des sympathies de plus en plus marquées pour les Canadiens français déclare le Greffier de la Chambre des Communes.— M. R.-A. Benoit remercie le conférencier.

M. ONESIME GAGNON PRESIDE

La population anglo-protestante du Dominion a des sympathies de plus en plus prononcées à l'égard des Canadiens français de toutes les provinces et il est indéniable que tous les intellectuels anglais de la classe dirigeante — nous ne parlons pas des orangistes fanatiques — savent reconnaître les belles qualités du canadien-français et lui consentir des droits égaux au respect, à la considération de tous les éléments qui composent le Dominion.

Les Canadiens français y ont gagné à mieux se faire connaître dans tous les domaines. Telle est l'opinion émise, hier midi, par M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes et membre de la Société des auteurs du Club Canadien à un déjeuner présidé par M. Onésime Gagnon, C.R., député de Dorchester au fédéral.

Ces constatations ont été mises en évidence surtout depuis que des conférenciers canadiens-français vont dans les provinces anglaises. Ils y ont protesté de leur indéfectible loyauté à la Couronne Britannique et de leur attachement non moins tenace à leur foi catholique. Ces rencontres de deux éléments différents ont créé des amitiés sincères. Les Canadiens français, ajoutait M. Beauchesne, ne sont combattus aujourd'hui que par ceux qui ne les connaissent pas.

Lord Murray, Edmund Burke et le grand Fox avaient déjà été les premiers défenseurs de notre race auprès du Parlement anglais. Les chefs politiques canadiens d'aujourd'hui nous connaissent mieux et savent que nous ne sommes pas des intolérants.

Nous n'avons pas non plus de ressentiment pour les luttes passées. Il y a eu lutte, mais nous avons triomphé, dit M. Beauchesne, et la victoire doit nous suffire". "La foi catholique a subi de rudes assauts pendant la révolution française. L'Angleterre ne fut pas le seul pays qui voulut en faire disparaître tous les vestiges. Notre foi fut la cause de nos difficultés, notre langue en fut une autre".

Les Anglais intellectuels savent aujourd'hui le prix du bilinguisme et n'hésitent pas à faire donner à leurs enfants un enseignement bilingue. L'ancien Premier Ministre, est le meilleur ami des canadiens-français à l'étranger. Les chefs politiques actuels au Canada, MM. Bennett et King ont pour nous des sympathies évidentes et quand un Canadien français affirme sa compétence, jamais sa nationalité ne sera un obstacle à son succès dans le fonctionnarisme.

D'après le dernier recensement, dit le conférencier, il y a au Canada une population de 10,376,786 âmes dont 4,098,546 catholiques.

Sur ce nombre 1,640,263 résident dans les autres provinces. Dans le Dominion il y a 11 archevêques dont 4 sont canadiens-français et il faut dire que ce sont les nôtres qui sont les plus célèbres.

Au Parlement Fédéral, sur 86 sénateurs, 35 sont catholiques. Parmi les députés, 22 élus par des provinces anglo-protestantes sont catholiques.

La question de religion est donc pratiquement disparue comme facteur de bonne entente et sous le rapport de la langue l'on revient aux principes de Sir John MacDonald. "Il n'y a dans le pays, disait-il, ni majorité, ni minorité, mais un seul peuple composé de deux grandes races, etc."

Il faut savoir respecter les Anglo-Saxons et admirer leur conduite exemplaire dans la finance, l'industrie, le commerce, la politique. On ne peut exiger d'eux de nommer des Canadiens français dans les conseils d'administration de compagnies dont ils ne sont pas actionnaires".

Quant au bilinguisme, M. Beauchesne mentionne simplement que cette question est définitivement reconnue et ne soulève plus de discussion.

En terminant, le conférencier recommande à l'auditoire de mieux célébrer la fête du Dominion qui est réellement la fête du Canada, la seule et unique patrie des deux grandes races qui y vivent côte à côte.

Le Président invita M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif à Québec, à remercier le conférencier du jour, ce qu'il fit brillamment et brièvement aux applaudissements prolongés de tous les convives.

Plusieurs juges, le Chef de l'Opposition à la Législature Provinciale et plusieurs députés des deux partis politiques étaient dans l'assistance.

DEUIL POUR LES RELIGIEUSES DE SAINT-DAMIEN

Les Soeur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de St-Damien viennent de faire une perte sensible dans la personne de la Révérende Soeur St-Pierre d'Alcantara, décédée le 19 courant, à l'âge de 38 ans, après avoir passé 14 ans dans la vie religieuse.

La regrettée disparue faisait partie du personel dirigeant du Noviciat, d'abord comme sous-maîtresse et ensuite comme maîtresse des Novices. Elle était la fille de Monsieur Joseph Bilodeau et de Dame Victoria Coulombe de St-Isidore, Comté de Dorchester, et la soeur de MM. Romuald, Georges, Philippe et Joseph de St-Isidore; trois soeurs lui survivent aussi, ce sont: Marie, Madame Boutin de St-Isidore; Alice, Madame Cyprien Laterreur de Breakeyville et Lucienne, Madame Adrien Boutin aussi de Breakeyville.

Nos sincères condoléances.

LE FEU RASE LE COUVENT DE S. ODILON

Le vaste édifice abritait 125 élèves.— Pas de panique.— Les pertes se chiffreraient à $10,000.

Les flammes ont ravagé totalement hier, le couvent de Notre-Dame du Perpétuel Secours à St-Odilon de Dorchester, une institution qui abritait 125 élèves et qui avait été ouverte à la gent écolière en 1903.

On croit que l'incendie a été allumé par des cierges allumés qui frôlaient des sapins entourant la Crèche de l'Enfant-Jésus dans la chapelle de cette maison d'enseignement. Les élèves venaient de se réunir pour la prière du matin lorsque le crépitement des flammes s'est fait entendre. Aussitôt l'ordre a été donné d'évacuer la bâtisse et les élèves, de même que les membres du personnel de l'institution ont pu échapper au danger sans qu'il y eût même un commencement de panique.

En dépit des efforts des pompiers volontaires de la localité, cette construction qui offrait une proie facile à l'élément destructeur a été rasée de fond en comble.

Les pertes se chiffreront à au-delà de $10,000 et elles sont partiellement couvertes par une assurance de $6,000.

Plusieurs propriétés voisines du couvent ont été menacées par les flammes, mais grâce aux efforts des pompiers volontaires, elles ont pu être épargnées.

BILLETS EN VENTE AUJOURD'HUI POUR LE CONCERT COOK

Le bureau des billets du Palais Montcalm s'ouvre ce matin pour la vente des billets du concert Pontbriand-Cook, qui a lieu lundi soir prochain. Tout ce que Québec compte de musiciens et d'amateurs de musique devrait se donner rendez-vous à ce concert qui sera, incontestablement, l'un des plus beaux donnés jusqu'à ce jour dans notre magnifique salle de musique.

Mlle Cook, virtuose du violon, jouera la belle sonate de Grieg pour violon et piano et plusieurs autres pièces. Elle sera accompagnée au piano par Mlle Harriet Pruteman. Quant au ténor Henri Pont-briand son morceau principal sera l'Air "O Paradiso" de l'Africaine, de même que l'Air "Rachel quand du Seigneur" de La Juive. Il chantera aussi des oeuvres de Debussy, de Fauré, de Brahms, de Schumann. Il sera accompagné par P. H. Blair, l'éminent pianiste et organiste montréalais.

En somme c'est deux concerts réunis en une même soirée, ou comme ils disent en anglais un "Joint recital".

Le bureau des billets restera ouvert tous les jours (sauf dimanche) de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le téléphone est 4-3645.

DEMAIN, de 2 heures à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

UN PROJET DE CONTROLE SUR L'HUILE CRUE

Pour fins d'impôt.— Compteurs automatiques dans toutes les raffineries qui n'en ont pas encore.

Des compteurs automatiques seront transformer l'huile crue en gazoline, placés dans toutes les raffineries qui

Telle est le but d'un projet de loi que présente l'hon. Stockwell à la Législature. Le gouvernement veut exercer un contrôle plus sévère, pour fins d'impôts, sur cette transformation.

Pour que la Province connaisse le total des ventes de gazoline sur lesquelles elle perçoit l'impôt, il faut qu'elle connaisse d'abord le total des importations d'huile crue et ensuite le total des ventes du produit fabriqué avec cette huile.

Grâce à la loi adoptée l'an dernier, le percepteur du revenu peut obtenir des renseignements précis sur le total de l'huile importé, mais il ne peut contrôler le total de la production. Il n'y a qu'un moyen de savoir exactement à quoi s'en tenir sur cette question totale: installer des compteurs automatiques aux tuyaux qui déversent le produit après raffinerie de l'huile crue.

Deux raffineries possèdent déjà ces compteurs. Les autres seront tenues d'en installer si le bill de l'hon. Stockwell devient loi.

*

NOUVEL ECHO DES TRAVAUX AU RESERVOIR

L'échevin Carmichael se plaint de la lenteur des travaux.— Des avis sont donnés à la compagnie.

La lenteur apportée au parachèvement des travaux du réservoir sur les Plaines d'Abraham a été critique, hier après-midi, au Comité Exécutif par l'échevin James Carmichael, représentant du quartier Limoilou.

M. Carmichael a suggéré à ses collègues de servir une mise-en-demeure à la Compagnie de Construction de Québec pour que les travaux soient terminés dans un délai d'un mois et demi, mais aucune décision n'a été prise en rapport avec cette suggestion.

Le maire Lavigueur a cependant fait remarquer que depuis deux jours, les ingénieurs de la ville avaient été chargés d'aviser la compagnie de bien vouloir poursuivre les travaux avec la plus grande célérité possible, vu que la ville attend avec impatience le moment où elle pourra déverser 30,000,000 de gallons d'eau dans ce bassin, et partant, protéger la ville contre les gros incendies et plus particulièrement contre les désastres d'eau lorsque le fameux quarante pouces a une faiblesse.

On devait faire des expériences ce mois-ci pour éprouver la résistance et l'étanchéité du réservoir municipal, mais pour des raisons que nous ignorons ces expériences ont été remises à une date indéfinie.

*

LE VERDICT

(Suite de la dernière page)

Traitant le point de vue légal, St-Laurent que la preuvev faite au procès était de nature à faciliter un verdict équitable.

Cette preuve se résume aux témoignages entendus, aux aveux du défendeur, à la présomption légale de sa responsabilité, à l'état dans lequel il se trouvait au moment de l'accident.

Les aveux du défendeur se résument au plaidoyer de coupable qu'il fit à l'accusation portée contre lui en Cour des Sessions. Au point de vue civil, la loi des véhicules moteurs impute au conducteur d'un automobile qui cause un accident, le fardeau de prouver que cet accident n'est pas du à sa négligence ou à son imprudence. Enfin, la conduite du défendeur avant l'accident est répréhensible en ce sens qu'il n'avait pas mangé depuis 24 heures, qu'il avait pris quelques verres de boisson et devait être nécessairement énervé ou fatigué.

Ce matin, Mtre Rivard a résumé tous les faits en prenant comme division de son plaidoyer deux points principaux: "Qui a causé l'accident? et "A combien évalué les dommages?"

M. Rivard a répondu à cette dernière question en se basant sur les témoignages médicaux et il termina en disant qu'une indemnité de $30,000 n'était pas exagérée. Il est vrai que l'action était pour un montant de cent mille, mais à ce moment, tout faisait prévoir que le Juge Sévigny ne survivrait pas à ses blessures. Il a dépensé en soins médicaux et dépenses nécessitées par l'accident la somme de 10,635.83. D'après Me Rivard, il est incontestable que ce montant doit être payé par celui qui a causé l'accident, et que le Juge Sévigny a droit à des dommages pour l'incapacité qu'il subit, pour les souffrances physiques indescriptibles qu'il a endurées pendant 19 mois.

Me Dion vient de commencer son plaidoyer. Il débuta en citant des jugements de la Cour d'Appel quant à la juridiction du jury sur les matières de fait dans une cause. Ce plaidoyer se poursuit au moment où nous allons sous presse et nous ne pourrons annoncer avant demain le verdict rendu par les jurés, puisque le Juge Surveyer prononcera sa charge cet après-midi seulement.

*

Une conférence sera donnée ce soir à l'Académie Commerciale par M. Thomas McLaughlin qui traitera de l'histoire politique canadienne. L'entrée est gratuite et les dames sont admises. La conférence aura lieu à 8 heures.

E. DE VALERA AURAIT UNE MAJORITE SUBSTANTIELLE

Tout indique qu'il sera en mesure de donner suite à sa politique et tout particulièrement de maintenir son attitude envers l'Angleterre.— 24 sièges à De Valera et 13 à Cosgrave.— 5 aux Indépendants.

ENCORE 107 A ATTRIBUER

Dublin, 26 (U. P.) — Tout indique aujourd'hui que le président Eamon de Valera va obtenir un mandat populaire assez fort pour lui permettre de continuer l'application de sa politique au sujet du tarif de guerre et maintenir son attitude envers l'Angleterre.

A 3 hrs (heures d'Irlande) les résultats compilés exposaient comme suit la position des partis.

Fianna Fail (De Valera) 24 sièges
Cumann Na Ngaedheal (Cosgrave) 13 sièges.
Indépendants, 5 sièges.
Travaillistes, 2 sièges.
Centristes 2 sièges.

Il reste encore 107 sièges à attribuer. Si De Valera continue de conserver la même moyenne, tout indique que son parti pourra continuer à dominer surtout avec le support des travaillistes. Au dernier vote, De Valera avait obtenu 72 sièges et Cosgrave 57.

PLUSIEURS MAIRES SONT REELUS PAR ACCLAMATION

MM. Dorion, à Courville, Dr Moreau, à Rimouski, Labbé, à Thetford-les-Mines, J.-D. Gagné, à Victoriaville n'ont pas eu d'adversaire.— M. P.-E. Thibault fera la lutte à M. C.-E. Dubé à la Rivière-du-Loup

LUTTE A MONTMAGNY

La mise en nomination qui a eu lieu hier de midi à deux heures, dans un certain nombre de municipalités régies par la Loi des Cités et Villes, a été particulièrement fertile en acclamations.

Les maires de certaines municipalités ont été surtout favorisés de ces acclamations, car dans cinq des sept municipalités concernées aucun adversaire n'a posé sa candidature à la mairie, de sorte que le premir magistrat, sortant de charge, remplira les mêmes fonctions pour un autre terme.

Les maires élus par acclamation hier sont: MM. C.-N. Dorion, M.P., maire de Courville, le Dr L.-J. Moreau, maire de Rimouski, Tancrède Labbé, maire de Thetford-les-Mines, J.-D. Gagné, maire de Victoriaville. Le maire C.-E. Dubé, de la Rivière-du-Loup, a un adversaire dans la personne de M. Paul-E. Thibault, libraire. Il en est de même du maire J.-A. Bernier, de Montmagny, qui devra faire la lutte à M. Raoul Boulanger.

Voici le résultat de la mise en nomination qui a eu lieu hier dans sept des principales municipalités régies par la Loi des Cités et Villes.

RIMOUSKI

Maire: Dr L.-J. Moreau, M.P., élu par acclamation.

Quartier-Est: M. Martin-J. Lepage, élu par acclamation. A l'autre siège du même quartier, l'échevin Octave Jalbert a pour adversaire M. Georges-A. Morin.

Quartier-Centre: M. Albert Michaud, est réélu par acclamation. A l'autre siège il y aura lutte triangulaire entre MM. Léo Levesque, Ferdinand Santerre et Robert Deschênes.

Quartier-Ouest: M. Oscar Morissette, élu par acclamation. A l'autre siège, il y aura lutte entre MM. Ezéar Côté, échevin sortant de charge, et M. Romuald Paquet.

ST-LOUIS DE COURVILLE

Maire: Mtre Charles-N. Dorion, élu par acclamation, pour un quatrième terme.

Echevins: M. J.-Léon Tessier, élu par acclamation pour un huitième terme au siège No 2.

M. Cyrles Chalifour, élu par acclamation au siège No 5.

M. Didyme Bouchard, élu par acclamation au siège No 6.

Siège No 1. — Il y aura lutte entre M. J.-R. Giroux et Gérard Grenier.

Siège No 3. — Il y aura lutte entre M. Charles Boutet et M. Roméo Marcoux.

RIVIERE-DU-LOUP

A la mairie: Le maire C.-E. Dubé a pour adversaire M. Paul-E. Thibault.

Quartier Nord No 1. — M. L.-P. Lizotte a été élu par acclamation.

No 2. — M. Hercule Mailloux élu par acclamation.

Quartier Centre No 1. — M. Jules Parent a pour adversaire M. J.-Ovide Dumas.

No 2. — M. E. Laforest a pour adversaire, M. J.-A. Ouellet.

Quartier Sud No 1. — M. J.-L. Drolet a pour adversaire, M. John Dionne.

No 2. — M. J.-Alexis Dumais, réélu par acclamation.

BEAUCEVILLE-EST

L'appel nominal concernant seulement trois sièges à l'échevinage. MM. Alf. Jolicoeur, Georges Blondin et Adélard Latulippe ont été élus par acclamation.

VICTORIAVILLE

Maire: M. J.-D. Gagné, réélu par acclamation.

Echevins tous élus par acclamation: MM. J. Marcoux, A. Bergeron, A.-R. Rioux, Médéric Pépin, E. Jutras et A. Boissonnault.

THETFORD-LES-MINES

Maire: M. Tancrède Labbé, réélu par acclamation.

Siège No 2. — M. Arthur Argouin, réélu par acclamation.

Siège No 1. — M. Joseph Lessard a pour adversaire M. Joseph Daigle.

Siège No 3. — M. Pierre Roy aura pour adversaire M. Georges Robenge.

Siège No 4. — M. Alp. Doyon aura pour adversaire M. Adolphe St-Oyr.

MONTMAGNY

A la mairie: M. J.-A. Bernier a pour adversaire M. Raoul Bélanger.

Cinq échevins ont été élus par acclamation. Ce sont: MM. Joseph Paré, quartier centre, Alfred Dion, quartier centre, Ernest Marois, quartier ouest, M. Eugène Létourneau, ouest, J.-O. Roy, quartier industriel.

Dans une autre division du quartier ouest, M. Eugène Létourneau, a comme adversaire M. Henri Gaudreau. Dans le quartier sud, M. J.-A. Fortier a comme adversaire, M. C.-A. Corriveau.

M. L.-P. MORIN, CE SOIR, A SAINT-DOMINIQUE

C'est ce soir que sera donnée, sous les auspices de la section St-Dominique de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, une soirée littéraire et musicale à la salle paroissiale, 329 Grande-Allée. Cette conférence-concert commencera à 8.15 hrs p. m.

M. Louis-Philippe Morin, comptable public licencié, parlera de diverses questions de la plus haute importance sous le titre de "Sauvons notre patrimoine!"

Le conférencier sera présenté, contrairement à ce qui a été annoncé, par M. Léo Pelland avocat président-adjoint de la section St-Dominique, et remercié par le R. P. Henri Martin, O. P. aumônier.

MM. Paul Goibout et J. Beauchemin, membres de la chorale des Chanteurs de St-Dominique, se feront entendre dans des chants choisis et seront accompagnés par M. J.-M. Beaudet, organiste de l'église de St-Dominique.

L'entrée est gratuite. Tous sont chaleureusement invités à assister à cette conférence-concert. Les dames tout particulièrement seront les bienvenues.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

L'ORGANE DE LA PIEUSE UNION ST-JOSEPH

RECITS CAPTIVANTS

Si vous voulez lire de belles histoires, des récits palpitants d'intérêt, abonnez-vous à "La Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union du Trépas de St-Joseph.

LA SAINTE CROISADE est actuellement une de nos plus belles revues religieuses. On y trouve édifiants articles sur S. Joseph, des traits merveilleux empruntés, pour la plupart, à la vie des saints, des récits canadiens, des légendes charmantes et des relations de faveurs éclatantes obtenues par l'intercession de S. Joseph.

LA SAINTE CROISADE est magnifiquement illustrée. On peut s'abonner à n'importe quel temps de l'année. L'abonnement n'est que de 50 cents par année, 60 cents pour les Etats-Unis. De très belles récompenses sont données aux zélatrices. **Un numéro spécimen est envoyé gratuitement, sur demande.** S'adresser à "La Sainte Croisade", 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

FINANCE

DERNIERE HEURE

TRANSACTIONS NOMBREUSES ET BAISSE, CE MATIN

(Dernière heure)

A dix heures et demie, ce matin, il y avait 150,000 parts de transigées sur la Bourse de New-York. Malgré cette activité un peu plus considérable qu'à l'ordinaire pour le même temps, on constate que les titres ont fléchi légèrement en établissant une moyenne sur l'ensemble. Les chemins de fer et les utilités publiques ont fait preuve de plus de fermeté qu'les autres compartiments. Union Pacific a avancé de 1-8 point à 76; New York Central et C.P.R. sont demeurés inchangés; Atchison a gagné 1-2 point à 43 7-8; et Pennsylvania a perdu 3-8 point à 18 7-8. Columbia Gas, Int. Telephone, Gas of New York, et Western Union ont haussé de 1-8 point; American Telephone est demeuré stationnaire. U. S. Steel a fléchi d'un demi-point à 28 7-8. Des pertes fractionnaires ont aussi été subies par General Electric, General Motors, American Can, Du Pont, American Tobacco et Lorillard. Allied Chemical a avancé de 3-8 point à 87 1-4. Nickel et Noranda sont restés inchangés.

*

A MONTREAL

Les quelques titres qui ont fait leur apparition ce matin sur le tableau de la Bourse de Montréal, n'ont à peu près pas subi de changements. Les reculs, comme les gains, n'avaient pas d'importance. Brazilian, Nickel, Power Corporation et Montreal Power sont demeurés inchangés.

*

LES CHANGES

Le dollar canadien a ouvert à 86 5-8 ce matin sur le marché des changes étrangers de New-York, une diminution de 1-8 point sur la fermeture d'hier. La livre sterling a ouvert à $3.39 1-2, même cours qu'hier. Le Canada a expédié hier, pour $1,002,500. d'or à la New York Federal Reserve Bank. Sur le marché de Montréal, la livre est restée à $3.92; la prime sur le dollar américain a oscillé entre 15 1-2 et 15 3-4; et le franc français a fluctué entre les limites de $0.0451 et $0.0452.

*

LES CHANGES

Séance du 26 janvier 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 70, St-Pierre, Québec

Londres, livre sterling	3.3.39	¼
Berlin, marks	0.2377	
Copenhague, couronne	0.1705	
Stockholm, couronne	0.1805	
Paris, franc	0.0390	¾
Rome, lire	0.0512	
Rotterdam, couronne	0.4017	
Bruxelles franc	0.1385	
Genève, franc	0.1924	
Vienne, couronne	0.14	¼
Athènes, drachme	0.0058	
Christiania, couronne	0.1705	
Madrid, pesos	0.0815	
Rio de Janeiro, milreis	0.0750	

Dollar Canadien: 13⅛ pour cent.

LES BAS PRIX ANNONCÉS SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES

LA PHARMACIE W. BRUNET

avise sa clientèle qu'elle vend meilleur marché ou du moins aux mêmes prix que ceux annoncés dans les journaux ou dans les catalogues qui sont distribués de porte en porte.

SPECIAUX POUR JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

URODONAL PRIX REGULIER .89 pour .67

PARFUM

1 bouteille parfum, 1 once, Joli Soir de Cheramy, et une boîte de poudre valeur régulière de $2.50, pour 69c

GRATIS

2 POISSONS DORES ET AQUARIUM

En achetant un paquet de nourriture pour les poissons à 15c, et pour 50c. d'articles Rexall ou Pourtier.

PATE A DENTS **PEPSODENT** Prix rég. 39c pour 29c

KOTEX Rég. 39c pour 23c

LIVRAISON Tél: 8141

Nous faisons une livraison de cinq minutes dans toutes les parties de la ville.

W. BRUNET & CIE PHARMACIENS 139, ST-JOSEPH QUEBEC

M. LAPOINTE PILOTERA DE NOUVEAU LE BILL DE QUEBEC AU PARLEMENT

LE BILL CARON FRANCHIT UNE PREMIERE ETAPE AVEC SUCCES

Le député des Iles de la Madeleine explique son projet. — Objections de MM. Gagnon et Paquet.— M. Legault appuie M. Caron.— M. Taschereau suggère un amendement.— "Manque d'adresse et manque d'opposition".

LES DEUX CHEFS EN VERVE

(Par Louis Philippe Roy)

Le bill Caron a subi victorieusement hier après-midi l'épreuve d'un premier feu oratoire. Après quatre discours très brefs, l'hon. L. A. Taschereau a proposé de référer le projet au Comité de l'Agriculture. "Comme l'obligation de placer des lumières ou réflecteurs sur les voitures à traction animale affectera surtout les cultivateurs, dit le Premier Ministre, je crois qu'il voudrait mieux discuter le bill en détail au Comité de l'Agriculture. Quand on l'aura amendé, la députation pourra donner son avis".

Cette proposition est de bon augure. Le projet du député des Iles de la Madeleine était très gravement menacé avant la séance d'hier; même si son triomphe n'est pas encore assuré, ses chances sont beaucoup plus fortes en retournant au Comité de l'Agriculture.

Quoique les délibérations n'aient duré qu'une trentaine de minutes encore hier, les membres de l'assemblée étaient en verve. Une vingtaine de pétitions ont été présentées au début de la séance. Les députés qui les présentèrent furent accueillis par les cris de : A l'ordre ! Cet accueil provoqua l'hilarité générale.

Les deux chefs n'étaient pas moins en verve que leurs partisans. Le Premier Ministre venait de proposer l'ajournement quand M. Duplessis protesta de nouveau contre la perte de temps occasionné par le retard apporté à la législation du Gouvernement. M. Taschereau de répondre en souriant :

"L'attitude de l'Opposition sur l'adresse nous a quelque peu désarmés. Avec un chef jeune, ardent, in-

(Suite à la page 11, 2e col.)

LE BARREAU VEUT BANNIR LE CHANTAGE

Toute plainte contre un membre du barreau devra être faite sous serment.— Importantes formalités.

Si le bill proposé par le Barreau est adopté par la Législature, "toute plainte portée contre un membre du barreau devra être faite sous serment prêté devant le syndic ou, à son défaut, devant le bâtonnier ou le secrétaire du barreau du district et où elle est faite ou devant une personne qualifiée pour recevoir le serment désigné par le syndic de ce district".

Les membres du Barreau veulent se protéger contre le chantage. Certains plaideurs sont mécontents parfois des services reçus et pour se venger portent des plaintes contre les avocats. En obligeant les plaignants à remplir certaines formalités, on se protégera contre les gens non sérieux.

PAS DE SEANCE DEMAIN MATIN AU PARLEMENT

L'Assemblée Législative ne siégera pas demain matin à cause des funérailles de feu l'hon. Sénateur Bureau. La séance aura lieu demain après-midi et sera très brève. L'hon. Premier Ministre et plusieurs de ses collègues, de même que le Chef de l'Opposition, assisteront aux funérailles. L'hon L.-A. Taschereau et l'hon. Ernest Lapointe sont au nombre des porteurs.

COURS DE MGR LEBON SUR LE JUSTE SALAIRE

Lundi soir prochain, Mgr Lebon, professeur à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Laval, donnera sa deuxième conférence sur l'Encyclique Quadragesimo Anno, la troisième de la série organisée par l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques. Cette fois le distingué professeur parlera du salaire. Qui n'en parle point surtout de notre temps? Mais combien traitent ce grave problème à la légère, qui ne tiennent aucun compte des données de la vraie philosophie. On sait que le Pape Pie XI dans son Encyclique "Quadragesimo Anno", a exposé la véritable doctrine concernant la question du salaire. Maintenant on sait à quoi s'en tenir au sujet du juste salaire et, plus spécialement, du salaire familial. Ce sera le thème que développera dans sa deuxième conférence Mgr Lebon, à la salle des promotions de l'Université Laval, le 30 janvier, à 7 h. 45 du soir. Entrée gratuite.

ELECTIONS A LA SECTION N.-DAME VENDREDI SOIR

Une importante réunion de la section Notre-Dame de la société St-Jean-Baptiste aura lieu vendredi soir, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le Dr Jos.-L. Gagnon, les membres de la section et leurs amis sont cordialement invités.

INCENDIE SUR LA RUE ST-JOACHIM

A une heure ce midi, un appel téléphonique demandait aux pompiers du poste No 1 de se rendre au No 89, rue St-Joachim où le feu venait de se déclarer dans la maison de Mme Vve Elzéar Simard.

D'après les informations que nous avons pu obtenir le feu a originé par un poêle chauffé au bois et les hommes de la brigade n'ont pas tardé à réaliser le danger pour les maisons voisines. Ils auraient même un contrôle absolu sur l'incendie, à l'heure où nous publions cette nouvelle.

LE R. PERE BEAULIEU

Le Révérend Père Oliv. Beaulieu, S. J., recteur du Collège des Jésuites a accepté de donner le sermon de circonstance le dimanche, cinq février prochain, en la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, à l'occasion de la solennité de la Purification de la Très Sainte Vierge.

Cette cérémonie commencera à dix heures et suivant une antique tradition, ce sont trois prêtres du Séminaire qui officieront à la grand'messe.

LA RUMEUR ETAIT SANS FONDEMENT

Une rumeur qui circulait en ville cet avant-midi voulait que l'église de St-Ephrem de Beauce eût été détruite par les flammes. Des renseignements obtenus à bonne source nous permettent de déclarer que cette rumeur était absolument fausse et que l'église de St-Ephrem est intacte. On lui fait présentement subir quelques réparations, et c'est tout.

BELLE FETE A S. C. DE MARIE LE 5 FEVRIER

Etablissement d'une nouvelle confrérie.— Mgr l'Archevêque prendra part aux diverses cérémonies.

De très grandes fêtes religieuses se dérouleront le dimanche, cinq février prochain, en l'église de Saint-Coeur de Marie à l'occasion de la solennité de la Fête patronnale et de l'établissement d'une nouvelle association la Confrérie de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur de Marie.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque assistera à la grand'messe de 10 h. 30 et donnera le sermon.

Cette messe solennelle sera chantée par le Très Révérend Père François Tressel, Provincial des Eudistes.

La cérémonie de l'érection de la nouvelle Confrérie aura lieu le soir et sera aussi très solennelle.

Après la lecture du décret d'érection, il y aura sermon de circonstance par le T. R. Père Tressel, suivi de la Profession et du Salut du Très Saint Sacrement.

La chorale paroissiale est à préparer de beaux programmes de chants sacrés pour ces deux cérémonies.

Après un bref débat, l'exécutif décide de retenir les services de l'ex-ministre de la justice.— L'échevin Dinan s'oppose à de nouvelles démarches au sujet de l'électricité avant la production du rapport des experts.— L'échevin Gosselin suggère de demander l'appui de municipalités environnantes favorables à la municipalisation.— L'échevin Jobin se déclare contre la suggestion et contre la municipalisation.— L'échevin Drolet réclame au contraire la municipalisation et insiste pour que la ville retienne les services de M. Lapointe.— L'échevin Dr Bédard fait une proposition dans ce sens.

L'ECHEVIN DINAN VOTE CONTRE

L'honorable M. Ernest Lapointe C. P., C.R., vient de consentir à piloter le bill de Québec à la Législature provinciale en compagnie de MM. Chapleau et Thériault, aux conditions que la ville voudra bien fixer, suivant une déclaration faite hier après-midi au Comité Exécutif par S. H. le maire H.-E. Lavigueur.

Le Comité Exécutif a approuvé par un vote de cinq voix contre une cette entente intervenue samedi le 14 courant entre S. H. le maire Lavigueur et l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet King. L'échevin Francis J. Dinan a été le seul à faire enregistrer sa dissidence à l'encontre de la proposition faite par l'échevin Dr P.-H. Bédard et secondée par l'échevin Arthur Drolet.

La ville paiera à l'Hon M. Lapointe les honoraires qu'elle jugera convenables, suivant une des conditions de cette entente, et c'est dire que nos administrateurs municipaux ne pouvaient trouver une proposition plus avantageuse.

On prévoit que cette décision donnera, cependant lieu à un nouveau débat au cours de la prochaine séance du Conseil de Ville, comme les échevins Dinan et Jobin ont manifesté hier leur opposition à cette entente et qu'ils ont insisté pour que cette question soit soumise au Conseil régulièrement.

La séance du Comité allait prendre fin lorsque le maire Lavigueur a annoncé à ses collègues qu'il avait conclu une entente avec l'hon. M. Lapointe le 14 courant, et que cet éminent avocat avait consenti de piloter le bill de Québec sans fixer le montant de sa rémunération, mais en laissant le tout à la discrétion de la ville.

Aussitôt l'échevin Dinan amorça un nouveau débat, et presque tous les échevins qui étaient à la séance prirent la parole à tour de rôle. Au beau milieu de la discussion, l'échevin Dinan se leva pour se déclarer complètement opposé à toute idée de municipalisation de l'électricité, disant que les contribuables ne pourraient supporter la dépense qu'entraînerait l'application d'une telle politique.

Plus tard, l'échevin Dr Bédard fit une proposition en bonne et due forme relativement aux services de M. Lapointe, et le greffier dût enregistrer le vote sur les instances des échevins Dinan et Jobin. Le résultat fût de cinq voix contre une, mais on sait qu'à ces séances seuls les six membres du Comité ont le droit de vote, tandis que tous les échevins peuvent participer à la discussion.

Sans cette procédure, l'échevin Jobin aurait aussi fait enregistrer sa dissidence, mais à la prochaine séance du Conseil, tous les échevins devront prendre une attitude définie en marge de cette question.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

LE MINIMUM SERA PORTE A $50.00

L'hon. Trésorier provincial demandera à la Législature pour modifier la loi de la taxe sur les corporations.

Le plus important item de ce projet affecte les compagnies d'assurance étrangères qui font affaire dans la Province de Québec. A l'heure actuelle, le minimum de risque que ces compagnies d'assurances mutuelles peuvent assurer dans Québec est de $250. Avec la nouvelle loi, ce minimum sera abaissé à $50.

GRAND PROJET DES RR. SS. DE L'ESPERANCE

Construction d'un juvénat cette année sur le site de l'ancienne propriété Campbell, Ch. Ste-Foy.

Nous apprenons ce matin de source autorisée que les Soeurs de l'Espérance qui faisaient l'acquisition il y a quelques mois de la propriété Campbell sur le Chemin Ste-Foy dans le but d'y construire un Juvénat, ne mettront pas leur projet à exécution cette année. La maison actuelle sera utilisée tant que le nombre des nouvelles recrues ne sera pas plus considérable.

Comme nos lecteurs le savent déjà, l'oeuvre des Soeurs de l'Espérance est de plus en plus appréciée. Ces religieuses remplissent les fonctions de gardes-malades à domicile.

GRAND EUCHRE

Un grand euchre aura lieu à St-David de Lévis mercredi prochain, le premier février, au profit des oeuvres paroissiales.

L'A. C. J. C., AURA UNE REUNION MEMORABLE LE SEIZE FEVRIER

S. E. Mgr l'Archevêque rencontrera les acéjistes de l'Union Régionale québecoise.— Une brillante réception aura lieu à St-Malo sous les auspices du cercle Raymond-Marie.— Magnifique programme.

CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'EPARGNE

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque rencontrera les acéjistes de l'Union Régionale québécoise, le 16 février prochain. Telle est l'heureuse nouvelle que le Comité Régional apprenait hier soir.

La visite officielle de S. E. Mgr Villeneuve aura lieu à l'occasion d'une séance intercercles organisée sous les auspices du cercle Raymond-Marie à Saint Malo.

Suivant une habitude qui remonte déjà à plusieurs années, l'A. C. J. C. fera de février, le "mois de l'épargne". La soirée du 16 sera consacrée à cette question économique si importante pour la jeunesse. Invitée à rencontrer les acéjistes en cette circonstance, Son Excellence a bien voulu se rendre aux désirs de l'Union Régionale québécoise.

Dès hier soir, le Comité Régional a commencé l'élaboration du programme de cette soirée, de concert avec le cercle Raymond-Marie. Rien ne sera négligé pour faire de cette séance, une réception filiale et enthousiaste à Monseigneur l'Archevêque qui aime la jeunesse, qui compte sur elle pour l'apostolat laïque.

Il va sans dire que tous les acéjistes du diocèse seront invités. L'invitation s'étendra aux aumôniers qui ne ménagent aucun effort pour assurer la marche ascendante de l'A. C. J. C. Plusieurs groupements ne pourront évidemment se rendre à cause de la distance qui les sépare de Québec. Tous les cercles et avant-gardes de Québec et de ses environs répondront cependant généreusement à l'appel du Comité Régional, trop heureux de saisir cette occasion de présenter leurs hommages à S. E. Mgr l'Archevêque et de recueillir de sa bouche même les directives éclairées qu'ils veulent suivre.

UN FIGARO A LA SURPRISE DE SA VIE!

Nouveau truc d'un habile chevalier d'industrie pour s'éclipser sans payer la note du barbier.

Les chevaliers d'industrie qui semblent augmenter en nombre avec le prolongement de la crise, tels des loups que la faim fait sortir du bois, n'épargnent personne par le temps qui court.

Parmi les dernières victimes de ces rusés vagabonds qui vivent d'expédients et ne manquent pas d'abuser de la confiance que certaines gens veulent bien placer encore en eux, se trouve un Figaro de la partie basse de la ville qui vient de jurer, qu'on ne l'y prendrait plus.

Voici dans quelles circonstances — plutôt amusantes pour le lecteur, mais non pour la victime — ce Figaro s'est trouvé à faire deux coupes de cheveux gratuitement.

Un jeune homme entre dans son établissement suivi de près d'un homme d'âge assez avancé pour être considéré comme son père. L'aîné des deux s'assied sur la chaise mobile pour se faire tailler les cheveux, se faire raser et recevoir un massage électrique. Le Figaro vient de terminer sa besogne que notre homme s'excuse en disant qu'il faut aller chercher un sac à eau chaude à la pharmacie d'en face qui est sur le point de fermer ses portes.

"Excusez-moi pour une minute, dit-il au barbier, "il me faut me procurer un sac à eau chaude et je constate que la pharmacie va bientôt fermer ses portes. Taillez les cheveux à cet enfant et je reviendrai régler les deux notes en même temps".

Le barbier n'insiste pas pour un paiement immédiat. A son tour, le garçonnet prend place sur la chaise pendant que notre homme se rend à la pharmacie. Maître Figaro est sur le point de terminer cette autre coupe de cheveux, quand il constate que l'homme n'est pas revenu. Quelque peu inquiet, il demande à l'enfant: "Ton père n'est pas encore revenu?" "Pardon", répond l'enfant "cet homme là n'est pas mon père. C'est un homme qui m'a abordé sur la rue et m'a invité à me faire tailler les cheveux gratuitement".

On devine la surprise du barbier qui réalisa alors comment il avait été joué. Le truc avait réussi. Son client ne revint pas régler sa note et il ne put exiger d'argent de cet enfant qui, tout comme Figaro, avait été victime de l'audace de ce chevalier d'industrie.

Morale : Exigez, figaros, que votre client vous paie lorsque vous aurez rasé un seul côté du visage. Il nous sera vous échapper ainsi à demi-dépité !

ECHO DE LA CONFERENCE EN CHAMBRE

L'hon. M. Taschereau ferait une déclaration cette après-midi au sujet de son attitude à Ottawa.

La députation entendra cet après-midi, un écho de la conférence interprovinciale, s'il faut en croire la rumeur au Parlement.

Un journal de Montréal a prétendu que l'hon. Premier Ministre avait joué le rôle de chef de l'Opposition, à Ottawa. On a même dit que M. Taschereau s'était dressé contre la politique de l'hon. R.-B. Bennett.

Afin de ne laisser aucune prise à la légende à ce sujet, le Premier Ministre mettra les choses au point dès aujourd'hui, en faisant une déclaration au sujet de la conférence. Le chef de la délégation québecoise se rappellera ce qu'il a déjà révélé de la conduite de la Province de Québec et des autres provinces relativement au problèmes abordés au cours de la conférence.

CELEBRATION DE LA FETE DE SAINTE-ANGELE

Les Ursulines de l'Ecole Normale de Mérici célébreront demain, de façon brillante, la fête de leur patronne Sainte-Angèle de Mérici.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque y célébrera la messe à 7 h. 30 et le Saint Sacrement sera exposé toute la journée.

La chorale de l'institution a préparé un beau programme de chants sacrés pour la circonstance.

SCIENCES SOCIALES

M. l'abbé Guillaume Deschênes, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, donnera, ce soir, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, un cours sera l'"origine de l'autorité".

LA SAISON DE L'AUTOMOBILE SE PROLONGE

La plupart des grandes routes et des routes transversales sont encore ouvertes aux automobiles.

La plupart des routes de la région sont encore ouvertes à la circulation des automobiles et quelques-unes sont presqu'aussi avantageuses qu'en été. D'intrépide voyageurs ont fait ces jours derniers, sans difficulté le trajet entre Jackman et Lévis, Montréal et Québec. La situation est généralement la même dans la comtés de Dorchester et de Bellechasse où les camions circulent chaque jour avec de lourdes charges. Au cours de la journée d'hier, MM. Alphonse Lucchesi et Angelo Barsetti, statuaires de cette ville, se sont rendus à St-Grégoire de Nicolet en passant par Dosquet et Ste-Croix. Ils ont rencontré très peu de neige. Au retour, ils ont suivi le long du fleuve, en dépit des avis qui leur étaient donnés, mais ils ont quand même atteint le pont de Québec sans trop de difficulté. Ils n'ont dû avoir recours à des chevaux, pour quelques bancs de neige seulement, qu'entre St-Antoine et St-Nicolas.

87E ANNIVERSAIRE

M. C.-A.-R. Desjardins, Commandeur de Saint-Grégoire-de-Grand, de Saint André, Kamouraska, célèbre aujourd'hui le 87ième anniversaire de sa naissance.

L'Action Catholique est heureuse de s'associer à ses nombreux parents et amis pour lui présenter ses sincères félicitations et ses meilleurs voeux à l'occasion de cet anniversaire.

L'A. C. J. C.

Le tirage du Dictionnaire historique du R. P. Lejeune qui devait avoir lieu hier soir, est remis à mercredi prochain. Le Comité Régional a pris cette décision parce que certains cercles ont oublié d'avertir le Comité du nombre d'almanachs vendus. Les groupes désireux de prendre part au tirage doivent se hâter d'avertir qui de droit.

L'HON. JUGE N. BELLEAU SERA ASSERMENTE LE 1ER FEVRIER

L'assermentation du nouveau Juge de la Cour Supérieure, l'hon. M. Noel Belleau, aura lieu très probablement le premier février prochain à la première session de ce tribunal. Cette cérémonie, toujours imposante se déroulera en présence des parents du nouveau magistrat et de ses collègues de la Cour. L'hon. Juge C. P. Gibsone aura, semble-t-il, l'honneur de faire prêter au Juge Belleau, les serments d'office et d'allégeance exigés par nos lois pour exercer les hautes fonctions auxquelles il vient d'être appelé.

C'est été vraiment un grand plaisir pour Sir François Lemieux d'appeler l'un de ses co-paroissiens à monter au banc de la Cour Supérieure. Le père du nouveau Juge, Juge lui-même depuis plusieurs années, octogénaire encore robuste, aura la joie de voir son fils lui succéder au tribunal qu'il a présidé longtemps.

L'Hon. Juge I. N. Belleau n'a abandonné que récemment ses fonctions, à cause de son grand âge.

L'assermentation de l'Hon. M. Noël Belleau groupera au Palais de Justice les membres de sa famille, les Juges de la Cour Supérieure, les avocats de Québec. Le même jour, le nouveau Juge aura l'honneur d'entendre la première cause qui lui sera soumise.

LA VICTIME EST ENCORE DANS UN ETAT CRITIQUE

Suivant des renseignements obtenus à l'heure d'aller sous presse, la condition de ce chef d'orchestre qui a été victime d'un lâche assaut, tout récemment, dans un hôtel de cette ville, s'est légèrement améliorée depuis quelques jours. Le patient qui a été administré la semaine dernière est encore dans un état de grande faiblesse, et il n'est pas considéré comme hors de danger.

PROJET RELATIF A L'UNIVERSITE DE LA METROPOLE

Le Gouvernement fera quelque chose pour l'Université de Montréal. Tel est le sentiment général à la Législature. Un projet sera soumis au cours de la session et l'on croit qu'il recueillera l'assentiment de la majorité.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Programme complet des fêtes organisées à l'occasion de ses noces d'argent le premier février 1933.

LE MATIN

8.00 heures—Messe dite par S. E. Mgr l'Archevêque de Québec, dans la chapelle du Séminaire de Québec.
Sermon sur Pie XI et l'action catholique, par M. l'abbé Philippe Perrier, professeur au scolasticat St-Charles, Joliette.

10.00 heures—Première séance d'étude, à la salle des Promotions, Université Laval.

VINGT CINQ ANS D'EDUCATION PUBLIQUE

a) Vingt-cinq ans d'éducation religieuse et sociale, par le R. P. J. Archambault, S. J.
b) Vingt-cinq ans d'éducation politique et nationale, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

Midi — Les congressistes sont priés de prendre autant que possible le repas en commun chez Kerhulu, 22, rue de la Fabrique. (Cartes en vente au secrétariat, vestibule de l'Université, et chez Kerhulu.)

L'APRES-MIDI

1.30 heure — Visite des bureaux de l'"Action Sociale Catholique" et des ateliers de l'Action Sociale, Ltée.
2.30 heures—Deuxième séance d'étude, à la salle des Promotions, Université Laval.

VINGT CINQ ANS D'ACTION PUBLIQUE

a) Vingt-cinq ans d'action religieuse et nationale, par S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.
b) Vingt-cinq ans d'action économique et sociale, par M. l'abbé Eugène Delisle, aumônier des Syndicats Catholiques Nationaux à Québec.

6.15 heures—Dîner à l'Académie Commerciale.

LE SOIR

8.30 heures—Séance Académique, à la Salle des Promotions, Université Laval, sous le haut patronage de S. E. Mgr l'Archevêque de Québec et avec le concours de la Société Symphonique de Québec.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE DE QUEBEC DEPUIS 25 ANS

a) Ce qu'elle a fait, par M. le Dr Jules Dorion, directeur de l'"Action Catholique".
b) Ce qu'il lui en a coûté et ce qu'on lui doit, par M. l'abbé Maxime Fortin, curé de St-Michel.

Allocution de S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec.

LA POLICE A UN MYSTERE A ECLAIRCIR

Découverte d'un nouveau-né sur la galerie d'une résidence dans le village de Ste-Marie, Beauce.

La paroisse de Sainte-Marie de Beauce a été mise en émoi ces jours derniers par la découverte d'un nouveau-né, vers huit heures du soir, sur la galerie d'un résidence située au milieu du village. On ne sait à quoi s'en tenir sur cette découverte. Une enquête se poursuit actuellement pour découvrir qui a abandonné ainsi cet enfant. Aurait-il été déposé où on l'a trouvé par des étrangers ou par des gens de la paroisse ? En attendant les résultats des recherches, le nouveau-né a été adopté par une brave famille de Ste-Marie.

AUJOURD'HUI

CHEZ LES OUVRIERS. — A la Bourse du Travail, Union protectrice des cordonniers-monteurs; Au Secrétariat, Union nationale catholique des briqueteurs.

A ST-DOMINIQUE. — Ce soir à 8 h. 15, conférence-concert sous les auspices de la section St-Jean-Baptiste avec le concours des Chanteuses du Rosaire. Conférencier M. L.-P. Morin comptable.

A L'ACADEMIE. — Conférence de M. T. Mc. Laughlin à 8 heures, ce soir.

A L'UNIVERSITE. — Cours de M. l'abbé Guillaume Deschênes à l'Ecole des Sciences sociales à 8 heures, ce soir.

A L'ARENA. — La Ligue Nationale offre deux parties à ses habitués ce soir. La première rencontre commencera à 8 heures.

LE MAGASIN DE L'HOMME
N.-E. Papillon
406 Rue St-Jean
NOTRE VENTE DE Complets
$9.90 et $13.90
est très appréciée
Plusieurs en achètent *deux* et même *trois* tant les valeurs sont correctes.

LE VERDICT SERA CONNU AUJOURD'HUI

Dans la cause de l'hon. juge Sévigny vs Bourdon.— L'adresse du juge aura lieu cette après-midi.

Les jurés rendront aujourd'hui leur verdict dans la cause de l'hon. Juge Sévigny contre le Dr Bourdon. Après le plaidoyer de Me Louis St-Laurent, fait hier soir, l'on a entendu ce matin ceux de Me Antoine Rivard et de Me Aimé Dion. L'adresse du Juge suivra et le verdict sera connu à bonne heure cet après-midi.

L'argumentation de Me St-Laurent a duré et'viron 40 minutes et ne concernait que le côté légal du procès. Le savant procureur avait laissé à son collègue, Me Rivard, le soin d'argumenter sur les faits.

Nous ne voulons pas entreprendre de résumer ces plaidoyers dont le second a duré environ 40 minutes et ne con-

(Suite à la page 11, 5e col.)

POUR une BONNE RECEPTION A BON MARCHE

LE CAVENDISH DE DEFOREST-CROSLEY

est l'appareil que vous devez choisir, pour plusieurs raisons qu'une démonstration vous fera comprendre.

C'est un sept lampes muni de deux haut-parleurs, silencieux authentique, contrôle de sensibilité, CAV, contrôle de Colortone, et nouvelles bandes d'ondes. Tous les perfectionnements d'un appareil dispendieux à bon marché.

VENEZ LE VOIR et L'ENTENDRE CHEZ

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — 49 côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

MGR C. ROY FELICITE LA NOUVELLE CHORALE

Née d'hier, la Chorale de l'Ecole de Musique compte déjà 125 membres actifs. A l'occasion d'une répétition, Monseigneur Camille Roy, recteur de l'Université Laval, rencontrait lundi les choristes et leur adressaient la parole.

Monseigneur le Recteur dit d'abord sa joie de rencontrer la Chorale pour la première fois. Il félicite ensuite les membres d'avoir répondu à l'appel et à l'effort de leurs distingués directeurs, MM. Robert Talbot et Roméo Jobin. Il loue les choristes de leur goût artistique et de leur volonté de consacrer leur talent musical à l'étude des grands maîtres de la musique. Vous continuez la tradition, dit-il, la tradition de l'Université qui a toujours fait large fa part de la musique dans ses démonstrations et la célébration de ses grands anniversaires. Je rappelle seulement le concert organisé en 1923 en l'honneur de Mgr de Laval, concert qui avait réuni l'élite de la société de Québec. Les anciens se rappellent aussi les choeurs d'Athalie, le "Désert", de Félicien David, "Christophe Colomb", de David, le "Paradis perdu", de Théodore Dubois, la "Redemption", de Gounod.

Vous avez voulu remettre à l'étude, ce chef d'oeuvre de Gounod. L'occasion est belle. La Chorale ne pouvait mieux faire que de débuter l'exécution de la Rédemption, en cette année qui marque le 1900e anniversaire de la rédemption du monde".

Monseigneur le Recteur souhaite alors bon succès à la Chorale pour son concert. On sait que la Chorale de l'Ecole de Musique sera alors accompagné par la Symphonie au grand complet.